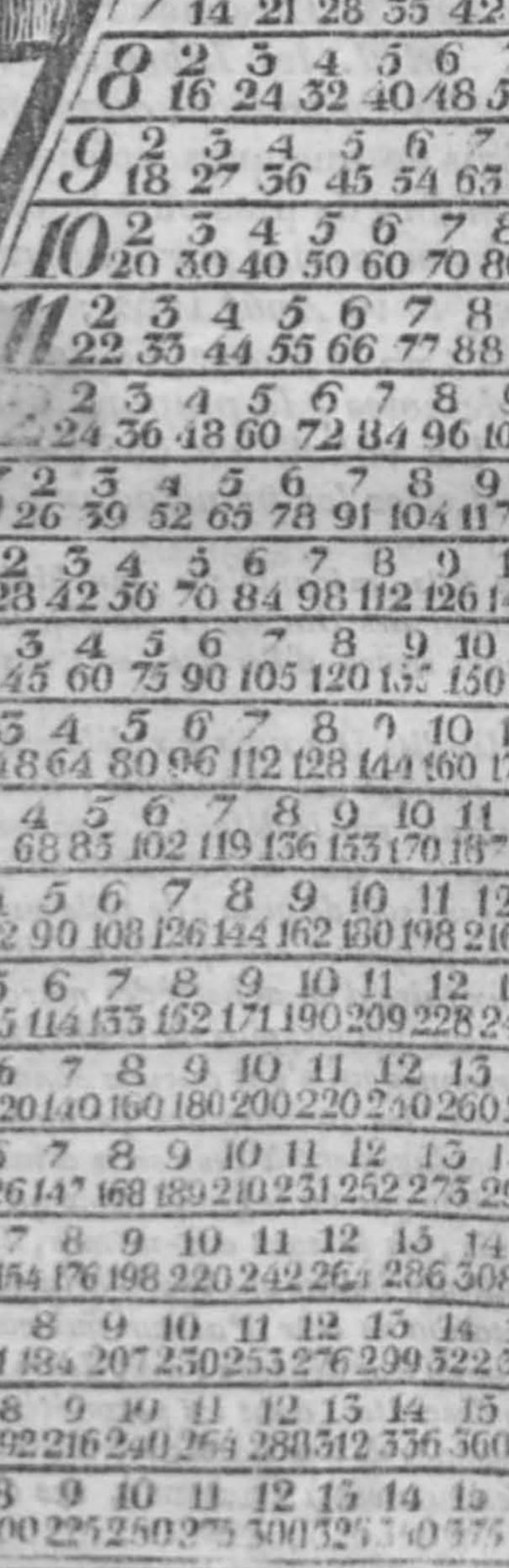


LE VÉRITABLE
 MESSENGER BOITEUX
 DE NEUCHÂTEL,
pour l'an de grace 1817.



	1	
	2 2	
	5 2 5	
	4 2 3 4	
	5 2 3 4 5	
	6 2 3 4 5 6	
	7 2 3 4 5 6 7	
	8 2 3 4 5 6 7 8	
	9 2 3 4 5 6 7 8 9	
	10 2 3 4 5 6 7 8 9 10	
	11 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11	
	12 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12	
	13 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13	
	14 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14	
	15 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15	
	16 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16	
	17 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17	
	18 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18	
	19 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19	
	20 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20	
	21 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21	
	22 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22	
	23 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23	
	24 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24	
	25 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25	



Monnaies.

Pour ne pas entrer dans une énumération inutile des monnaies coursables dans notre pays, il suffira d'indiquer le rapport entre l'argent de Neuchâtel et celui de Suisse, ainsi que la valeur de quelques espèces moins connues; et de parler des monnaies idéales.

Notre billon vaut le 5 pour $\frac{9}{10}$ moins que celui de Berne: 42 batz de Neuchâtel n'en font que 40 de Berne, et on change toujours sur ce pied, quand les payemens sont assez considérables pour le permettre.

Nos monnaies idéales sont.

La *livre lauzannoise* qui se subdivise en 20 s. et le sol en 12 deniers. La *livre faible* qui se subdivise en 12 gros et le gros en 12 deniers. Ces deux livres valent également 4 batz.

La *livre tournois* ou *franc* qui vaut 10 batz, et qui se divise en 20 sols et le sol en 12 deniers.

Le *louis vieux* qui vaut 140, l'*écu bon* 25, et l'*écu petit*, 20 batz.

Une monnaie étrangère coursable, est l'*écu de Brabant* qui ne vaut que 41, le demi écu $20\frac{1}{2}$, et le quart d'écu 10 batz.

La *piastre* change de valeur et est plutôt regardée comme marchandise.

Poids.

La *livre de Neuchâtel* est de 17 onces poids de marc; mais pour l'or et pour l'argent on se sert de la livre de 16 onces également poids de marc.

Il est important de connaître le

rapport de notre livre à un poids bien invariable. On sait par des déterminations précises que la livre de 17 onces pèse exactement $520\frac{1}{10}$ grammes. Donc 25 livres répondent à très peu près à 15 kilogr.

Mesures.

Les mesures de *longueur* une fois déterminées, il sera facile d'en déduire celles de *surface* et de *solidité*. Cependant celles de *capacité* pour les *liquides* et pour les *matières sèches* ont été fixées par le poids de l'eau distillée qu'elles contiennent, ou par leur comparaison avec des mesures de capacité bien généralement connues.

Mesures de longueur

Le *ped de Neuchâtel* est à l'ancien *ped de France* précisément comme 130 à 144; il est donc égal à $295\frac{258}{1000}$ millimètres. On le divise en douze pouces, le pouce en douze lignes, la ligne en 12 points.

On s'en sert dans tout le pays et pour toutes les mesures, excepté pour celles qui servent à déterminer la surface des champs, prés et forêts.

L'*aune* est égale à 45 pouces $5\frac{595}{1000}$ lignes, neuf aunes de Neuchâtel font précisément 10 mètres.

La *toise* pour le foin est de 6 pieds; la *toise commune* de 10.

La *perche de champ* est de 15 pieds 8 pouces, mais elle se divise en 16 parties appelées aussi pieds, quoiqu'un peu plus petites que le *ped* du pays. La *perche de vigne* est de 16 pieds.

Mesure de surface pour les champs.

La faux qui contient deux pauses est égale à un carré qui aurait 16 perches de champs de côté. Sa surface est de 65556 pieds carrés.

La perche soit $\frac{1}{16}$ de faux a une surface de 4096

Le pied soit $\frac{1}{16}$ de perche 256

La minute soit $\frac{1}{16}$ de pied 16

L'obole soit $\frac{1}{16}$ de minute 1

Le lauzannois soit $\frac{1}{16}$ d'obole $\frac{1}{16}$

La perpillotte soit $\frac{1}{16}$ de lauzan. $\frac{1}{256}$

Pour les vignes.

Mêmes rapports, mêmes contenance et mêmes divisions; excepté que la plus grande mesure en est la perche, qu'on appelle *ouvrier*; et que le pied de vigne soit du pays, est un peu plus grand que celui de champs.

Mesures de solidité.

La toise de bois est un solide long de 10 pieds, haut de 5, profond de 3; elle contient donc pieds cubes 150

La toise de foin est un cube de 6 pieds de côté. Donc de 216

La toise de muraille a 100 pieds de surface sur deux d'épaisseur, donc 200

La voiture de fumier doit avoir 56

Mesures de capacité pour les liquides et pour les matières sèches.

Toutes ces mesures se rapportent au pot et en sont ou des multiples ou des divisions. Une fois donc le pot fixé, toutes les autres mesures le seront aussi et c'est la raison pour laquelle on a cherché à le déterminer avec la plus grande exactitude.

Il n'y a qu'un pot dans la principauté de Neuchatel. Il répond exactement à 2 pintes de Paris, comptées à 96 pouces cubes de France, soit à un litre et $\frac{2043}{10000}$.

10 Pots de Neuchatel font donc 19 litres à très-peu près.

Le pot pour les liquides se divise en demi pot, tiers et quart de pot. 8 pots font un brochet; 16, 1 septier; 20 une brande; 58 $\frac{2}{3}$, la gerle, telle qu'on la paye, parce qu'on a supposé que c'était ce qu'elle rendait de liquide; 52 la gerle pleine y compris le marc; 192 le muids; 480 la bosse. Donc 12 septiers, soit 5 gerles au clair font un muids, et 30 septiers, soit 24 brandes, soit 2 $\frac{1}{2}$ muids font une bosse.

Le pot pour les matières sèches se divise comme celui pour les liquides: et alors le tiers de pot est appelé co-pet, 8 pots font une émine; 8 émines un sac; et 3 sacs un muids qui est donc aussi de 192 pots.

Mais en stile de cens fonciers le co-pet est un pot, et le septier au Landeron est de 8 pots.

Il faut pourtant observer que l'émine pour l'avoine contient $\frac{1}{24}$ de plus que celle pour les autres graines, et par conséquent 8 $\frac{1}{3}$ pots. Donc le picotin soit pot d'avoine est un peu plus grand que le pot ordinaire.

Il est d'ailleurs réglé que pour les mesures tant rases que combles, le diamètre doit toujours être double de la hauteur.

Ventes et abris pour 1811, 1812,
1813, 1814 et 1815.

année.	le pot de vin.	l'émine de froment.	d'orge.	d'avoine.
1812	11c.	57b.	19b.	9b.
1813	18	30	17	9
1814	25	23	13	7 $\frac{1}{2}$
1815	28	30	14	8
181				

Tarif pour le prix des vins.

Le pot	f. le septier à	la gerle à	le muids à
5cr.	2li.os.	4l.16s.0	24l. os.
5 $\frac{1}{2}$	2 4	5 5 7 $\frac{1}{2}$	26 8
6	2 8	5 15 2 $\frac{1}{2}$	28 16
6 $\frac{1}{2}$	2 12	6 4 9 $\frac{1}{2}$	31 4
7	2 16	6 14 4 $\frac{1}{2}$	33 12
7 $\frac{1}{2}$	3	7 4 0	36
8	3 4	7 13 7 $\frac{1}{2}$	38 8
8 $\frac{1}{2}$	3 8	8 3 2	40 16
9	3 12	8 12 9 $\frac{1}{2}$	43 4
9 $\frac{1}{2}$	3 16	9 2 4 $\frac{1}{2}$	45 12
10	4	9 12 0	48
10 $\frac{1}{2}$	4 4	10 1 7 $\frac{1}{2}$	50 8
11	4 8	10 11 2 $\frac{1}{2}$	52 16
11 $\frac{1}{2}$	4 12	11 0 9 $\frac{1}{2}$	55 4
12	4 16	11 10 4 $\frac{1}{2}$	57 12
13	5 4	12 9 7 $\frac{1}{2}$	62 8
14	5 12	13 8 9 $\frac{1}{2}$	67 4
15	6	14 8 0	72
16	6 8	15 7 2 $\frac{1}{2}$	76 16
17	6 16	16 6 4 $\frac{1}{2}$	81 12
18	7 4	17 5 7 $\frac{1}{2}$	86 8
19	7 12	18 4 9 $\frac{1}{2}$	91 4
20	8	19 4 0	96
21	8 8	20 3 2 $\frac{1}{2}$	100 16
22	8 16	21 2 4 $\frac{1}{2}$	105 12
23	9 4	22 1 7 $\frac{1}{2}$	110 8
24	9 12	23 0 9 $\frac{1}{2}$	115 4
25	10	24 0 0	120
26	10 8	24 19 2 $\frac{1}{2}$	124 16
27	10 16	25 18 4 $\frac{1}{2}$	129 12

Rapport des mesures de Berne à celles de Neuchâtel

LE Pied est exactement celui de Neuchâtel.
 La Brache a 22 pouces et 2 lignes.
 100 Braches . . font 48 au $\frac{3}{4}$ de Neuchâtel.
 La Toise commune a 8 pieds de long.
 64 pieds de surface,
 et 512 pieds cubes.
 La Toise pour le foin comme à Neuchâtel
 2,6 pieds cubes.
 La Toise p^r le bois 6 pieds de couche,
 5 pieds de haut, } Soit 105 pieds cubes.
 3 $\frac{1}{2}$ pieds les bûches. }
 La Verge pour les arpenteurs a 10 pieds de
 long et 100 pieds de surface.
 Le Karteron a 960 pouces cubes, 5 pieds
 cubes font 9 k.
 100 Karterons de Berne font presque 92 émi-
 nes de Neuchâtel.
 Le Pot a 114 $\frac{47}{100}$ pouces cubes de Berne, ou
 84 $\frac{224}{1000}$ pouces cubes de Paris.
 Or comme le pot de Neuchâtel a 96 pouces cu-
 bes de Paris,
 329 pots de Neuchâtel font 375 pots de Berne.
 Ce qui, à très-peu de chose près, fait que
 100 pots de Neuchâtel font 114 pots de Berne,
 ou que
 100 pots de Berne font 87 $\frac{3}{4}$ pots de Neuchâtel.
 La Bosse ou le char de vin a 400 pots de Berne.
 La Livre poids de fer y a 17 onces.

Caisse d'épargne

LA Direction de la Caisse d'épargne
 a communiqué au public les deux comp-
 tes de l'établissement pour les années
 1814 et 1815. par le compte bouclé au
 31 Décembre 1815, les dépôts versés
 dans la Caisse par environ 300 créan-
 ciers, montoient, y compris les intérêts
 ajoutés aux capitaux, à L. 34,186 : 6^s.
 Pendant le courant de ces deux derniè-
 res, et malgré les circonstances difficiles
 où la Principauté s'est rencontrée, la
 somme de ces dépôts et le nombre des
 créanciers ont presque doublé : le total

s'élevoit au 31 Décembre 1815, à L. 72,304 : 6^s. Les frais de l'Administration ont été pour 1814, de L. 107 : 17^s et nuls pour 1815 ; ensorte que le fonds d'amortissement destiné à couvrir les pertes, et, par la suite, à soulager la classe des artisans et domestiques, a pendant les deux années augmenté de L. 1091 : 5^s. : il étoit au 31 Décembre 1815, de L. 1931 : 1^s. Il est inutile d'observer que, sans le dévouement pour la chose publique des deux membres de la Direction, qui ont bien voulu se charger jusqu'ici de tenir gratuitement les écritures du grand livre, et la caisse générale, bien loin d'obtenir des bénéfices, l'établissement auroit été en perte.

En publiant ses comptes, la Direction a fait les observations suivantes, pour servir de règle aux Correspondans et aux Créanciers de la Caisse d'épargne, on croit utile de les rapporter ici.

1.^o Comme les livres de la Direction sont les seuls titres constatant d'une manière légale les droits des Créanciers, tous envisagés en comptes courans avec la Caisse d'épargne les extraits de ces livres remis aux Créanciers ne sont que l'état de leurs créances au 31 Décembre de chaque année. Mais dès la date où ces extraits ont été signés, les comptes des Créanciers peuvent avoir complètement changé, soit par le versement de nouvelles sommes, soit par le remboursement d'une partie de ce qui leur est dû ; Messieurs les correspondans sont en conséquence priés de ne faire aucun remboursement total ou partiel, sans une autorisation du Caissier-général, qui seul a

connoissance des à-comptes qui peuvent avoir été payés.

2.^o Si la personne qui se présente pour obtenir un remboursement, n'est pas parfaitement connue du Caissier-général ou d'un Correspondant, pour être le vrai créancier, le payement ne sera effectué que sur une déclaration, portée au pied de la créance et signée par deux témoins connus, qui certifieront l'identité de la personne.

3.^o Lorsque, conformément à des autorisations du Caissier-général, les Correspondans feront un remboursement total, ils retireront l'extrait des livres ; si le remboursement est partiel, ils déduiront du dernier extrait, ou à son défaut de la feuille des reçus, la somme payée à-compte de la créance.

4.^o Il existe dans ce pays des familles très-nombreuses et dans lesquelles plusieurs individus portent le même nom de baptême ; afin de prévenir des difficultés et des embarras qui ont déjà eu lieu, on prie Messieurs les Correspondans d'ajouter aux noms de baptême et de famille, celui du père, ou telle autre désignation qui ne permette pas de confondre un Créancier avec un autre.

La Direction remercie Messieurs ses Correspondans de la continuation de leur zèle et de leurs soins ; elle les prie d'accueillir avec bonté les personnes qui leur remettront les plus petits dépôts, et de leur donner tous les encouragemens possibles.

Neuchâtel, le 21 Mars 1816.

Au nom de la Direction, son Président

SANDOZ-ROLLIN

Assurances contre les incendies.

D'Après le compte rendu le 11 janvier 1816 par la chambre d'assurances. on voit que 52 nouveaux bâtimens ont été assurés en 1815 pour la somme de L. 225,300 et qu'il en a été démoli 11 assurés pour celle de L. 28,400 ce qui réduit à L. 196,900 la somme des nouvelles assurances. Comme pendant le courant de l'année 1815 aucun incendie n'a atteint des bâtimens assurés, il n'a été exigé aucune contribution de la part des propriétaires intéressés à l'association, le Comité de la Chambre

d'assurance ayant préféré pourvoir au déficit de la Caisse par un emprunt de L. 390 16 6. qui joint au solde de L. 40 2. 6. que présentait le précédent compte, et aux petites rentrées qu'ont procuré les 52 bâtimens assurés, a suffi pour subvenir aux fraix de l'établissement, montant pendant l'année à L. 546 17. Le même compte annonce aussi que le nombre des maisons assurées au 31 Décembre 1815 étoit de 7175 évaluées en totalité à la somme de L. 22,744,100 et assurées pour celles de L. 16,788,400.

Explication des signes astronomiques.

<i>Septentrionaux.</i>		<i>Les 12 signes du Zodiaque.</i>		<i>Méridionaux.</i>		
O.	Le Bélier 	répond à	0 degr.	VI.	La Balance 	répond à 180 degr°
I.	Le Taureau 	à	30	VII.	Le Scorpion 	à 210
II.	Les Gemeaux 	à	60	VIII.	Le Sagitaire 	à 240
III.	Le Cancer 	à	90	IX.	Le Capricorn. 	270
IV.	Le Lion 	à	120	X.	Le Verseau 	à 300
V.	La Vierge 	à	150	XI.	Les Poissons 	à 330

-  Le Soleil a 9 planètes reconnues.
 -  Mercure qui a donné son nom à Mercredi.
 -  Vénus à Vendredi.
 -  La Terre
 -  Mars à Mardi.
 -  Jupiter à Jeudi.
 -  Saturne à Samedi.
- Herschel découverte en 1783.

- Piazzzi ou Cérés découverte le 1^{er} jour du 19^e siècle.
- Olbers ou Pallas découverte en 1802.
- La lune satelite de la terre donne son nom à Lundi.
-  Nouvelle Lune.  Premier quartier.
-  Pleine Lune.  Dernier quartier.
-  Nœud ascend.  Nœud descend.
-  Conjonction.  Opposition.

Obliquité apparente de l'écliptique pour le solstice du Cancer. 23 deg. 28' 0".
 Diamètre du Soleil pour l'apogée, en Juin 31' 3" : pour le périégée en Janvier 32' 36".
 La réfraction nous fait voir le Soleil avant son vrai lever et après son vrai coucher, les jours des solstices de 4, et les jours des équinoxes de 3 minutes.

Longitude de Neuchâtel à l'Est du méridien de Paris	4° 35' 30"
Latitude de Neuchâtel	46° 59' 16"
Déclinaison l'Ouest de l'aiguille aimantée à peu près	20°
Différence en tems entre Paris et Neuchâtel	18° 22
Différence en tems entre Berlin et Neuchâtel.	25 minutes 48 secondes

Tems moyen au midi vrai, pour 1817.

Janvier.	Fevrier.	Mars.	Avril.	May.	Juin.	Juillet.	Aoust.	Septemb.	Octobre.	Novemb.	Décemb.
J. h. m. s.											
1 12 3 56	1 12 13 59	1 12 12 44	1 12 4 1	1 11 56 57	1 11 57 23	1 12 3 20	1 12 5 58	1 11 59 52	1 11 49 42	1 11 43 45	1 11 49 16
2 4 25	2 14 7	2 12 29	2 3 43	2 56 49	2 57 32	2 3 31	2 5 54	2 59 33	2 49 23	2 43 44	2 49 39
3 4 52	3 14 13	3 12 16	3 3 25	3 56 42	3 57 41	3 3 42	3 5 50	3 59 14	3 49 5	3 43 44	3 50 3
4 5 20	4 14 19	4 12 3	4 3 7	4 56 35	4 57 51	4 3 53	4 5 45	4 58 55	4 48 47	4 43 45	4 50 27
5 5 47	5 14 24	5 11 49	5 2 49	5 56 29	5 58 1	5 4 4	5 5 39	5 58 35	5 48 29	5 43 46	5 50 52
6 6 13	6 14 28	6 11 35	6 2 31	6 56 24	6 58 11	6 4 14	6 5 33	6 58 15	6 48 11	6 43 48	6 51 17
7 6 39	7 14 31	7 11 20	7 2 14	7 56 19	7 58 22	7 4 24	7 5 27	7 57 55	7 47 54	7 43 52	7 51 43
8 7 5	8 14 34	8 11 5	8 1 56	8 56 15	8 58 33	8 4 34	8 5 19	8 57 35	8 47 37	8 43 56	8 52 10
9 7 30	9 14 36	9 10 50	9 1 39	9 56 12	9 58 44	9 4 43	9 5 12	9 57 15	9 47 21	9 44 1	9 52 37
10 7 55	10 14 37	10 10 34	10 1 23	10 56 9	10 58 56	10 4 52	10 5 3	10 56 55	10 47 6	10 44 7	10 53 4
11 8 19	11 14 37	11 10 18	11 1 6	11 56 6	11 59 8	11 5 —	11 4 55	11 56 34	11 46 50	11 44 14	11 53 32
12 8 42	12 14 37	12 10 2	12 1 50	12 56 5	12 59 20	12 5 8	12 4 45	12 56 13	12 46 35	12 44 21	12 54 —
13 9 5	13 14 35	13 9 46	13 1 34	13 56 3	13 59 32	13 5 16	13 4 35	13 55 53	13 46 21	13 44 29	13 54 23
14 9 27	14 14 33	14 9 29	14 1 18	14 56 3	14 59 45	14 5 23	14 4 25	14 55 32	14 46 7	14 44 38	14 54 57
15 9 49	15 14 30	15 9 12	15 3 15	15 56 3	15 59 57	15 5 30	15 4 14	15 55 11	15 45 54	15 44 48	15 55 26
16 10 10	16 14 27	16 8 54	16 11 59	16 56 3	16 16 12	16 5 36	16 4 2	16 54 50	16 45 41	16 44 59	16 55 56
17 10 30	17 14 23	17 8 37	17 17 59	17 56 4	17 17 —	17 5 42	17 3 50	17 54 29	17 45 29	17 45 11	17 56 25
18 10 50	18 14 18	18 8 19	18 59 20	18 56 6	18 18 —	18 5 47	18 3 37	18 54 8	18 45 17	18 45 23	18 56 54
19 11 8	19 14 12	19 8 1	19 59 7	19 56 8	19 19 —	19 5 51	19 3 24	19 53 47	19 45 6	19 45 37	19 57 24
20 11 25	20 14 6	20 7 43	20 58 53	20 56 11	20 2 —	20 5 55	20 3 10	20 53 26	20 44 56	20 45 51	20 57 54
21 11 43	21 13 59	21 7 25	21 58 40	21 56 14	21 1 15	21 5 59	21 2 56	21 53 5	21 44 46	21 46 6	21 58 24
22 12 —	22 13 52	22 7 7	22 58 28	22 56 18	22 1 28	22 6 2	22 2 42	22 52 44	22 44 37	22 46 21	22 58 54
23 12 16	23 13 43	23 6 48	23 58 16	23 56 22	23 1 41	23 6 4	23 2 26	23 52 23	23 44 28	23 46 38	23 59 24
24 12 30	24 13 35	24 6 30	24 58 4	24 56 27	24 1 54	24 6 6	24 2 11	24 52 2	24 44 21	24 46 55	24 59 54
25 12 44	25 13 25	25 6 11	25 57 53	25 56 33	25 2 7	25 6 7	25 1 55	25 51 42	25 44 14	25 47 13	25 12 —
26 12 58	26 13 15	26 5 53	26 57 43	26 56 38	26 2 19	26 6 7	26 1 38	26 51 21	26 44 7	26 47 31	26 54 —
27 13 10	27 13 4	27 5 34	27 57 32	27 56 45	27 2 32	27 6 7	27 1 21	27 51 1	27 44 1	27 47 51	27 1 23
28 13 22	28 12 53	28 5 15	28 57 23	28 56 51	28 2 44	28 6 7	28 1 4	28 50 41	28 43 57	28 48 11	28 1 53
29 13 32	29 13 42	29 4 57	29 57 14	29 56 58	29 2 56	29 6 6	29 47	29 50 21	29 43 53	29 48 32	29 2 22
30 13 42	30 13 42	30 4 38	30 57 5	30 57 6	30 3 8	30 6 6	30 27	30 50 2	30 43 49	30 48 54	30 2 52
31 13 51	31 13 51	31 4 20	31 57 30	31 57 14	31 3 1	31 6 6	31 10	31 50	31 43 47	31 48 54	31 3 21

Cette Table indique quel est le tems moyen ou égal, au moment du midi vrai, soit du Cadran solaire; c'est-a-dire, quelle heure il est à une pendule bien réglée, lorsque le soleil passe au méridien. Elle est indispensable aux Personnes qui veulent régler leurs pendules sur le soleil, et qui par ce moyen pourront le faire exactement, à une second e près.

ARRIVÉE ET DÉPART

DES COURIERS, DILIGENCES, MESSAGERIES, FOURGONS.

ARRIVÉE A NEUCHÂTEL.

Du cour^r de la Chaux de f. à 6 h. du s^r.

Idem de Berne . . . 8 « «

De la diligence de Lausanne 8 « «

De la mes. de Berne et Basle 8 « «

Du courrier de Pontarlier à 4 h. du s^r.

Idem du Locle . . . 6 « «

Du cour^r de la Chaux de f. à 6 h. du s^r.

Idem de Berne . . . 8 « «

De la dilig. de Lausanne. 8 « «

Du courrier d'Yverdon. à 3 h. du s^r.

Idem de Pontarlier. 4 « «

Idem du Locle . . . 6 « «

Du cour^r de la Chaux de f. à 6 h. du s^r.

Idem de Berne . . . 8 « «

De la diligence de Lausanne 8 « «

De la mes. de Berne et Bâle 8 « «

Du courrier d'Yverdon. à 3 h. du s^r.

Idem de Pontarlier. 4 « «

Idem du Locle . . . 6 « «

Dimanche

Lundi.

Mardi.

Mercredi.

Jeudi.

Vendredi.

Samedi.

DÉPART DE NEUCHÂTEL.

Du courrier pour le Locle à 4 h. du m.

Idem p^r Yverdon . . . 4 « «

Du cour^r p^r la Chaux de f. à 4 h. du m.

Idem p^r Pontarlier. 4 « «

De la dilig. de Lausanne. 3 « «

De la mes. p^r Berne et Bâle 10 h. du s^r.

Du courrier pour le Locle à 4 h. du m.

De la diligence p^r Lausan^e à 3 h. du m.

Du cour^r p^r la Chaux de f. à 4 h. du m.

Idem p^r Pontarlier. 4 « «

Du courrier p^r Berne. . . 10 h. du s^r.

Du courrier pour le Locle à 4 h. du m.

Idem p^r Yverdon . . . 4 « «

De la mes. p^r Berne et Bâle 10 h. du s^r.

Du cour^r p^r la Chaux de f. à 4 h. du m.

Idem p^r Pontarlier. 4 « «

De la diligence p^r Lausan^e à 3 h. du m.

Du courrier p^r Berne. . . 10 h. du s^r.

Tous les objets que l'on voudra faire partir par les Couriers, Diligences, Messageries et Fourgons, partant le matin, devront être remis au Bureau la veille de leur départ, savoir :

Les objets à enregistrer, de même que les lettres à affranchir, jusqu'à huit heures du soir.

Les lettres non affranchies seront reçues à la boîte jusqu'à neuf heures du soir.

Les heures pour la remise des lettres et autres objets partant le soir, sont les mêmes que celles fixées ci-dessus.

Toutes lettres et autres objets remis ou consignés après les heures ci-dessus indiquées, ne seront point expédiés par le même Courier, et on ne répondra point aux réclamations qui pourraient résulter de leur retard.

La Messagerie pour Berne et Bâle qui part le Lundi à 10 heures du soir fait aussi le service du Courier jusqu'à Berne.

La diligence de Lausanne fait le service de Courier et est chargée des lettres et paquets de et pour l'Italie.

N. B. Le dépôt de toutes les Messageries particulières pour l'intérieur du pays est au Bureau des Postes.

NB. Quand le courrier des montagnes part pour la Chaux de fonds il revient le même jour par le Locle, et quand il part pour le Locle il revient le même jour par la Chaux de fonds, faisant ainsi chaque fois le tour de cet arrondissement.

ALMANACH HISTORIQUE,
N O M M É
LE MESSAGER BOITEUX,

CONTENANT
DES OBSERVATIONS ASTRONOMIQUES SUR CHAQUE MOIS

Le cours du soleil & de la Lune, le tout exactement calculé, pour
L'AN DE GRACE

M D C C C X V I I

ET LE XVII^e. DU XIX^{me} SIECLE.

Avec les Foires de Suisse, d'Allemagne, France, Savoye, Bourgogne,
Lorraine, &c.

Enfin un Recueil d'anecdotes curieuses & de tours d'esprit.

tirés du Grand livre du Monde,
dans l'année précédente.

Par ANTOINE SOUCL, Astronome & Historiographe.

Nous tiendrons au
Calendrier nouveau &
reformé pour Nombre
d'Or - - - 13
Cycle Solaire - - 6
In iction Romaine 5
Lettre Dominica: **E**
Epacte 12 Intervalles
7 Semaines 4 jours
La longueur de l'An
présent tiendra 365
jours entiers.



BELIER
TAUREAU
GEMEAUX
ECREVISSE
LEON
VIERGE
BALANCE
SCORPION
SAGITTAIRE
CAPRICORNE
VERSEAU
POISSONS

A V E V E Y.

Chez les FRÈRES LÆRTSCHER Imprimeurs, Libraires.

1	Mercre	Circoncision		17		froid
2	Jeudi	s Abel s Clair		30		Veuille Seigneur & bi-
3	Vendre	s Isaac s Gen		13		à oh 40 m. a. m.
4	Samedi	s Tite Eveque		26		zeux
		1. Lever du sol. 7 h 48 m			Couch. du sol. 4 h 2 m.	
5	Diman	E 1 s Siméon		10		que neigeux
6	Lundi	Les 3 Rois		24		troid
7	Mardi	s Lucian		8		cette nou- meil
8	Mercre	s Erhard		22		leur
9	Jeudi	s Julien		6		Pér.
10	Vendre	s Guillaume		20		à oh 19 m. ap. m
11	Samedi	s Salmé Hig.		4		en doux
		2. Lever du sol. 7 h 41 m			Couch. du sol. 4 h 18 m.	
12	Diman	E 2 s Satyr		8		neig.
13	Lundi	s Hil. 20 jours		2		vent
14	Mardi	s Felix		16		v.
15	Mercre	s Maure		30		ve le trou-
16	Jeudi	s Marcel		14		année b e
17	Vendre	s Antoine		27		à oh. 20 m. a. m
18	Samedi	s Brisce C. S. P.		10		soit nei-
		3. Lever du sol. 7 h 34 m.			Couch. du sol. 4 h 26 m.	
19	Diman	E 3 s Omer M.		23		geux
20	Lundi	s Fab. s Seb.		6		froid
21	Mardi	s Agnès		18		fertile en gla-
22	Mercre	s Vincent		30		tous & ceux
23	Jeudi	s Emerentiane.		2		en Ap. ven-
24	Vendre	s Timothée		24		teux
25	Samedi	Conv. S. P.		6		à oh 17 m. ap. m.
		4. Lever du sol 7 h 20 m			Couch. du sol. 4 h 34 m.	
26	Diman	E 4 s Policarpe		8		tempé-
27	Lundi	s Jean Chril.		30		biens tueux
28	Mardi	s Charlemag.		12		d'heu- trou-
29	Mercre	s Aq. s M. Fr. S.		25		ble
30	Jeudi	s Adelgond.		8		reuses & bien
31	Vendre	s Virg P. N		21		destinées. froid

Pleine Lune le 3, presente des airs doux & neigeux. Dern. Quartier le 10, l'air sera agité par un vent neigeux. Nouv. Lune le 17, amène du trouble froid. P. em. Quart le 25, annonce de rudes v ns.

JANVIER, ainsi nommé à cause du Dieu Janus, à qui le premier jour de l'année civile étoit consacré par les Romains, d'où vient Janua qui signifie porte. Le 20 de ce mois, le Roi des planètes fera son entrée au signe du qui est le 11e signe du Zodiaque.

Depuis le premier de ce mois jusqu'au 31, les jours ont cru de 35 minute le matin & d'autant le soir.

On peut pendant ce mois, s'occuper à couper du bois, à arracher la vigne, à porter la terre si elle n'est pas gelée, à nettoyer les arbres fruitiers du Gui, (plante parasite, qui épuise les branches qui la supportent, & qui, si elle est multipliée, fait passer promptement l'arbre qui la porte à l'état d'étiqne & de rabougri.)

JANVIER a XXXI JOURS.

Foires du Mois de Janvier 1817.

Alichis	14	Nozeroi	24
Albeuve	13	Olthen	27
Atorf	27	Orgelet	24
Ambérieux	17	Passavant	18
Arbourg	13	Pierrefont	8
Arinto	23	Pleure	21
Baden	28	Port sur S.	30
Berne	14	Pont du B.	29
Blamont	6	Rapperswyl	29
Bletterans	27	Rheims	11
Brevrai	24	Rochefort J.	27
Brigue	17	Romalé	31
Brnyeres	13	Romont	7 14
Bulle	30	Ronchaud	22
Cassel	6	Rougemont en Suisse	17
Chaumont	7	S. Amour	3
Datteried	11	S. Aubin	2
Echelles	17	S. Claude	7
Engen	30	S. Hipolite	13
Erlenbach	10	Ste. Marie aux M.	1
Fischbach	6	S. Urfanne	11
Fribourg S.	4	Salins	28
Gessenai	3	Sempach	2
Grenchen	20	Serlier	29
Grenoble	22	Schwytz	27
Gy	13	Seven	29
Ilanz	11	Schupfheim	2
Knonau	6	Soleure	7
Kublis	16	Stielingen	6
Lagnieu	22	Surfee	13
Lons Saunié	15	Tagninge	7
Lucens	3	Thonon	8
Mellingen	17	Verfoix	14
Meyemberg	25	Vevey	21
Montbéliard	18	Vezelieu	22
Montm. le C.	27	Vintretour	30
Mont S. Vaud	20	Underfée	29
Morges	8	Utnacht	18
Mortau	23	Yverdon	28
Munich	6	Zoffingue	6
Mussi	25		



SUITE

DE

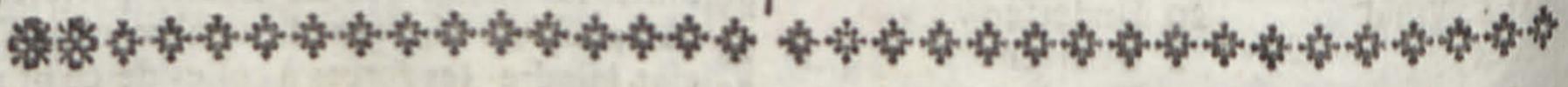
L'HISTOIRE DES SUISSES.

Léopold, duc d'Autriche, neveu de celui qui avoit été battu à Morgarten, fils d'Albert, qui, trois fois avoit inutilement assiégé Zurich, étoit un prince vaillant & guerrier. Il brûloit d'impatience de se mesurer avec les Suisses. A peine parvenu à sa trente septième année, il avoit triomphé des Vénitiens, battu les armées des villes impériales & dissipé leur ligue. Il se flattoit d'obtenir les memes avantages sur les Suisses, & de faire enfin valoir sur leurs paysles anciennes prétentions de sa famille. Il se rendit en Helvétie dans le courant du mois de Juillet de l'an 1388 — Ses vassaux reçurent l'ordre d'armer leurs sujets, & de se tenir prêts à marcher contre ses ennemis. — Au bruit des préparatifs que Léopold faisoit contre les Suisses, se réveillèrent toutes les haines que les nobles portoient à ces peuples. Un grand nombre d'entr'eux vint joindre ses forces à celles de ce prince. — Les Suisses reçurent successivement les déclarations de guerre de Léopold & des trois cents soixante-cinq comtes, barons, seigneurs & chevaliers tant de l'Helvétie que de l'Allemagne.

Les cinq Cantons ayant tenu une diète, y résolurent de reclamer auprès de Berne les

N.B. Au Locle, un marché aux chevaux tous les Samedis des mois de Janvier, Février, Mars & Avril.

1	Samedi	s Brigit Igna.	5	Δ ♀ ♀ ♀ ♂ ♀ bien	Lever du sol 7 h. 16 m. Couch. du sol. 4 h. 44 m.	Pleine L. le 2, donne du fr. neigeux.
2	Diman	E Sept. Pur. N.	19	☉ à 2 h. 30 m. d. m.		Dernier Quart. le 8, semble donner de l'humid.
3	Lundi	s Blaise	4	☉ Δ ♂ □ ♀ ♀ vent		Nouvelle Lune le 16, démontré un rude tems sur la fin.
4	Mardi	s Véronique	15	Δ ♀ ♀ ♀ ♀ en neigeux		Premier Quart. le 24, présente des airs inconstans.
5	Mercre	s Agathe	2	* ♀ □ ♂ ♂ ♀		
6	Jeudi	s Dorothee	17	Δ ☉ ♀ □ ♂ Périg.		
7	Vendre	s Helene	1	☉ ♀ ♂ soumet-		
8	Samedi	s Salomon	15	☉ à 8 h. 5 m. ap. m.		
9	Diman	E Sexag. s Ap.	29	♂ ☉ ♀ Δ ♀ □ agréa-		
10	Lundi	s Cholaistique	13	♂ ♀ * ♀ ☉ Ω □ ble		
11	Mardi	s Dizier	27	* ☉ * ♀ tons pacifi-		
12	Mercre	s Eulalie Em.	10	☾ ♂ ♂ ♀ □ nous que		
13	Jeudi	s Jonas Cast.	23	Δ ♀ ♀ sans crain-		
14	Vendre	s Valentin	6	* ♀ * ♀ te à ☉ doux		
15	Samedi	s Faustin	19	♂ ☉ ♂ ♀ ♂ ♀ trou-		
16	Diman	E Quinq. s Jul.	2	☉ à 4 h. 20 m. d. m.		
17	Lundi	s Donat	14	☉ * ♀ cette ♀ ble		
18	Mardi	Mardi gras G.	26	* ♀ □ ♀ vérité nei-		
19	Mercre	Les cend. s Sab.	8	☉ en ☉ Δ ♀ La geux		
20	Jeudi	s Constantin	20	♂ ♀ ♀ ♂ ♂ ☉ ☾ Ap.		
21	Vendre	s Leonore	2	* ♀ ☉ grace est vent		
22	Samedi	Chaire S. Pierre.	14	Δ ♂ □ le soutien froi-		
23	Diman	E Brand. s Jos.	26	Δ * ♂ ♀ de ☉ dure		
24	Lundi	s Matthias	8	☉ à 9 h. 10 m. d. m.		
25	Mardi	s Victorin	20	☉ * ♀ ♀ ♀ ♂ meil-		
26	Mercre	s Tens s Nest.	2	☾ Δ ☉ Δ ♀ no-		
27	Jeudi	s Nodose	15	□ ☉ ♀ tre bu- inconf-		
28	Vendr	s Romain	29	♂ ♂ ☉ milité. ♂ tant		



Dans ce mois on commence à tailler la vigne dans les beaux jours, à planter des grandes fèves après les avoir fait tremper dans du jus de fumier. On doit s'occuper les jours qu'on ne peut travailler à la campagne, à faire des échelas, des râteaux, des paniers à terre, des fourches & autres utensiles d'agriculture.

Foires du Mois de Février 1817.

Aiguebelle	20	Frick en Th.	3	Orgelet	24
Altkirch	27	Gigny	10	Ornans	17
Arau	26	Gruningen	10	Payerne	13
Arberg	12	Gruyeres	12	tesme	8
Arbois	10	Hagnau	4	Pfessikon	10
Avenches	7	Haurwyl	3	Planchaibas	24
Balstall	17	Héricourt	13	Porentrui	3
Belfort	24	Hérifau	7	Quingey	18
Bendorf	24	Jeuſſey	18	Rheinfelden	5
Berne	25	Ilanz	11	Romont	25
Bellinzone	3	Joachimsthal	2	Rue	5
Berng	26	Kublis	12	Seigneleger	17
Befançon	3	Laferté	28	S. Amour	3
Benfelden	24	Langnau	26	S. Claude	7
Bienne	6	Langres	45	S. Hipolite	10
Bischofzell	13	Laufen	17	S. Paul	3
Blamont	4	Lausanne	14	S. Triphon	21
Bourg	5	Leas	7	S. Vit	20
Breugarten	10	Lentzbourg	6	Samoens	4
Broug	11	Liechtell	5	Sellières	6
Bruyères	24	Liechtensteig	3	Seven	12
Chalons f. f.	28	Lons Saunié	15	Schwellbrunn	11
Chat. d'œx	6	Lucerne	10	Soleure	25
Chiavénas	24	Macon	17	Tervai le Ch.	11
Clairvaux	20	Martigny V.	11	Tonna	22
Clairval	24	Mettmenſtet.	6	Uznacht	15
Collonge	21	Moiffey	3	Unterhallau	3
Courdemai.	26	Munſter Erg.	13	Vallembourg	24
Colmar	26	Montbozon	3 24	Wald	25
Conliege	8	et ceux de car.		Vesoul	13
Collombay	17	Montbeliar	10	& ceux de Carême	
Delemont	10	Monthey	1	Weinfelden	12
Dienguen	3	Montferrand	5	Villifau	17
Dielfenhofen	3	Montjuſtin	24	Vius en Sale	5
Dole	6	Morat	26	Wyl T	5
Engen 20	27	Morges	26	Zoffingue	18
Eglifau	4	Mota S. Triph.	21	Zweiffimen	5
Ellg	26	Neufchatel	12		
Estavayer	19	Nozeroi	24		
Etifvil 2	22	Noroi	19		
Faucognex	20	Oeſch	6		
Fetigni	28	Oizelley	26		
Fribourg en S.	21	Onnens	25		
Fribourg en B.	19	Orbe	10		



secours stipulés par les traités. — Cette ville les refusa. — Les Cantons gardèrent le silence & attendirent tranquillement la reprise des hostilités. — Ils avoient jetté seize cents hommes dans Zurich, parce que le duc Léopold avoit fait courir le bruit qu'il commenceroit la guerre par le siège de cette place. — Ce prince avoit un autre plan, il se proposoit de marcher sur Sempach, d'emporter cette place de vive force, & de s'emparer ensuite, par surprise, de Lucerne, regardée comme le boulevard des Waldstetten. — Il se mit en campagne avec une armée de quatre mille combattans, dont la plus grande partie étoit composée de gentilshommes. — Son avant garde, forte de quatorze cents soldats, s'étoit approchée de Sempach. Rogher de Reinach, qui la commandoit, étant monté sur un charriot chargé de cordes, s'avança jusques sous les murs de cette ville, & annonça à ses habitans qu'avant la fin du jour les cordes qu'il conduisoit serviroient à leur supplice. Il insultoit encore au peu d'espoir qu'ils avoient d'échapper au fort qui leur étoit préparé, lorsqu'on vit paroître les enseignes des Suisses !... Ils arrivoient de Zurich au nombre de treize cents. Ayant appris que Léopold dirigeoit sa marche sur Sempach, ils s'étoient hâtés d'accourir à la défense de cette place. — Bientôt après on vit arriver, par la route de Surfée, le gros de l'armée Autrichienne. — Les payfans, les bourgeois, al-

1	Samedi	s Aubin		13		air	
9.		Lever du sol. 6 h. 3 m.					Pleine Lune le
2	Diman	s Remin.	s Simp.	27		froid	3, procurera de
3	Lundi	s Marin		12			l'humide.
4	Mardi	s Adrian		27		en	Dern. Q. le 10,
5	Mercre	s Eusebe		12		en	presage de la pour
6	Jeudi	s Fridolin		27		tems	riture.
7	Vendre	s Perpétue		12		Pér.	Nouv. Lune le 17,
8	Samedi	s Jonathan		26		pluv.	promet quelque
10.		Lever du sol. 6 h. 20 m.					peu de beau
9	Diman	s Occ.	40 Mart.	10		Silvie	Premier Quart.
10	Lundi	s Françoise		23			le 26, dénotte
11	Mardi	s Cunibert		7		se beau	quelque vent frais.
12	Mercre	s Grégoire		20		laisse ai-	
13	Jeudi	s Euphrase		3		mer grand	
14	Vendre	s Zacharie		15		vent	
15	Samedi	s Longin		28		par	MARS, ain sinom-
11.		Lever du sol. 6 h. 8 m.					me & consacré au
16	Diman	s Laet	s Cyriaq.	11		en	Dieu Mars par
17	Lundi	s Gertrude		23			Romulus, qui par
18	Mardi	s Alexandrin		5		ses impr.	suposition se disoit
19	Mercre	s Joseph		17		Apog.	son fils. Ce mois é-
20	Jeudi	s Joachim Em.		27		Eq. du print.	toit le premier de
21	Vendre	s Benoit		10		vent	l'année martiale.
22	Samedi	s Raphael		22		Laquais. Et dit	Le 21 de ce mois
12.		Lever du sol. 5 h. 57 m.					l'Astre du jour fera
23	Diman	s Th.	s Th.	4		tems	son entrée au logis
24	Lundi	s Agapite		16		trou-	du, premier si-
25	Mardi	Annonc. N D.		28		qu'elle ble	gne du Zodiaque.
26	Mercre	s Gabriel		10			Depuis le pre-
27	Jeudi	s Lydie		23		en agr.	mier de ce mois,
28	Vendre	s Prisque		7		est	les jours ont cru de
29	Samedi	s Eustache		21		mieux beau	55 minutes matin
13.		Lever du sol. 5 h. 46 m.					& soir.
30	Diman	s Rameaux	s R	5		servie frais	
31	Lundi	s Balbine		20		beau	

On continue dans ce mois à tailler la vigne ; on commence à faire des provignures & même à fossoyer si le tems est convenable. On plante des grandes fèves comme dans le mois précédent. Dans les jardins différens pois. On sème des bettes à tondre & d'hiver, les différentes espèces de choux & autres fortes de jardinages. On prépare la terre pour enfemencer les petites graines.

MARS a XXXI Jours.

Foires du Mois de Mars 1817.

Aigle 12	Fenin 4	Motier T. 14	Selongey 17
Altorf 13	Fontaine 18	Moudon 5	Sengen 25
Altk. 13	Fourg 26	Mouthe 26	Signau 20
Ambér. 19	Fraisans 17	Mouti. T. 26	Stieling. 12
Andelot 5	Frauenfel 17	Neuvevil 25	Strasbourg 22
Annoire 26	Frutigue 21	Neustat 12	Soleure 18
Arbois 31	Gaillard 21	Niedersept 5	Summisw 14
Arbourg 19	Gaisim S. 10	Nyon 6	Tassenier 28
Aromas 17	Geneve 31	Oetikon 13	Tagninge 6
Arwang. 12	Gex 1 25	Olthen 10	Thonon 7 26
Aubonne 25	Gessenai 28	Orcham. J. 13	Thun 1
Avoufon 27	Haberslu 31	Orcham. D. 20	Travers 24
Auruffei 8	Herzogh. 28	Orgelet 24	Trevillers 4
Badewil. 27	Houthwy 12	Petit. Ch. 10	S. Trivier 10
Ballon 19	Horgen 6	Pierrefo. 12	Wegenst. 17
Belvoir 3	Jougne 17	Pontarl. 28	Vercel 7
Bercher 14	Klingnau 19	Plot 26	15 22 29
Berthoud 6	Kolliken 20	Pont du B. 17	Verrieres 21
Bienne 6	Kublis 10	Ponderoi 19	Villafant 10
Bizot 10	Kybourg 19	Pontecis 18	Villemerg 22
Blamont 6	Lagnieu 3	Porentrui 3	Villerfarl 20
Bourg 4	Laloye 27	Port s. S. 26	Underfée 5
Botze 17	Landeron 0	Pouilli 12	Uznacht 15
Brevine 28	Lafarraz 4	Publier 3	Zell 19
Brevrai 12	Levier 13	Rahon 7	
Bulach 4	Lignéres 24	Recologne 3	
Bulle 15	Locle 25	Richensé 17	
Candel 12	Lonsfau. 15	Rochej. 14	
Chambériat	Lucern 18	Roug. S. 27	
	Lullin 31	Rue 12	
Challong 19	Maiche 17	Ruffey 8	
Chaufef. 11	Maillerai 10	Sæckingen 6	
Chaumer 10	Marignat 24	S. Amour 4	
Chauslin 10	Mayence 17	S. Aubin C.	
Chauvin 28	Mirecourt 2	S. Claude 7	
Cluse 26	Morbier 8	S. Genis 12	
Coligny 18	Montbél. 10	S. Julien G. 6	
Coppet 25	Montboz. 10	S. M. au M. 5	
Cossonai 13	& ceux de	S. Jean M. 28	
Damerck. 25	Carême	S. Légier 19	
Deschaud 17	Montfauc 19	Saillans 18	
Emmend 25	Montigni 12	Salins 28	
Engen 6	Montrion 1	Sancey 20	
Erlenbac 11	Montm C. 26	Sallanche 3	
Falkenb. 21	Motta M. 22	Schwitz 17	



loient donc de nouveau en venir aux main avec les nobles; i s'alloient encore donner aux monde le spectacle d'une lutte terrible, entre l'orgueil qui veut dominer & cette fierté mâle qui veut être libre & indépendant. Léopold donna ordre aux nobles, c'est à-dire a sa cavalerie, de mettre pied à terre; puis il rangea ses troupes sur une ligne profonde & serrée; alors il fit assembler son conseil. — Le baron de Hasenberg, vieux guerrier blanchi au métier des armes, prit la parole & s'exprima à peu-près en ces termes: " L'expérience peut nous avoir appris que nos ennemis ne sont point à mépriser. Profitons de tous nos avantages, & avant que d'engager un combat attendons l'arrivée du corps d'armée, aux ordres du baron de Bonstetten. La fausse attaque que ce général s'est chargé de faire sur Zurich doit avoir été exécutée, & dans un jour ou deux il sera de retour de cette expédition. " — Ce prudent avis d'Hasenberg fut attribué à une timidité naturelle aux personnes de son âge. — Le doyen de la cathédrale de Strasbourg, Jean d'Ochsenstein lui répondit: " Votre castel porte le nom de Hasenberg, qui veut dire lièvre-mont, avouez que vous tenez un peu de cet animal ? " Puis se tournant du côté de Léopold. " Votre excellence, ajouta-t-il, veut-elle cette canaille rôtie ou bouillie ?... " Elle n'a qu'à parler. Nous sommes ici pour la servir à son goût; j'en jure foi de prétre, & ces preux vous en répondent sur

IV. MOIS. **A V R I L** ELECTIONS. **LUNAISON.**

1	Mardi	s Hugues		5	à 11 h. 41 m. a.m.	
2	Mercre	s Nisier F. d. P.		20	Pér.	Pleine Lune le
3	Jeudi	Sainte Cè. s Eug.		5	La beau	1, désigne un
4	Vendre	Vend. St. s Amb.		20	porte ♀ hum.	bon tems.
5	Samedi	s Christian		5	du ♀ bonne	Dernier Quart.
	14.	<i>Lever du sol. 5 h. 33 m.</i>			<i>Couch. du sol. 6 h. 27 m.</i>	8, aura quelque
6	Diman	E PAQUES		19	bon ♀ tem-	humidité.
7	Lundi	Lundi s Alex.		3	péra-	Nouvelle L.
8	Mardi	Mardi s Dion.		17	à 4 h. 2 m ap. m.	16, apporte peu
9	Mercre	s Procure		30	heur ture	d'airs fructifians
10	Jeudi	s Ezéchiél		13	en vent	Prem. quartier
11	Vendre	s Zénon		26	vain nua-	le 24, incline à
12	Samedi	s Léon		7	vous jeux	du pacifique.
	15.	<i>Lever du sol. 5 h. 21 m.</i>			<i>Couch. du sol. 6 h. 39 m.</i>	
13	Diman	E. Quasimod. s Just.		19	est ouverte. Vous beau	A V R I L , ain-
14	Lundi	s Tiburce		2	en mê- con-	si nommé d' <i>Ape-</i>
15	Mardi	s Olimpe		14	me vena-	<i>rive</i> , qui signifie
16	Mercre	s Daniel		25	à 3 h. 10 m. a. m.	ouvrir, les ger-
17	Jeudi	s Rodolph		7	Apog.	mes & les plantes
18	Vendre	s Apoline		19	vous ble	commençant en
19	Samedi	s Sévère		1	vulz & frais	ce mois à ouvrir
	16.	<i>Lever du sol. 5 h 9 m.</i>			<i>Couch. du sol 6 h. 51 m.</i>	le sein de la ter-
20	Diman	E Misère s Sulp.		12	en pluvieux	re. Le 20 de ce
21	Lundi	s Fortunat		25	assu- vent	mois le Roi des
22	Mardi	s Lucius		7	rer humi-	planettes fera son
23	Mercre	s George		19	va- dité	entrée au logis
24	Jeudi	s Albert		2	à 4 h. 0 m. ap m.	du second si-
25	Vendre	Marc Evang.		15	tre labor.	gne du Zodia-
26	Samedi	s Millet s Anacl.		29	nuageux	que, &c.
	17.	<i>Lever du sol 4 h. 58 m</i>			<i>Couch. du sol. 7 h. 2 m.</i>	Depuis le 1 au
27	Diman	E Jubil. s Anast.		14	bonne	30 les jours ont
28	Lundi	s Vital		28	tempé-	cru de 30 minut.
29	Mardi	s Robert		13	per-	matin & soir.
30	Mercre	s Quir. <i>Vig.</i>		28	te. ♀ P.	

Dans ce mois on continue à fessoyer les vignes, d'y porter le fumier nécessaire aux engrais. Dans les jardins on découvre les artichauds, les asperges; on sème cerfeuil, carottes, choux-fleurs & raves, & autres à replanter, des courges, cocombes, épinards, laitues, melons, dans une exposition bien tournée au midi, dans une terre légère, de la majorlaine, des oignons à tondre, pommes de terre & autres légumes.

AVRIL a XXX JOURS.

Foires du Mois d'Avril 1817.

A bevilla. 14	Echelles 8	Mortau 1	Sonceboz 15
Aigle 16	Elig 30	Moutierol 4	Stelingen 23
Albeuve 28	Eglfau 23	Mulhouse 8	Stein am R. 30
Annemace 5	Epoife 18	Nuremberg 11	Supsee 28
Anneceis 28	Ericourt 23	Nozerol 14	Tadingen 14
Arberg 30	Estavayer 2	Orbe 14	Taguinge 23
Arlais 17	Evian 28	Oenfingen 28	Thoirette 17
Arbourg 23	Faucognex 17	Oron la Ville 2	Utznach 5
Attalens 28	Ferney V. 19	Orgelet 24	Vangue 24
Aubois 1	Francfort fm 13	Ornans 3	Vandray 23
Ayon 23	Frankdal 8	Payerne 10	Vadenswyl 10
Bade 23	Franses 28	Planfayon 16	Vatvil 1
Bani 17	Gendré 16	Pontarlier 24	Veigi 23
Beaufort 9	Gex 29	Porentroi 14	Vercel 5 12
Bernex 29	Gigny 10	Quingey 14	19 26
Berne 15	Goms 23	Rapperswyl 9	Verfoix 28
Besançon 14	Grandfon 25	Reineck 29	Vesoul 24
Bevaix 1	Grenchen 28	Renens 11	Veisichwyl 3
Beure 11	Grezi 25	Reichenan 25	Vevey 29
Bienne 24	Gruyeres 2	Rynach 3	Vielisbach 23
Bizot 25	Herifau 25	Rheims 8	Vysbourg 10
Blamont 5	Hidigen 9	Rhien 28	Yverdon 1
Bletterens 11	Ilanz 29	Rixouse 18	Zofingua 8
Bois le Due 2	Indevillers 29	Richterfchw 29	Zwisimea 10
Bons 2	Juffi 25	Rigney 17	Zug 1
Bouclans 9	Köstenholz 23	Romainmot. 18	
Bourg B. 20	Küsnacht 21	Ro. aan 23	
Breugarten 8	La Chapelle 28	Romont 22	
Brigg V. 10	Langenbruk 30	Rougemon d. 8	
Bruyères 19	Langnau 30	Ruffey 12	
Cernier 10	Larie 7	Rue 30	
Chapelle d'Ab. 25	La Sagne 1	Rumilly 10	
Chapelle 28	La Sarraz 29	Sakingen 25	
Chatillon M. 5	Lauffenburg 8	S. Amour 2	
Chat. S. Denis 21	Laupen 10	St. Claude 7	
Clairveaux 20	Les Bois 3	S. Gervais 7	
Cluses 8	Les Rouffes 25	S. Gingolph 7	
Collonge 22	Liechtenfel. 14	St. Hippolite 14	
Compèsiere 2	Lifle f. D. 28	St. Jean d'Aulp 9	
Constance 14	Lindau 25	S. Jeoire 1	
Cofrane 28	Lons Saun. 15	S. Laurent 7	
Collombay 9	Lucens 4	Ste. Urlianne 18	
Cruseille 12	Lucerne 8	Samoens 4	
Dammerkir. 23	Martigni V. 15	Sallenoves 3	
Datteried 11	Meyenfeld 28	Schwellbrun 29	
Delemont 21	Mirecourt 9	Seillers 24	
Diengen 14	Monbellard 21	Schwitz 28	
Dieffenho. 8	Monbozon 7	Sissac 16	
Divone 15	Monthey 9	Sempach 7	
Dole 18	Montleur 24	Stanz 10	
Doucier 16	Mont sur V. 28	Sepmoncel 16	
Echallens 10	Morges 9	Soleure 8	



« leur honneur ! ... » Tous applaudirent à la plaisanterie & à la résolution de l'agréable doyen. — Le baron d'Hafenberg voyant que l'étourderie l'emportoit sur les conseils de la sagesse se tut; il se disposa à faire son devoir, & le combat fut décidé.

Pendant la délibération tenue au conseil de l'archiduc, les Suisses s'étoient rangés en un bataillon triangulaire, dont une des pointes étoit tournée du côté de l'ennemi. Ces guerriers avoient pour armes un sabre, une courte hallebarde, & pour bouclier une fascine attachée au bras. Peterman Gundoldingen, avoyer de Lucerne, avoit le commandement en chef. Il se placa à la pointe du bataillon. Les Suisses, ainsi disposés & armés, fondirent sur leurs ennemis ! ... Ceux-ci formoient un mur de fer, un mur impénétrable, une forêt hérissée de lances ! ... C'étoient ces mêmes nobles qui, après être descendus de cheval, avoient voulu être placés dans les premiers rangs de l'armée ennemie. Ils étoient couverts d'armure depuis les pieds jusques à la tête, & armés de longues piques, qui les tenoient hors de l'atteinte des coups que les Suisses pouvoient leur porter. Déjà Peterman Gundoldingen & plusieurs braves confédérés avoient mordu la poussière à la pointe du meurtrier triangle ! La mort d'aucun noble, d'aucun Autrichien, n'avoit encore vengé leur trépas ! ... Envain Antoine Zurport avoit-il crié de frapper sur les lan-

1	Jeudi	s Jaques Phili.	☾	14	☺ à 8 h. 9 m. d. m.	
2	Vendr	s Sigismond	☾	29	☺ * ♀ ☾ ☽ nuits	Plein. Lune le 1,
3	Samedi	Inv. Ste ☩	☾	14	☽ ♀ ☾ ☽ E. fraiches	offre du convena-
	18.	<i>Lever du sol. 4 h. 48 m.</i>			<i>Couch. du sol. 7 h. 12 m.</i>	ble.
4	Diman	E Cant. s Flor.	☽	28	* ♀ en ☽ chan-	Der. Quar. le 8,
5	Lundi	s Gothard	☽	12	☽ ☽ ☽ tement	n'est pas des plus
6	Mardi	s Jean P. L.	☽	26	☽ ♀ ♀ divin qui ven-	beaux.
7	Mercr	s Juvenal	☽	9	☽ ♀ ♀ ♀ ♀ ☽ ☽	Nouvelle Lune le
8	Jeudi	Appar. s Mi.	☽	22	☺ à 4 h. 2 m. d. m.	16, ses airs paraif-
9	Vendr	s Nicolas Gr. N.	☽	4	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ pluie	sent fructifians.
10	Same	s Gordian	☽	16	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ora-	Prem. Quart le 24
	19.	<i>Lever du sol. 4 h. 38 m.</i>			<i>Couch. du sol. 7 h. 22 m.</i>	n'est pas beau.
11	Diman	E Rog. s Mam.	☽	28	* ☽ ☽ ☽ ☽ com- ☽	Pleine Lune le 30.
12	Lundi	s Pancrace	☽	10	☽ ♀ * ♀ mande nua-	se dit fertile.
13	Mardi	s Servat	☽	22	* ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	Apo.
14	Mercr	s Pontius	☽	4	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	au tonnerre jeux
15	Jeudi	Ascension	☽	16	* ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	Le charme bon
16	Vendr	s Perégrin	☽	28	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	7 h. 10 m. d E. ☽
17	Same	s Priscille	☽	10	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	☽ ☽ ☽ vient troub.
	20.	<i>Lever du sol. 4 h. 30 m.</i>			<i>Couch. du sol. 7 h. 30 m.</i>	
18	Diman	E Exau. s Sara	☽	22	☽ ♀ ☽ ☽ ☽ ☽	du ciel ☽ ☽ tems
19	Lundi	s Potentiane	☽	4	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	☽ ☽ ☽ quand il ☽ nua-
20	Mardi	s Bernardin	☽	16	* ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	☽ ☽ ☽ change la ☽ jeux
21	Mercr	s Constant	☽	29	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	☽ ☽ ☽ en ☽ ☽ p uie
22	Jeudi	s Trophin	☽	12	☽ ♀ * ♀ en ☽ ☽	bon
23	Vendr	s Samuel	☽	25	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	☽ ☽ ☽ en ☽ ☽ tems
24	Same	s Jeanne	☽	9	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	☽ ☽ ☽ à 1 h. 45 m. d. m.
	21.	<i>Lever du sol. 4 h. 23 m.</i>			<i>Couch. du sol. 7 h. 37 m.</i>	
25	Diman	E Pentecoté	☽	23	☽ ♀ ☽ ☽ ☽ ☽	ter- insta-
26	Lundi	Lundi s El.	☽	7	☽ ☽ * ☽ ♀ * ☽	♀ ble
27	Mardi	Mardi s Luc.	☽	22	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	☽ ☽ ☽ suspect
28	Mercr	4 Tems s Ger.	☽	7	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	Perig
29	Jeudi	s Maximin	☽	22	☽ ♀ ☽ ♀ re. ☽ ☽	tr.
30	Vendr	s Job. Olivier	☽	7	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	☽ ☽ ☽ à 3 h. 40 m. a. m.
31	Samedi	s Pernette	☽	22	☽ ♀ ☽ ♀ passable	soir.

MAY ainsi nom-
mé à cause de Ma-
jus; il étoit dédié aux
plus anciens citoy-
ens romains qu'on
nommoit Majures ;
on comptoit ce mois
pour le troisieme de
l'année martiale.
Le 21 de ce mois
le roi des Astres
embrassera les ☽
qui font le troisieme
signe du Zodiaque.
Depuis le 1 de
May jusqu'au 31 les
jours ont cru de 52
minutes matin &
soir.

On plante des chapons dans les vignes que l'on a arrachées pendant l'hyver.. On fait la première feuille dans celles qui sont en rapport. On renouvelle les vieux plans d'artichaud par des œilletons. On plante de la graine de cardons, trois graines en triangle dans une bonne terre Comme aussi des cocombes, des courges des haricots, des pois sucrés &c.

Foires du Mois de May 1817.

Altet 7	Chatil. m 5	Lausanne 3	Port f. E 13	Thun 14
Atkir 19	Chatelard	Laufen 5	Pont d.B 19	Troistor. 2
Ambér. 21	Beaug. 5 14	Lauffenb. 27	Pontecis 6	Trevillier
Anneci 12	Chaumer 27	Ienzbour 7	Pont d. Mar.	Valdshut
Annoire 26	Chavvin 5	Les Bou. 23	tel 20	Vallorbe 1
Arau 28	Chaufel. 12	LesMouf 13	Porentr 19	Valleri 5
Arbois 19	Chaunen 31	Loësch. V. 1	Provencet 4	Vercel 3 10
Ariutho 28	Cheferei 9	LonsSau. 16	Provins 26	Verriere 10
Arom. 3. 31	Chietres 15	Lucer 5 13	Räperw. 28	Veinfeld 7
Audeux 9	Chilli 7	Lugrin 2	Remilly 23	Villafant 1
Auhonne 13	Cité d'ost 16	Macon 22	Recologn. 7	Villifan 5
Aulieu 17	Cornol 27	Maiche 26	Reconv. 13	Vintret. 8
Au Sent. 16	Cluse 27	Mauheim 1	Rixouse 16	Vionnaz 5
Avenche 9	Coire 12	Marlioz 7	Rheinfeld 7	Visbourg 7
Bagne 20	Colligny 19	Mezleres 7	Rofchat 22	Ville d.P. 14
Badev. 5	Collomb 28	Melingue 26	Rochej. 12	Viusen S. 21
Ballon 21	Concise 8	Mienfi 21	Rochevi. 5	Vyl en T 6
Ballon S. 7	Coffonai 29	Mirecou. 31	Roche fort	Unterhal 12
Barre 1	Couvet 31	Moirans 5	C. N. C. 2	Uri 22
Beaulme. 1	Dole 29	Moiffey 2	Roche S. 1	Uznach. 10
Belvoi 17	Donbref. 19	Morez 5	Rogemb. 19	Undersee 7
& 24	Efchaltz. 12	Mont. E. 16	Ruffey 12	Yverdon 27
Berthoud 29	Einfishei 23	Mouboz. 2	S. Amou 16	Zell 26
Beisançon 19	Emmend. 20	Monbélia 19	S. Aubin 21	Zoffingu. 27
Bevaix 28	Echelles 28	Monthey 1	S. Blaize 12	Zurich 1
Bex 1	Ericourt 3	Montrich. 2	S. Branch. 1	Zurzach 24
Berng 7	Etifwil 20	Moudon 21	S. Claude 7	Zug 27
Bifchofz 12	Fenin 6	Morat 28	S. Gall 7	
Biamont 5	Flumet 19	Mout. en T. 3	S. Julaire 5	
Boège 5	Frangi 3	Muloufe 27	S. Jean M. 30	
Bois d'Am. 19	Fribour S. 3	Neuvevil 27	S. Mar. M. 14	
	Prick en T. 5	Niederiept 7	S. Mauris 26	
Bons 2	Gaillard 21	Nidau 6	Steckborn 1	
Bouclans 5	Gex 1	Nyon 1	Salins 3	
Boudevil 26	Gimel 26	Node 13	Salauche 2	
Bourg 6	Glise 14	N: D: d'A 27	Saillans 2	
Brenet 16	Glorvel. 28	Norol 6	Schœfflandt	
Brevine 22	Granfont. 5	Oberbasl 19	Schwarzen	
Brengar. 21	Goumois 1	Oesch 21	bourg 8	
Brevrai 12	Gruyères 7	Ollon 16	Schaffou. 27	
Broug 13	Gullestre 30	Olthen 6	Selongei 3	
Bruyères 16	Gy 12	Ormont des	Seigneleg. 5	
Bulle 8	Hagnau 5	fous 12	Serlier 14	
Bure 7	Hiffingen 19	—dessus 19	Seven 14	
Buttes 13	Houët wil 7	Orgolet 24	Signau 1	
Candel 12	Hanz 13	Ornans 8	Sion 5 26	
Carouge 13	Kayferth 19	Payerne 22	Soleur. 6 27	
Chable f. f. 1	La Boif. 17	Pesme 3	Sombac. 16	
Chaindo 16	Lamanche 2	Pet. Bor. 27	Summisvald	
Champv. 12	La Roche 26	Pfullend. 5	Sursee 9	
Chatel bl. 7	Langthal 20	Pfeffikon 8	Thalngen 1	
Chatillo n 5	Larie 22 26	Planchai. 1	Thône 9	
Chat. d'A 21	Larixouf 16			



ces creuses des ennemis. Les chevaliers défarmés avoient bientôt été remplacés par ceux qui s'étoient trouvés derrière eux. Les Suisses commençoient à se rebuter des inutiles efforts qu'ils avoient faits pour entamer leurs ennemis. La fortune sembloit vouloir favoriser les autrichiens. C'en étoit peut-être fait de la liberté Helvétique!... Arnold Winkelried, de Stanz, dans l'Underwald, conçoit alors le sublime dessein de se dévouer à une mort certaine pour le salut de sa patrie; il passe à la pointe du bataillon « Je m'en vais, crie-t-il à ses compagnons d'armes, vous ouvrir le chemin de la victoire. Ayez soin de ma femme & de mes enfans, chers confédérés, pensez à ma famille! » En disant ces mots, il se précipite sur les lances des ennemis, en embrasse autant qu'en peuvent contenir ses bras nerveux, les fixe sur sa poitrine, & en tombant les fait baisser avec lui contre terre!... A l'instant les Suisses marchent sur le corps expirant de Winkelried.... Leurs files étroites & ferrées pénètrent avec une force irrésistible dans la phalange ennemie par l'intervalle où elle se trouve dégarnie de piques. Ils y répandent la terreur & la mort!... Les ennemis une fois en désordre perdent tout l'avantage du combat; chargés d'armures ils ne peuvent se remuer qu'avec peine. Les Suisses les renversent, les tirent de leurs armures & les assomment... On sollicite alors le duc de se retirer du com-

22.	[Lever du sol. 4 h. 16 m. Couch. du sol. 7 h 43 m.]	Dernier Quar. le 6,
1 Diman	E Trinités Nic. 6	bon n'aura guère de beau
2 Lundi	s Marcellin 21	Partout ⊕ tems stable.
3 Mardi	s Erasme 4	* ♀ * au ♀ ♂ chaud
4 Mercredi	s Cyrin 17	Δ ⊙ Δ □ ♀ ♂ vent.
5 Jeudi	Fête Dieu 30	♂ ♀ □ ♀ tour ♀ plu-
6 Vendredi	s Claude 13	☾ à 6 h. 0 m a. m. Premier Qua le 22
7 Samedi	s Paul Ev. 25	* ♀ de moi vieux sembleroit nous me-
23	[Lever du sol. 4 h. 12 m. Couch. du sol. 7 h 48 m.]	nacer d'orages en
8 Diman	E 2 s Médard 7	quant troub. certaines contrées.
9 Lundi	s Felician 19	* ⊙ ♀ je tour. bon Pleine Lune le 28,
10 Mardi	s Onophre 1	* ♀ ne □ ♂ C Apoi paroit procurer du
11 Mercredi	s Barnabé 13	♂ ⊙ ♀ les yeux. ♀ vent fertile.
12 Jeudi	s Basilide 24	♂ ♀ Je p'ais ☾ Ω h.
13 Vendredi	s Elizée M. 6	☾ □ ♀ n'y tonn. JUIN vient de
14 Samedi	s Valerian 9	☾ à 10 h. 19 m. a. m. Juvenibus des jeu-
24	[Lever du sol. 4 h. 10 m. Couch. du sol. 7 h. 50 m.]	nes gens, à cause
15 Diman	E 2 s Bernard 1	☾ Δ ♀ nuageux qu'il étoit dédié à la
16 Lundi	s Aurelian 13	* ♀ □ ♂ pluvieux jeunesse romaine. O-
17 Mardi	s Paul Marc. 26	* ♀ vois □ ♂ beau vide prétend que juin
18 Mercredi	s Marc M. 9	Δ ♀ * ♂ que le chaud étoit le quatrième
19 Jeudi	s Gervais 22	Δ ♀ * ♀ □ ♀ ♂ beau mois. Le 22 Apollon
20 Vendredi	s Florentin 6	* ⊙ ♂ □ ♀ soit ce fera son entrée en
21 Samedi	s Alban 19	☾ en Δ ♀ □ d'été quatrième signe du
25.	[Lever du sol. 4 h. 8 m. Couch. du sol. 7 h. 51 m.]	Zodiaque, qui com-
22 Diman	E 3 s Dem. 3	☾ à 7 h. 30 m. d. m. mence le 21 Juin jus-
23 Lundi	s Basile 7	☾ □ ♀ ♂ ♀ suspect qu'au 22 Juillet.
24 Mardi	s Jean Baptiste 2	Δ ⊙ Δ □ ♂ C Péri.
25 Mercredi	s Eloi 16	courroux des ☾ ☽ tr.
26 Jeudi	s Jean & Paul 1	♂ ♀ □ ♂ ♀ critique
27 Vendredi	les 7 Dormeurs 16	☾ Δ ♀ ⊙ ♀ ♂ ♀ le matin et autant le
28 Samedi	s Leon Vig. 30	☾ à 11 h. 50 m. a. m. soir, & depuis le 22
26.	[Lever du sol. 4 h. 11 m. Couch. du sol. 6 h 50 m.]	au 30, ils ont diminué
29 Diman	E 4 s Pierre s P 15	☾ Δ ♂ cieux. tempé-
30 Lundi	Com. s Paul 29	* ♀ Δ □ ♂ ⊕ rature d'autant le soir.

On finit la feuille, & l'on attache les nouvelles pousses autour des échallas. On commence à reterfer ou le second labour ou binage de la vigne. On remplace les chapons languissans, malades ou secs. On sème de la chicorée pour replanter. On replante les différentes sortes de choux. On sème des choux raves, blancs, tardifs, des pois sucrés, des raves blanches & jaunes, du cerfeuil, des épinards. On replante des laitues, oignons à tondre, raifords &c.

Foire du Mois de Juin 1817.

Aiguebelle	7	Lagnieu	23	Romont	17
Appenzel	2	La Sale	4	Rothwyl	24
Balstal	2	Laufen	9	Rue	11
Badenweiler	2	Larivière	26	Ruffey	12
Beaufort	18	Les Gras	16	Rumilly	4
Beaume	16	Liestel	4	Rupt	16
Belfort	2	Liste f. D.	16	S. Amour	2
Bendorf	30	Liechtensteig	2	S. Aubin C. N.	9
Berng	25	Lillaire	13	S. Claude	7
Bienne	5	Loche	24	St. Croix	12
Biot	2	Lonchamois	26	S. Jeoire	6
Bischofzell	12	Lons Saunier	15	St. Julien G.	4
Blamont	4	Loèche V.	24	S. Jean Maur.	23
Bletterans	26	Lutry	19	St. Trivier C.	2
Bois le Duc	18	Maffongi	26	S. Vit	4
Bouclans	16	Martigni V.	10	S. Ymier	6
Bourg 4 15 16	17	Megeve 2	25	Samoens	6
Boudri	4	Mirecourt	2	Sancey	25
Brevrai	9	Moirans	30	Sempach	2
Bruyères	13	Morbier	3	Siffac	25
Bure	25	Monbozon	10	Strasbourg	24
Champagne	7	Monbeliard	9	Sursee	26
Champagnole	23	Montfleur	9	Tassenieres	23
Chalon f. Saon.	28	Montmir C.	24	Terval le C.	10
Chalonge	28	Mont fr. V.	27	Thoirette	19
Chatel Chalon	30	Montferrand	6	Thône	7
Chateau Renard	13	Moutmartin	13	Tour du Mex.	17
Charmont	24	Montjustin	30	Travers	16
Clairval	17	Morges	25	Vallengin	2
Clairveaux	20	Mortau	3	Vercel	16
Colmar	24	Morzine 9	23	Vilmergen	23
Collonge	21	Motiertravers	24	Vietlisbach	30
Compefieres	2	Monterol	12	Vesoul	25
Courdemaiche	6	Moutier en Tar.	28	Wyl en T.	3
Courchapoix	10	Niedersept	4	Uri	12
Crufeille	2	Nourmond	2	Zurich	2
Delemont	23	Nozeroy	2		
Dijon	18	Oizellay	2		
Doucier	16	Olthen	23		
Echallens	17	Orchamp	6		
Ericourt	30	Orgelet	24		
Estavayer	4	Ornans	30		
Faucognex	19	Passavant	23		
Feldkirch	24	Petit Chietre	28		
Fourg	9	Pierrefontaine.	18		
Fraitans	17	Pontarlier	28		
Gaillard	11	Plot	13		
Genève	30	Pont de Roide	2		
Gendré	21	Pontecis	10		
Gigni	10	Porentui	23		
Grandfon	26	Port sur Saone	13		
Grandessiat	25	Rigny	10		
Gy	30	Rixoufe	21		
Juffei	17	Roche fort J	6		
Köstenholz	20	Rochevineux	27		
Lachaffagne	13	Rolle	27		
La Cluzaz	2	Romainmotier	20		



bat. Il s'y refuse. « Puisque tant de braves seigneurs, s'écrie-t-il, sont morts pour moi, je ne survivrai point à leur perte ! » En disant ces mots, il se précipite dans les rangs des confédérés, & périt en défendant vaillamment sa bannière ! ... Alors la masse de l'infanterie Autrichienne prend la fuite. Les nobles veulent en faire autant. Un nuage de poussière qu'ils apperçoivent dans le lointain leur font découvrir leurs domestiques fuyant avec leurs chevaux, après les avoir lâchement abandonnés. ... Il ne leur reste d'autre parti que celui de mourir & de vendre chèrement leur vie. ... La terre est bientôt jonchée de leurs cadavres & inondée de leur sang ! — Les Autrichiens perdirent dans cette journée quatre mille hommes. Il n'y eut point de famille noble en Helvétie qui n'eut quelque deuil à porter, plusieurs même furent entièrement éteintes. On remarqua parmi les morts, Nicolas Duth, a-voyer & porte enseigne de Zoffingue, ville appartenante alors à l'Autriche, & qui avoit voulu avaler le drapeau de sa bannière, dans la crainte qu'elle ne tomba au pouvoir des vainqueurs. Deux de Mullinen, que Léopold honoroit de son amitié. Sigefroi d'Erlac, que la liberté sembloit punir d'avoir pris les armes contr'elle. Deux de Halwill, dont la famille avoit été constamment attachée aux intérêts de la maison d'Autriche. Le glorieux Jean d'Ochsenstein, qui paya chèrement ses grossières

1	Mardi	s Théobald		12	* <i>Respectons fertile</i>	
2	Mercure	V isitacion. N. D.		26	Δ ♀ □ ♀ ♀ vent	Dern. Quartier le
3	Jeudi	s Procopius		9	Δ ☉ ♀ en	6, n'a pas bien du
4	Vendre	s Ulrich		21	♀ en	des vieux beau stable.
5	Samedi	s Anselme		3	Δ ♀ * ♂ ♀ + fructi-	Nouvelle Lune le
	27.	<i>Lever du sol. 4 h. 14 m.</i>			<i>Couch. du sol. 7 h. 46 m.</i>	14, procure du
6	Diman	E 5 s Efaïe Tr.		16	☾ à 9 h. 12 m. d. m.	beau fertile
7	Lundi	s Villibald		27	☾ ♀ ♀ mor-	fiant Prem. Quart. 21
8	Mardi	s Chilian		9	* ☉ ♀ □ ♀ Ap.	hormis un instant
9	Mercure	s Cyrille		21	<i>tels que Dieu</i> ☾ ☉	bon de suspect ses airs
10	Jeudi	Les 7 Frères		3	♂ ♀ □ ♀ ♂ ♀ + tems	sont profitables.
11	Vendre	s Pie Pape		15	* ♂ ♀ ♀ en	vent Pleine Lune le 28
12	Samedi	s Hermogaré		27	♂ ♀ □ ♀ ♀ même tr.	vent de l'humide.
	28.	<i>Lever du sol. 4 h. 18 m.</i>			<i>Couch. du sol. 7 h. 42 m.</i>	
13	Diman	E 6 s Henri E.		11	☾ Δ ♀ ♂ autorise pl.	
14	Lundi	s Bonaventure		23	☉ à 10 h. 46 m. d. m.	JUILLET , ainsi
15	Mardi	s Marguerite		6	☉ Δ ♀ * □ ♂ le b.	nommé par Marc
16	Mercure	Div. d. A. Can.		19	Δ ♂ ♀ <i>Oui</i> ♀ fertilité	Antoine à cause de
17	Jeudi	s Alexis		3	♂ ♂ □ ♀ ♀ de bizeux	la naissance de Jule
18	Vendre	s Spérat s Scap.		16	♂ * □ ♀ ses bon t.	César arrivée en ce
19	Samedi	s Arnold s Rose		30	* ♂ ♀ plus chaud	mois : on l'appeloit
	29.	<i>Lever du sol. 4 h. 25 m.</i>			<i>Couch. du sol. 6 h. 35 m.</i>	auparavant Quinti-
20	Diman	E 7 s Elie M.		14	Δ ♀ Δ ♂ □ ♀ fructi-	lis, cinquième mois
21	Lundi	s Arborg. Fr.		28	☾ à 0 h. 22 m. a. m.	Le 23 de ce mois l'As-
22	Mardi	s Marie Magd.		12	☾ ♀ ♂ ♂ Pér.	tre du jour logera à
23	Mercure	s Apoline s C.		27	☉ en	l'enseigne du
24	Jeudi	s Christine		11	Δ ♀ ☉ □ ♂ ♂ + ton-	est le cinquième si-
25	Vendre	s Jacques Christ		25	<i>grands dans le</i> ♀ nerre	gne du Zodiaque.
26	Samedi	s Anne		9	☾ * ♂ Δ <i>quel</i> fertilité	Depuis le premier
	30.	<i>Lever du sol. 4 h. 33 m.</i>			<i>Couch. du sol. 7 h. 27 m.</i>	Juillet jusqu'au 31
27	Diman	E 8 s Beatrix		23	* ♀ ♂ ♀ les fa-	doux les jours ont dimi-
28	Lundi	s Samson		7	☾ à 8 h. 36 m. d. m.	nué de 30 minutes
29	Mardi	s Marthe		21	☾ ♀ en	vent le matin & d'autant
30	Mercure	s Abdon		4	♂ ♂ □ ♂ <i>vorise</i> plu-	le soir.
31	Jeudi	s Germain		16	* ♂ ♂ ♀ □ ♀ vieux	

On doit pincer les tiges qui dépassent les echallas en conservant les plus belles pour remplacer par des provigures les fouches mortes dans le voisinage. On peut semer du cerfeuil dans les jardins, de la chicorée, des choux à tondre depuis le printemps jusqu'au mois d'Aoust & quantité d'autres jardinages.

JUILLET a XXXI Jours.

Foires du Mois de Juillet. 1817.

Bevil.	11	Gais S.	28	Romont	8
Abtentze	18	Gessenai	4	Rougemont D	17
Abondance	30	Gimel	14	Rue	23
Aeschlimatt	21	Grandval	22	S. Amour	16
Aix	26	Grenchen	7	S. Aneberg	22
Altkirch	28	Haberslulin	10	S. Claude	7
Amanci	28	Herzogenbuch	2	S. Genis	21
Andelot	5	Hericourt	17	S. Hipolite	14
Annecis	28	Joachimsthal	25	S. Hilaire	4
Arau	2	Juffei	29	S. Marie aux M	16
Arberg	2	Ilanz	28	S. Jean Maur.	4
Arbourg	2	Klingnau	2	S. Paul	26
Arlai	30	La Chapelle	1	Saigneleger	21
Arwangen	17	Laferté	5	Sallenoves	1
Audeux	11	La Roche	10	Sæckinge	25
Augsbourg	4	Langnau	16	Selongey	2
Beaucaire	22	Langres	15	Sempach	9
Bellegarde	28	La Sarraz	1	Tagninge	23
Belvoir	23	Les Chauvins	2	Thonon	4
Bendorf	7	Lons Saunier	15	Ueberling	4
Besançon	14	Lucens	4	Vallence	15
Blamont	4	Lullin	10	Valdshout	25
Bois le Duc	2	Madel. p. l. R.	22	Vallenbourg	14
Bonneville	15 16	Madel. p. dig.	21	Vaudrey	14
Bons	8	Mayence	25	Veinfeld	9
Bouclans	7	Monbeliard	7	Vevey	29
Bulle	31	Motta M.	11	Vezelei	21
Buttes	15	Moudon	2	Villafant	10
Chambériat	10	Mouthe	12	Villifau	7
Chapelle	1	Munster Arg	22	Vinzier	1
Chat. du Pré	21	Munich	25	Vius en S.	1
Chaumergi	25	Neufchatel	2		
Chauffin	11	Neuftadt	25		
Chauvin	2	Nyon	3		
Cheiferei	16	Nozeroi	8 30		
Chiavena	15	Orbe	14		
Clusaz	1	Orchamps	1		
Concife	5	Orgelet	24		
Cluses	28	Petit Born.	7		
Coffonai	10	Pleure	14		
Datteried	10	Porentrui	28		
Beschaud	17	Pouilli	21		
Echelles	26	Quingey	2		
Etifvil	22	Rheims	20		
Flumet	3	Reineck	29		



plaisanteries contre les Suisses. Le baron de Hasenberg, qui, après avoir montré sa fagesse dans le conseil, avoit prouvé son courage dans le combat, & étoit péri un des premiers en combattant vaillamment. — Les Suisses perdirent deux cents hommes. Ils ne poursuivirent point leurs ennemis. Après avoir resté trois jours sur le champ de bataille, ils s'en retournèrent dans leurs pays chargés de butin & couverts de gloire. Ce fut ainsi que se termina cette mémorable journée, dans laquelle Arnold Winkelried, par un généreux dévouement, sauva l'élite des guerriers de la Suisse d'une ruine totale; la patrie & la liberté d'un danger imminent!

Héros magnanime! ton nom glorieux vivra dans les fastes Helvétiques; il franchira la barrière des siècles; il sera prononcé avec attendrissement par les races futures, & il sera chargé des bénédictions de tous les hommes. ... Puisse ta mémoire nous environner & nous servir de rempart! Puisse-t-elle, dans le besoin, produire chez tes petits neveux ces prodiges de vertu dont tu leur donnas un si sublime exemple! ...

On inhuma le corps de Léopold à Königfeld, & on se servit pour l'y transporter du même chariot qui avoit porté les cordes destinées au supplice des habitans de Sempach!

A la suite de cette victoire, les Bernois, fortis de la troupe dans laquelle ils paroissent être, portèrent la guerre dans les pays

1	Vend	Pierre aux L.	29	☉ ♀ ♀ ♀	Quand ven-
2	Samedi	s Etienne	4	☉ + ☽ ☉ Δ ♀	teux
3	Diman	E 9 Inv. S Etien.	23	* ♀ * ☽	on est ♀ chaud
4	Lundi	s Dominique	5	☽	à 3 h. 8 m. d. m.
5	Mardi	s Ol. M. N.	17	☽ ♀ ☽ ♀ ☽ ☽	Ap.
6	Mercre	Transf N S.	29	* ☽ ☽ ☽ ☽	boraf-
7	Jeudi	s Donat Ev.	11		marie, adieu ♀ queux
8	Vendr	s Ciriaque	23	* ♀ ☽ ♀ ♀	c'est chaud
9	Samedi	s Romain	5	☽ ☽ ♀ en ☽	plu-
10	Diman	E 10 s Laurent	18	* ♀ affez ri ☽	vieux
11	Lundi	s Susanne	1	☽ ♀ ♀ en ☽ ☽	chaud
12	Mardi	s Claire	28	☽	à 9 h. 36 m. a. m.
13	Mercre	s Hipolite	13	☽ ☽ ☽ ☽	dan-
14	Jeudi	s Eusebe V.	27	☽ ♀ * ♀ ☽ ♀	gereux
15	Vendr	Assomp. N.D.	27	* ♀ ☽	Qui ♀ chaud
16	Samedi	s Roch Conf.	11	* ☽ ☽ ♀	vous suspect
17	Diman	E 11 s Severus	25	* ♀ ♀ Δ ♀	fla- chaud
18	Lundi	s Agapite	10	☽ ☽ * ♀ ☽ ☽	Per
19	Mardi	s Sebald	24	☽	à 5 h 6 m. a. m.
20	Mercre	s Bernard	8	☽ en ☽ ☽	☽ plu-
21	Jeudi	s Philibert	21	☽ ♀	toit amant vieux
22	Vendr	s Simphor.	5	☽ Δ ☽ ☽ ☽	chaud
23	Samedi	s Zachée	19	☽ en ☽ ☽	☽ tonnerre
24	Diman	E 12 s Barthelém	3	* ♀ Δ ☽ ♀	menace
25	Lundi	Louis Roi Fr.	16	☽ ☽ ☽ ☽	vous ♀ vent
26	Ma di	s Severin	29	☽	à 7 h 48 m. a m
27	Mercre	s Ruth Fin Car	12	☽ ☽ ☽ ☽	☽ nuage
28	Jeudi	s Augustin	25	☽ ♀ ☽ ☽ ♀	☽ pluie
29	Vendr	Déc. S. Jean	7	☽ ♀ * ♀ ☽	☽ chaud
30	Samedi	s Benjamin	14	☽ en ☽ ☽	rechigne ferti-
31	Diman	E 13 s Rebecca	1	* ☽ ☽ ♀	☽ mari. ♀ lité

On decharge la vigne de sa seconde pousse, afin de donner par là acces aux rayons du soleil & faciliter la maturité du raisin. Il faut encore nettoyer le terrain des mauvaises herbes. On peut semer dans ce mois des bettes à tondre & d'hyver, du cerfeuil, différentes fortes de carottes, choux & autres jardinages.

AOUST a XXXI Jours.

Foires du Mois d'August 1817.

A Eschl 25	Fischbac 11	Nidau 26	„ Urfann 11
Aigue. 22	Fourg 20	Noirmond 5	„ Ymier 25
Atstet en 18	Frick im T. 4	Olthen 18	Saillans 12
Altkirch 11	Franktal 21	Ormont f. 18	Salins 18
Andilly 22	Gaillard 29	les m. 25	Sallanche 4
Anneceis 25	Genève 25	Orcham J. 22	Schaffou. 25
Annoire 20	Gigni 11	Orcham D. 4	Schwelb. 12
Arau 6	Glise 15	Orgelet 25	Semonc. 4
Arbois 7	Glorvelier 15	Passavant 27	Soleure 5
Arintho 19	Glaris 19	Pellionex 18	Stekborn 25
Aubois 25	Hanau 1	Pesme 4	Surfée 28
Belfort 11	Hautvil 25	Pesige 30	Tassenier 29
Belvoir 21	Hermites 25	Planchaib. 4	Tagninge 25
Benfeld 11	Houtvil 6	Pleure 9	Tschang. 20
Befancon 25	Jougne 25	Plot 16	Tervais C 19
Bienne 14	Igny 29	Pfullend. 25	Toirette 21
Bizot 19	Laferté 27	Pont d. B. 21	Ueberlin. 25
Blamont 4	Lagnieu 29	Pontecis 12	Unterhal. 11
Boège 23	Landeron 11	Port f. f. 4	Valdiliez 18
Bons 11	Landsho 25	Provence 18	Vallengin 16
Brengarte 13	Lamanche 6	Quingey 18	Valleri 14
Bourgduif 11	Larixouf. 15	Raperfwi 20	Vangen 13
Bourg 4	Lesbouch 16	Recolagn 19	Vatvil 13
Bruyères 11	Les bois 26	Reichnau 16	Villafant 11
Chatea. R 11	Le Muys 27	Rheinfel. 27	Villifau 11
Chaudecr 30	Les Rouffe 9	Richensé 11	Villed. p. 13
Chilli 30	Liechstell 6	Risc. zu B. 4	Volfgang 23
Chiffel 15	Lignères 23	Rigney 9	Zerbst 25
Clairvaux 20	Lons Sau. 15	Rixouse 15	Zoffingue 25
Colligny 18	Marlioz 2	Rochevin 29	Zweifim 27
Collonge 20	Mellingue 10	Romont 19	
Coffonai 28	Mienli 21	Ronchau 29	
Dammerk 26	Morez 16	Rue 28	
Diengen 25	Morbier 5	Ruffey 18	
Dieffenho 11	Montbél. 11	Rumi. 14 25	
Dole 30	Montmour 4	St. Amou 27	
Echallen 18	Mont f. V 25	„ Aubin 26	
Einfishei 25	Morat 20	„ Claude 7	
Eternos 12	Mortau 5	„ Cergue 11	
Etiswyl 21	Moudon 27	„ Jean d. 29	
Engen 25	Mouffier 11	„ Juli. J. 29	
Epoisse 18	Mouterol 26	„ Jean M 29	
Feterne 18	Mout. g. v. 2	„ Triv C 18	
Felinge 12	Neuvevil 26	„ Vit 25	



soumis à la domination Autrichienne. — Les Suisses prirent & démolirent plusieurs châteaux de seigneurs qui s'étoient déclarés contr'eux. Ils s'emparèrent de la ville de Vesen, dans laquelle ils avoient reçu les habitans dans leur confédération, non en qualité de sujets, mais en qualité d'alliés & de bourgeois. — Cette guerre se termina par une trêve qui devoit durer deux années.

La trêve expirée, les ducs d'Autriche ne firent aucune disposition pour en prolonger la durée — Les habitans de Vesen, n'avoient point senti le prix de cette liberté que les Suisses leur avoient donnée. Ils payèrent ce bienfait par la plus noire perfidie!... Ils ouvrirent, pendant la nuit, les portes de leur ville aux Autrichiens; qui passèrent au fil de l'épée la garnison Suisse, plongée alors dans la sécurité & le sommeil!... Les confédérés n'ayant point les moyens de se venger, dissimulèrent pour lors cette offense.

La prise de Vesen laissoit le pays de Glaris ouvert aux incursions des Autrichiens Les autres Cantons conseillèrent aux Glaronnois de faire leur paix particulière avec la maison d'Autriche. Ils ne purent consentir aux conditions qu'elle vouloit leur imposer. Il s'agissoit d'acheter la paix par le plus dur esclavage!... Tous préférèrent la mort, & se décidèrent à repousser la force par la force.

Des troupes Autrichiennes, au nombre de huit mille hommes, se trouvoient déjà réunies à Vesen — Le comte de Tokenbourg, le

1	Lundi	s Gilles Vér.		13					Que ven-			
2	Mardi	s Juste Lazare		25								à 9 h. 24 m. a. m.
3	Mercr	s Antonin		7					de ceux			
4	Jeudi	s Marcel		19					bourasque			
5	Vendr	s Herculian		1					peuples d.			
6	Samedi	s Magnus		13					Couch. du sol. 6 26 m.			
		36. Lever du sol. 5 h 3 m.										
7	Diman	E 14 s Reine		26					bélas beau t			
8	Lundi	Nativité N. D.		9					bonne			
9	Mardi	s Gorgon		23					que			
10	Mercr	s Nicolas d. T.		7					de pérature			
11	Jeudi	s Felix s Jacob		21					à 7 h. 18 m. d. m			
12	Vendr	s Tobie Sacer		6					chaud			
13	Samedi	s Aimé		21					vastes con- vent			
		37. Lever du sol. 5 h 46 m.										
14	Diman	E 15 Ex s		5					vent			
15	Lundi	s Nicodème		20					menaçant			
16	Mardi	s Euphémie		4					tems			
17	Mercr	4 Tems Vig.		18					à 11 h. 18 m. a. m.			
18	Jendi	s Fereol		2					agr.			
19	Vendr	s Janvier		16					trées, à quels bon			
20	Samedi	s Faustin		29					labo-			
		38. Lever du sol. 5 h 57 m.										
21	Diman	E 16 s Mathieu		13					dechiremen rieux			
22	Lundi	s Maurice		26					Equin.			
23	Mardi	s Teclé		8					d'Automne			
24	Mercr	s Gamatiel		21					humidité			
25	Jeudi	s Cléopas		2					à 10 h. 30 m. d. m.			
26	Vendr	s Cyprien		15					encore ivrées			
27	Samedi	s Colm. Dam.		27					tempéré			
		39. Lever du sol. 6 h. 8 m.										
28	Diman	F 17 s Enem		9					fructi-			
29	Lundi	s Michel		21								
30	Mardi	s Jérôme		3					fiant			

Dernier Q. le 3 n'ordone rien hors de saison. Nouvelle Lune 11, parait propre aux semailles. Premier Q. le 17 s'occupe pour de la pluie convenable. Pleine Lune le 25 n'admet que du profitable.

SEPTEMBRE, prend son origine du nombre sept, que l'on exprime par le mot *Septembre*. Avant l'édit de Charle IX il étoit le septième de l'année martiale. Le 23 le soleil entrera à la céleste, qui est le septième signe du Zodiaque, &c. Depuis le 1 de ce mois jusqu'au 30 les jours ont diminué de 25 m. le matin & le soir.

On doit nettoyer encore les vignes des mauvaises herbes qui épuisent le terrain, entretiennent une humidité autour des raisins qui les disposent à la pourriture, surtout dans les années humides. On doit éviter de semer ou planter du jardinage dans les vignes qui face les meilleurs principes de la végétation, porte de l'ombre sur les raisins si contraire à leur maturité.

SEPTEMBRE a XXX JOURS.

Foires du Mois de Septembre 1817.



Table listing fairs (foires) by location and date. Columns include location names and their corresponding dates in September 1817.

baron Hans de Bonstetten, le chevalier Jean de Klingenberg, à la tête de six mille hommes Autrichiens, devoient venir attaquer les lignes élevées par les Glaronnois, au travers du défilé de Nâfels. — Le comte de Verdenberg s'étoit chargé, avec deux mille hommes, de tourner ces lignes & de prendre à dos ceux qui les défendoient. — Ceux-ci étoient au nombre de deux cents, & commandés par le capitaine Mattis Buhel. — Le neuvième d'Avril de l'an 1388, à la pointe du jour, ils apperçurent les Autrichiens venir à eux. — Le tocsin sonna de toutes parts. — Cent cinquante Glaronnois accoururent à la défense de leur compatriotes. Des messagers furent expédiés à Zurich, Uri & Schwitz. Celui de Schwitz seul put parvenir à sa destination. — Le capitaine Mattis Buhel, avec le renfort qu'il venoit de recevoir, opposa aux Autrichiens une vaillante résistance. Le nombre l'emporta enfin sur la valeur, & les Autrichiens forcèrent sur plusieurs points les lignes des Glaronnois. Mattis Buhel prit le parti de la retraite. — Les Autrichiens se répandirent comme un torrent dans le pays. Ils brûlèrent Mollis, Nâfels, & s'avancèrent jusque près du bourg de Glaris, pillant & égorgeant tout ce qui tomboit sous leurs mains. Le tocsin continuoit à se faire entendre; l'agitation se prolongeoit dans les vallées les plus reculées. Le capitaine Buhel vint à travers mille dangers planter sa bannière sur le sommet de la colline pierreuse du Rutti. Yverdon 2. Zoffiug. 3. Zurich 11. Zurzach 1.

X. MOIS. OCTOBRE. ELECTIONS. LUNAISSONS

1	Mercre	s Remi <i>Ev.</i>	♄	15	♂ ♀ en ☉ ♃	♃ brouil-
2	Jeudi	s Legier	♄	27	♂ ♀ ♃ ♃ ♃	♂ lards Dernier Q. le 3,
3	Vendre	s Lucrece	♄	9	☉ à 3 h. 9 m. a m.	prédit du profita-
4	Samedi	s François	♄	21	☾ ☽ ☽ ☽	Le vent ble.
40.	<i>Lever du sol. 6. h. 20. m. Coucher du sol. 5. h. 40. m.</i>					
5	Diman	s Placide	♄	4	♂ ♀ ☽ ☽ ☽	Nouv. L. le 10, sexe aime beau ne s'écarte guère
6	Lundi	s Bruno	♄	17	♂ ♀ ☽ ☽ ☽	tems du beau
7	Mardi	s Judith	♄	1	♂ ♀ ☽ ☽ ☽	♂ ♀ à ☐ frais Prem. Q. le 17,
8	Mercre	s Pelagie	♄	15	♂ ♀ ☽ ☽ ☽	♂ ♀ j uir airs ne paroît pas don-
9	Jeudi	s Denis	♄	30	♂ ♀ ☽ ☽ ☽	☐ ♀ varia- ner de grandes
10	Vendre	s Gédeon	♄	15	☉ à 3 h. 44 m. a m.	pluies.
11	Samedi	s Firmin	♄	30	♂ ♀ ☽ ☽ ☽	ble Pleine L. le 25,
41.	<i>Lever du sol. 6. h. 33. m. Coucher du sol. 5. h. 27. m.</i>					
12	Diman	s Maximin	♄	15	☐ ♀ ☽ ☽ ☽	ses airs ressem- blent assez à l'au-
13	Lundi	s Edouard	♄	30	☐ ♀ ☽ ☽ ☽	tomne.
14	Mardi	s Calixte	♄	14	♂ ♀ ☽ ☽ ☽	☐ ♀ nuage
15	Mercre	s Therese	♄	28	♂ ♀ ☽ ☽ ☽	♂ ♀ beau
16	Jeudi	s Gall Abbé	♄	12	☾ ☽ ☽ ☽	☐ ♀ de tems
17	Vendre	s Florentin	♄	26	☉ à 6 h. 50 m d. m.	OCTOBRE, ce
18	Samedi	s Luc Evang.	♄	9	♂ ♀ ☽ ☽ ☽	mois ainsi nommé
42.	<i>Lever du sol. 6 h. 44. m. Coucher du sol. 5. h. 16. m.</i>					
19	Diman	s Savinian	♄	22	♂ ♀ ☽ ☽ ☽	parce qu'en comp- tant du mois de
20	Lundi	s Vendelin	♄	5	♂ ♀ ☽ ☽ ☽	beau Mars il est le hui-
21	Mardi	s Ursule	♄	18	☐ ♀ ☽ ☽ ☽	tième. Le soleil en-
22	Mercre	s Vailler	♄	30	♂ ♀ ☽ ☽ ☽	trera en ☽ le 23.
23	Jeudi	s Severin	♄	13	☉ en ☽ ♀	retient bon Il est le huitième si-
24	Vendre	s Salomé F.	♄	24	☉ ☽ ☽ ☽	gne du Zodiaque,
25	Samedi	s Crispin	♄	6	♂ ♀ ☽ ☽ ☽	♂ ♀ vent qui domine depuis
43.	<i>Lever du sol. 6 h. 55. m. Couch. du sol. 5 h. 5 m.</i>					
26	Diman	s Amand	♄	18	☉ en ☽ ♀	le 23 Octobre jus-
27	Lundi	s Gabin	♄	30	♂ ♀ ☽ ☽ ☽	qu'au 21 Novem-
28	Mardi	s Simon Jude	♄	11	♂ ♀ ☽ ☽ ☽	bre. fort humide
29	Mercre	s Narcisse	♄	23	♂ ♀ ☽ ☽ ☽	frais Depuis le 1 Octo-
30	Jeudi	s Lucian	♄	5	♂ ♀ ☽ ☽ ☽	bre jusqu'au 31. les
31	Vendre	s Quentin	♄	17	☐ ♀ ☽ ☽ ☽	teux jours ont diminué
						de 53 minutes le
						rité jeux matin & le soir.

Ce mois récompense les travaux pénibles du vigneron, c'est celui où il fait la récolte, qui est plus ou moins abondante, suivant les soins qu'il donne à la vigne, suivant le plus ou moins d'intelligence qu'il met à sa culture; Il doit d'avance préparer les utensiles à recueillir le raisin & surtout les tenir propres pour ne pas donner de mauvais goût au vin.

OCTOBRE 1 XXXI Jours.

Foires du Mois d'Octobre 1817.

Adelbode 7	Entlibuch 29	Manton 30	„ Gervais 3
Aigle 29	Eschalmatt 13	Martigni V. 21	„ Hipolite 1
Albeuve 27	Einsideln 6	Menzingen 20	„ Jeoire 17
Amberieux 29	Estavayer 22	Meyenfeld 6	„ Laurent 17
Anemace 27	Etivvil 14	Morbier 31	„ Jean maur 31
Arau 15	Flumet 6	Monst. Erg 21	Saillans 13
Arbourg 16	Foncine 3	Monbeliard 6	Samoens 21
Arintho 28	Fourg 20	Montmour. 20	Salanche 29
Angsbourg 29	Fraufeld 20	Monthey 8	Sarnen 17
Arvangen 29	Frutigue 21	Montreux 31	Schwarzbour 30
Aulieu 16	Genève 2	Montriché 10	Schwitz 16
Aufentier 3	Gex 16	Morgex v. d'O. 3	Schupfheim 7
Bâle 27	Gessenai 31	Morzine 1	Schwellbrun 21
Baffi 20	Gimel 6	Mot. trav 28	Seillieres 30
Beaulmes 9	Gigny 10	Moudon 22	Sempach 28
Bellevaux 9	Grandfontain. 10	Mout. g. v. 16	Semoncel 10
Belvoir 6	Glaris 27	Mouthe 17	Seven 15
Berne 21	Gruyere 22	N: D: d'Ab. 4	Stein am R. 22
Berthoud 22	Guillestre 18	Oberhasli 23	Signau 23
Biot 21	Hérifau 6	Oesch 17	Sion 25
Bizot 21	Héricourt 30	Olthen 20	Soleure 21
Blamont 7	Hermance 25	Orbe 6	Tavanes 4
Boège 30	Hittingen 13	Orcier 4	Torens 17
Bouclans 6	Houëtivil 15	Ormont def- 20	Tramelan 13
Bouchoux 4	Juffei 21	— dessus 13	Travers 9
Bourg 12	Knouaw 6	Orgelet 24	Troque 6
Brevine 23	Kybourg 15	Oenfingue 6	Valdshout 16
Briga 16	Kublis 3	Paleizieux 23	Valdillez 16
Broug 21	Laboiffiere 4	Pierrefont 11	Vallorbe 21
Bruxelle 18	La chapelle 20	Planfayon 15	Valpeline 6
Bure 1 29	La roche 10	Pontarlier 20	Vangue 23
Buttes 7	Lajoux 10	Pontecis 14	Valdahon 1
Châble. f. f. 2	Lamanche 29	Porentrui 20	Vachereffe 20
Châlon. f. f. 28	Larie 14	Port f. faon. 1	Vatwyl 15
Challonge 27	La Rochette 25	Quinguei 27	Veigi 3
Chapelle 20	Larixoufe 25	Rappefwyl 8	Verriere 14
Chatel bl. 16	La fagne 14	Reinech 9	Vetivvil 16
Chateau d'ai 20	La farraz 14	Riehbach 28	Vietlisbach 28
Châtel f. D. 27	La riviere 3	Rixoufe 25	Villafant 27
Chauvin 1	Lauffenbeur 28	Roche fort 3	Villeneuve 23
Chaufonds 28	Laufen 20	Roche fort C. 3	Villifan 20
Chauneuve 27	Leipfic 6	N. C. 31	Vintertur 9
Chiffel 23	Les chauvins 1	Roche J. 11	Visbourg 15
Cité d'Ort 29	Les bouchoux 6	Roche Suif. 20	Viomaz 27
Clairvaux 20	Les mouffier 14	Romont 14	Ville d. pont 13
Cluses 18	Liestel 22	Rougens. f. 10	Underfé. 8 31
Coligni 18	Liechtenst. 20	Rougemont 20	Ueberlingne 22
Cornol 20	Lindau 31	Rue 22	Unterhallau 21
Colmar 27	Loche 21	Ruffei 3	Uri 9
Collombay 23	Loëch V 13 28	Saigneleger 6	Utnacht 18
Dammerk. 21	Lons faunier 15	S. Amour 25	Yverdon 14
Diengen 28	Lucens 3	„ Aubin 21	Zell 22
Dornach 16	Lucerne 3	„ Claude 7	Zerbft 19
Dole 11	Lugano 13	„ Croix 2	Zeffingue 1
Erlembach 14	Lullin 1	„ Gall 15	Zoug 21
Elgg 1	Maillerai 1		Zweifimmen 23



Bientôt il fut joint par le landammar Vogel, par ses braves soldats & par plusieurs habitants du pays, qui, par petits pelotons, accouroient à lui pour défendre leur bannière.— Les Autrichiens s'étoient imaginés qu'ils ne devoient plus avoir de combat à soutenir, & que le Pays dont ils venoient de se rendre maîtres étoit pour eux une conquête assurée. Leur attention se porta enfin sur cette poignée de Glaronnois, réunis autour de leur bannière & de leur intrépide chef. Ils se rangèrent en bataille & marchèrent contr'eux. — Les Glaronnois soutinrent l'attaque & la repoussèrent. Leur petite troupe s'étant accrue jusques au nombre de quatre cent, se crut en état d'attaquer à son tour. Onze fois rompue, onze fois ralliée, onze fois elle avoit chargé l'ennemi, toujours avec la même fureur! ... Le combat avoit duré près de cinq heures. Les Glaronnois épuisés de fatigue, désespérant de pouvoir entamer leurs ennemis, combattoient déjà plus mollement, & il étoit à craindre que le nombre ne l'emportat une seconde fois sur l'héroïsme! ... Tout à coup on voit flotter une bannière sur la pente de l'alpe voisine; elle étoit accompagnée de trente jeunes guerriers de Schwitz. Leurs cris annoncent au Glaronnois le secours qui leur arrive. Ils y répondent par leurs acclamations & ces cris répétés, & redoublés par les échos des montagnes, vont porter la terreur dans l'ame des Autrichiens. Les Glaronnois, fortifiés par ce nouveau renfort, fondent sur

1	Samedi	Toussaints	☿	30	Δ ♀ * ♀ ♂ ☉	passa-	
44.		Lever du sol. 7 h. 6 m.				Couch. du sol. 4 h. 54 m.	Dernier Q. le 2,
2	Diman	E 22 Trépassés	☿	12	☾ à 6 h. 58 m. d. m.		adopte du bon.
3	Lundi	s Humbert	☿	26	☾ Δ ♂ ♀ *	blement	Nouv. L. le 9,
4	Mardi	s Charles s B.	☿	9	* ☉ ☿ ☽ ♀	beau	ne produit guère
5	Mercr	s Malachie	☿	23	Δ ☽ ☽ ♂ Jus-	pour	de bon.
6	Jeudi	s Léonhard	☿	8	* ♀ ♀ * ♀ Δ	la fai-	Premier Q. le 15
7	Vendr	s Amarante	☿	23	Δ ☽ Δ ♀ en ☽ ♀	son	avec de l'humide
8	Samedi	Les 4 couron.	☿	7	☽ ☽ ☽ ♀ ☽ ♀ ☽	Pér	envoyera des airs
45.		Lever du sol. 7 h. 16 m.				Couch. du sol. 4 h. 44 m.	froids.
9	Diman	E 23 s Théod.	☿	23	☾ 2 h. 23 m. d. E. ☉		Pleine Lun. le 23
10	Lundi	s Triphon	☿	8	☽ ♀ qu'au ☽ ☽		ne paroît pas des
11	Mardi	s Mart Ev.	☿	23	* ☽ ♂ dernier	froid	plus vilaines.
12	Mercr	s Mart. Paul	☿	8	☽ * instant il beau		
13	Jeudi	s Brisce	☿	22	* ☉ * faut ☽	tems	
14	Vendr	s Frédérich	☿	6	☽ ☽ toujours brouil.		
15	Samedi	s Leopold	☿	19	☽ à 7 h 50 m. a. m.		
46.		Lever du sol. 7 h. 26 m.				Couch. du sol. 4 h. 34 m.	
16	Diman	E 24 s Othm.	☿	2	* ♀ Δ ♂ ☽	nei-	NOVEMBRE ,
17	Lundi	s Aignant	☿	15	☽ ☽ ☽ courir	geux	exprime le nombre
18	Mardi	s Rom. Od. Ad.	☿	27	Δ ☉ Δ ☽ près hu-		neuf , par ce mot
19	Mercr	s Elizabeth	☿	9	Δ ☽ ♀ ♀ en ☽	midité	Novembre. Il étoit
20	Jeudi	s Amos	☿	21	Δ ♀ * d'atteindre v.		le neuvième mois
21	Vendr	Présent. N. D.	☿	3	* ☽ le terme bizeux		de l'année qui
22	Samedi	s Cecille	☿	15	☽ en ☽ ☽ ♀ on vent		commence par le
47.		Lever du sol. 7 h. 35 m.				Couch. du sol. 4 h. 25 m.	mois de Mars, nom-
23	Diman	E 25 s Clément	☿	27	☽ à 10 h. 10 m. a. m.		mée martiale. Le
24	Lundi	s Chrisogon	☿	8	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	Apog	courier céleste arri-
25	Mardi	s Catherine	☿	20	☽ ☽ ♀ en ☽ ♀ ♀	froid	vera au palais du
26	Mercr	s Conrad	☿	2	☽ Δ ☽ Δ ♀ agréable		le 22 de ce
27	Jeudi	s Jérémie	☿	11	☽ peut encore pé-	nuages	mois &c.
28	Vendr	s Gerold Soft.	☿	27	☽ ☽ ♀ Δ vir. ☽	vent	Depuis le 1 de ce
29	Samedi	s Saturnin	☿	9	Δ ♀ ☽ en ☽ ☽ ♀	meil-	mois jusqu'au der-
48.		Lever du sol. 7 h. 42 m.				Couch. du sol. 4 h. 18 m.	nier les jours ont
30	Diman	E 1 Ad. s And.	☿	22	Δ ♀ * ♂ ☽	leur	diminué de 23 mi-
							nute le matin & le
							soir.

La récolte de la vigne étant réduite , le vigneron ne se repose pas encore, il profite des beaux jours de ce mois pour travailler les jeunes chapons de l'année & ceux de l'année précédente; il doit arracher les vieilles vignes qu'il veut renouveler au printemps suivant , dont la terre se divise par le gel de l'hyver & s'égalise facilement.

NOVEMBRE a XXX JOURS.

Foires du Mois de Novembre 1817.

Abondance 4	Defchaud 17	Montferrand 15	„ Maurice 3
Aiguebell 14	Dieffenhose 17	Morat 19	„ Leger Ch. 19
Aifchis 4	Divonne 18	Morges 12	„ Trivier C: 3
Altkirch 25	Doucier 17	Mortau 11	„ Vit 27
Andelfingen 17	Echallens 13	Morzine 8	„ Ymier 18
Arau 12	Einfisheim 25	Moudon 19	Salnove 3
Arberg 5	Emmending 18	Mouterol 17	Saillans 20
Arlai 24	Erlenbach 11	Munster Erg 25	Salins 1
Arbon 25	Epoiffe 8	Muri 11	Sarnen 5
Attalens 10	Evian 12	Naters en V. 10	Schaffouse 15
Avenches 21	Elgg 12	Neuchatel 5	Schwitz 12
Baden 17	Faucognex 6	Neuveville 25	Selongey 12
Badenveller 6	Flumet 27	Nyon 27	Sengen 15
Balstal 6	Franktal 28	Noirmont 5	Sion 1.8.15.22
Barre 11	Fribourg S. 11	Nozeroi 3	Siffac 12
Beaume 13	Frutigen 21	Noroi 11	Sombacourt 29
Bendorf 11	Gaillard 8	Oberhasli 7	Stantz 12
Bercher 14	Genève 24	Oenfingen 24	Stekborn 13
Berne 25	Goms 29	Oesch 27	Surfee 3
Berthoud 6	Glaris 13	Oetikon 20	Tagninge 3
Befançon 17	Grandfon 12	Ollon 21	Tervai le Ch. 10
Bex 1 27	Grandeffiat 14	Oron la ville 5	Thoirette 21
Beure 13	Grindenvald 1	Orchamp 4	Thone 17
Bienne 13	Grenchen 3	Orgelet 24	Thonon 29
Biot 22	Gruyeres 19	Ornans 22	Thaingen 3
Bischofzel 13	Gy 3	Paffavant 3	Troistorens 1
Blamont 6	Hanau 51	Payerne 6	Vald 4
Blancbourg 17	Heritau 21	Petit.chiette 10	Vanzi 6
Bois le Duc 11	Hermites 10	Petit bornan 10	Veggis 7
Bons 13	Herzogbuch. 11	Pfessikon 4	Vercel 3
Bourg 12	Huemos 10	Planchaibas 6	Verfoix 11
Boudri 10	Kayferstuhl 11	Pleure 4	Vesoul 25
Brengarten 3	Klingnau 26	Poulli 22	Vevey 25
Brenet 3	Kufnacht 21	Provins 29	Veinfeld 5
Breut 12	Landeron 10	Rances 7	Vintertour 6
Brientz 12	Laupen 6	Renens 12	Vinzier 3
Bulle 6	Lausanne 14	Recologne 17	Vouxvri 14
Bulach 4	Lons faunier 15	Rheinfeld 12	Vyl en T. 18
Candel 25	Lagnieu 12	Richterschw. 18	Unterfee 19
Carouge 3	Lachen 3	Ribeauvillers 7	Uri 6
Chatel chal. 12	Loesch V. 10	Rorfchach 6	Zoffingue 17
Chateau d'ai 27	Lucens 12	Rochevineu 29	Zurich 11
Chatela. 17 29	Lugrin 3	Rolle 21	
Chaudécrot. 29	Lutry 27	Romainmot. 21	
Chaumon 14	Macon 5	Ruffey 19	
Collonge 3	Marhoz 17	Rumilly 24	
Compètière 18	Melingue 26	Rupt 14	
Coire 12	Mende 1	St. Amour 17	
Coppet 25	Moirans 3	„ Claude 12	
Coffonai 6	Moiffey 17	„ Genis 22	
Couvet 10	Morez 3	„ Gingolph 6	
Cully 21	Meyenberg 17	„ Helène 3	
Crufelle 13	Monrou 26	„ Jean de G. 12	
Dattered 12	Montbelliard 17	„ Julien 6	
Delemont 10	Montfleur 27	„ Mar. anx M 5	



leurs ennemis avec une nouvelle impétuosité! La cavalerie Autrichienne, poussée vigou- reusement, se culbute sur son infanterie. Celle-ci recule & veut aller se reformer dans la plaine. Les Glaronnois profitent du désordre qu'ils voyent chez leurs ennemis, les pour- suivent l'épée dans les reins & les obligent à changer leur retraite en une fuite générale. La route de Næfels à Mollis est bientôt cou- verte de leurs morts. Les Glaronnois conti- nuent à être joints par des compatriotes & des amis, jusqu'à ce que, sur la fin de l'action, ils se trouvèrent au nombre de mille com- battans. — Les Autrichiens doivent long- tems leur salut au pont de Vesen. A la fin il se rompt & tout ce qui reste en deçà de la rivière n'échappe au fer du vainqueur que pour périr dans les eaux.

Le comte de Verdenberg étant arrivé sur ces entrefaites, & voyant un si grand nom- bre des siens rangés au nombre des morts, prit prudemment le parti de la retraite! .. Les vainqueurs, après avoir rendu grâces à Dieu, pour cette victoire presque miraculeuse, pas- sèrent le reste du jour & la nuit suivante sur le champ de bataille, il ne leur manquoit que cinquante cinq hommes. Ils avoient enlevé à leurs ennemis treize bannières & onze cents armures. On ne connoit pas le nombre des Autrichiens noyés dans la Linth & le lac de Vallenstatt; mais on évalue à deux mille & cinq cents le nombre de ceux qui périrent

1	Lundi	s Eloi		5	à 8 h. 48 m. a. m.	
2	Mardi	s Bibiane		18	bien fr.	Der. Qua. le 1,
3	Mercure	Cast. Fr. Xa.		2	* La beau	montre du beau
4	Jeudi	s Barbe		16	* * tens	& de l'humide.
5	Vendre	s Sabine		1	couronne vent	Nouv. L. le 8,
6	Samedi	s Nicolas		16	Périg.	est partagé en beau
	49.	Lever du sol. 7. b. 46. m.			Coucher du sol. 4 h. 14 m.	& en l'alc.
7	Diman	E 2 Ad s. Ambr.		1	pluv.	Premier Q. le 15
8	Lundi	Concep. N. D.		16	à 0 h. 14 m. a. m.	promet quelque
9	Mardi	s Joachim		1	* vent	peu de bon.
10	Mercure	s Valentin Ale.		16	* est placée beau	Plein. Lune le 23
11	Jeudi	s Damase		1	* au bout tems	enverra des humi-
12	Vendre	s Sinesse		15	* en ven-	dités fraiches.
13	Samedi	s Luce Ottil.		28	* en teux	
	50.	Lever du sol. 7. b. 50. m.			Coucher du sol. 4 h. 11 m.	
14	Diman	E 3 Ad s. Nicaise		12	nei-	DECEMBRE, a
15	Lundi	s Abraham		24	à 11 h. 34 m. d. m.	pris son nom du
16	Mardi	s Adelheit		6	geux	nombre dix; c'étoit
17	Mercure	4 Tems Vig. L.		18	* de la pacifi-	le dixième mois de
18	Jeudi	s Unibald Gr.		30	* carrière. que	l'année martiale,
19	Vendre	s Nemése		12	Il faut pour bru-	ainsi nommée parce
20	Samedi	s Ursule		24	la ravir Apog. meux	qu'on comptoit dès
	51.	Lev. du sol 7 b. 52. m.			Coucher du sol. 4 h 9 m.	le m. de Mars. Le 22
21	Diman	E 4 Ad. s T. ap.		5	soltice vent	le soleil mettra ses
22	Lundi	30 Martyrs		17	en d'hiver	chevaux aux logis
23	Mardi	s Dagobert		29	à 4 h. 56 m. a. m.	du dixième si-
24	Mercure	s Adam Ev. Vig.		11	* frai-	gne du Zodiaque.
25	Jeudi	NOEL		24	fournir cheurs	Depuis le 1 Dé-
26	Vendre	s Etienne		5	* la cour- humi-	cembre jusqu'au 21
27	Samedi	s Jean Evan.		19	se dité	les jours ont dimi-
	52.	Lever du sol. 7. b. 50. m.			Couch. du sol. 4 h. 11 m.	nué de 11 minutes
28	Diman	E Les Innocens		2	en- froid	matin et soir & du
29	Lundi	s Thomas Ev.		15	tière nua-	21 au 31 ils ont cru
30	Mardi	s David		28	geux	de 5 minutes matin
31	Mercure	s Sylvestre		12	à 7 h. 38 m. d. m.	& soir.

On profite encore du peu de beaux jours de cette arrière saison pour finir d'arracher les vieilles vignes pour porter la terre, opération nécessaire & que le vigneron ne doit jamais négliger sans cela les fouches du bas sont ensevelies par la terre que le fossoir & les pluyes y accumulent toutes les années, & dégarnit par ce moyen, la partie supérieure.

Foires du Mois de Décembre 1817.

Igle	17	Grenoble	4	S. Hilaire	5
Altsteten	11	Houëtvil	3	S. Julien	12
Altorf	4	Ilanz	16	S. Triv. C.	29
Ambérieux	6	Ignny	22	Samoens	16
Anneceis	1	Kayfersthul	29	Salins	23
Arau	17	Kaysersberg	6	Sancey	15
Arbois	10	Klingnau	29	Sarnen	1
Aromas 3	22	Kublis	5	Schwitz	4
Aubonne	2	Laroche	15	Selongey	22
Beaufort	24	Langnau	10	Seilleres	18
Bex	26	Lariviere	23	Serlier	3
Blamont	6	Lagnieu	15	Strasbourg	26
Bonne	8	Langthal	2	Surfée	6
Bourg	6	Laufen	15	Tassenieres	22
Brengarte	22	Lentzbouurg	11	Thonon 2	18
Broug	9	Lons faunié	15	Thun	17
Bruyeres	17	Lucerne	23	Valdshut	6
Bulle	11	Martigni V.	2	Vatvyl	2
Chable f. f.	18	Mirecour	12	Villafant	3
Chaumergi	18	Morez	20	Vilmergue	2
Clairval	2	Maiche	23	Vezellei	9
Clairvaux	20	Monbeliard	8	Villeneuve	4
Cluses	1	Monthey	31	Villifau	15
Collonge	23	Montmélian	26	Vinterthur	18
Coligny	18	Moudon	27	Vius en Salle	5
Colmar	25	Mulhouse	6	Ury	4
Constance	1	Neuveville	30	Ueberlingen	6
Courendelin	8	Nidau	9	Yverdon	26
Dole	4	Orgens	26	Zweifimen	11
Echandens	26	Olthen	15	Zug	3
Eglisau	2	Orbe 8	26		
Entlibuch	1	Orgelet	24		
Emmending	9	Payerne	18		
Einfilden	4	Pont du Bourg	2		
Estavayer	3	Porentrui	1		
Erlach	3	Pfullendorf	17		
Fraisans	8	Port f. f.	10		
Frauenfeld	8	Quinguey	18		
Ferney Vol. 3	22	Rapperfwyl	17		
Fribourg B.	22	Richbach	9		
Gendré	18	Romont	3		
Gex	1	Rue	18		
Gessenai	5	Ruffley	8		
Gigni	10	S. Amour	2		
Glaris	11	S. Claude	8		



de la main des Glaronnois. Le comte Ulric de Saxe, le baron Hans de Bonstetten, le chevalier de Klingenberg, furent au nombre de ces derniers. Le lendemain du combat, les Glaronnois se portèrent sur la ville de Vesen, qui se trouva abandonnée par ses habitans. Cette ville parjure fut vouée aux flammes; elle ne put se relever de ses cendres, & ses murailles ruineuses attestent encore l'opprobre dont elle s'est couverte.

Les Glaronnois instituèrent dans la suite une fête solennelle pour célébrer l'immortelle journée de Næfels. Chaque année, au premier Dimanche d'Avril, ils se rendent en procession sur cet honorable champ de bataille. Ils vont visiter, avec une pieuse reconnaissance, les onze pierres dressées comme autant d'autels à la liberté, sur les onze places où leurs braves ancêtres onze fois rompus & ralliés, recommencèrent onze fois leur attaque. A la sixième pierre, ils s'arrêtent pour entendre la récitation d'un discours religieux & patriotique, & la lecture des noms des braves morts à Næfels pour la défense de leur liberté & le salut de leur patrie!... Ils se livrent ensuite à l'impression des grands souvenirs que cette fête rappelle, & aux récréations d'une joie innocente & légitime.

34

É P H E M E R I D E S,

DESCRIPTION des Quatre Saisons de l'Année M. DCCC. XVII.

Premier Quartier, de l'Hiver.

L'Entrée de cette froide & refrognée saison a déjà eu lieu le 21 Décembre dernier, alors le Thème du ciel nous faisoit voir le ☉ entrant dans la 4 maison à 9 h. 42 m. du soir au 00 du ♋ son fatélite l'y précédoit déjà d'un degré, ♄ & ♃ étoient aussi dans le même appartement, le 1 au 29 du signe venimeux & le dernier au 7 degré de l'archer, ♃ étoit logé à la 6 au 21 de l'urne du ♋, pour ♀ & la ☾ logoient ensemble à la 5 ♀ au 6 & celle ci au 8 degré du ♋, sortant d'une aimable conférence: maintenant passons au jugement de sa température.

JANVIER entre par une variété d'airs qui deviendront sombres & neigeux, puis suivis d'un froid véhément qui ne laissera échapper que bien peu de bons intervalles.

FÉVRIER radoucit d'abord l'air par du neigeux & par des lueurs de soleil que les nuées nous intercepteront & procureront du dégel de peu de durée, mais sans nous faire désespérer après cela d'avoir de jolis momens

MARS nous donne pour étrenne du froid, après un peu de trouble qui fera ensuite place à un bon temps que les environs de la nouvelle Lune rebarbouilleront fortement, ce qu'étant passé, le reste du mois n'aura que peu d'intempérie.

Second Quartier du Printemps.

L'grand luminaire après avoir parcouru les signes méridionaux, viendra se poster sur la grande ornière pour partager une fois le jour & la nuit en parties égales, donnant en même temps un salut d'adieu pour six mois aux habitans de là l'Équateur. Le 20 mars à 11 h. 20 m. du soir, sera le moment de son entrée au 00 du ♋ & donnera cours à cette aimable saison, ♃ & ♄ se plaçoient alors dans la 3 maison pres de leur bon voisin, ♃ au 1 degré & ♄ au 6 des ♋, ♄ au coin d'Orient au 11

du ♋, ♃ à la 3 au 11 du ♋ ♀ à la 6 au 16 du bœuf. Enfin Diane au 4 du même signe gardant le montant de fils de joie. Passons au sujet de sa fructification.

AVRIL. Quoique ses airs paroissent vouloir être beaucoup changeans surtout en fraîcheurs humides, il nous en promet des convenables & agréables sur la fin.

MAY. Il n'y a pour ainsi dire que les environs, du dernier quartier qui soient décidés à porter obstacle à une fructification honnête.

JUIN. Sa température chemine par du bon profitable interrompu à diverses fois par du dommageable en de certaines contrées.

Troisième Quartier de l'Été.

L'orsque le soleil sera parvenu au plus haut point du tropique d'Été, donnera entrée à cette chaude & salutaire saison & marquera le plus grand jour & la plus courte nuit de toute l'année, en se logeant, le 21 Juin à 9 h. 21 m. du soir, dans la maison d'infirmité au 00 de l'♋, ♃ & ♄ retournant sur leurs pas, ♃ depuis l'ascendant étant au 6 des ♋, ♄ dès la 10 maison & du 3 degré de l'archer, ♃ plein de force & glorieux, occupe le montant des facultés au 21 d'Aries, ♀ est reduite au silence dans la concavité des airs au 25 du ♋, ♄ à la 5 maison au 16 degré des ♋. Enfin la lumière des amoureux est toute feue en la 8 gardant le 25 de la pucelle. Les trois mois de ce quartier nous font augurer la constitution suivante.

JUILLET menace de pluie à son entrée, après la chaleur se mettra en campagne; elle sera interrompue environ le 13 par une pluie fructifiante, mais la chaleur reprendra bientôt après son empire pour n'être plus que peu traversée.

AOUST promet d'abord une bonne chaleur, les 9 & 10 donneront de la pluie & la Nouvelle Lune du menaçant, le 18 & 19 seront humides & encore les environs du 26 au 28, ce qui fera un assés bon temps.

33
SEPTEMBRE se dit seulement trop sec, quoiqu'on prévoye quelques pluies aux environs des 5, 15 & 22 ce qui est à souhaiter pour les semailles.

Quatrième Quartier de l'Automne.

CE quartier délicieux commence ordinairement lorsque Phaëton rentre pour la seconde fois de l'année sur la ligne Équinoxiale régulariser le jour & la nuit & qui retourne après une longue absence faire une visite régulière à ses contemporains Austraux, ce moment est le 23 Septembre à 10 h. 57 m. du matin. Dans cet instant, le globe céleste nous faisoit voir les planettes éparpillées dans le firmament, de cette manière ♄ r. & la blonde dans la 6 maison, ♃ au 1 de gré & la ☾ au 8 des ☽, ♃ à la 3 au 6 degré du ☽, ♃ à la maison de dignité au 18 des ☽, ♀ à celle de bonne fortune au 21 du ☽, ♃ à la 2 maison au 26 des ☽, & le bel œil du monde à celle des affections de la vie au 00 des ☽. Donnons un coup d'œil sur la variation des airs de cette saison.

OCTOBRE. Son commencement n'annonce pas du rebutant & la Nouvelle Lune semble passablement belle, mais le premier quartier procure de l'humide & la Pleine Lune des vents frais.

NOVEMBRE. Les premiers jours sont passables, mais l'approche de la Nouvelle Lune avec éclipse au soleil nous fera sentir des humidités froides puis quelques jours de pacifiques succéderont, vers le milieu la neige couvrira les hauteurs ensuite les airs bizeux se mettront en vogue, de façon qu'on ne prévoit que peu de doux depuis son milieu.

DÉCEMBRE. Débute par du froid suivi de divers airs les uns bien rudes par le milieu, puis des passables suivront & enfin la Pleine Lune n'en laissera échapper que très peu de bons.

Des Éclipses.

LE nœud Écliptique étant au commencement de cette année au 24 degré 17 du neuvième signe du Zodiaque, c'est pourquoi il n'y aura point d'Éclipse de Lune pendant le cours de cette année, mais deux de soleil. La première est le 16 Mai que la Nouvelle Lune ar-

rivera à 7 h. 10 m. du matin, la Paralaxe procurera la vue de cette éclipse, en Afrique & aux extrémités méridionales de l'Europe. L'autre éclipse de soleil arrivera le 9 Novembre, à 2 h. 23 m. du matin & par conséquent invisible pour nous.

De la fertilité de la Terre.

C'est uniquement de la Bénédiction du Seigneur que dépend la fertilité de la terre, sans elle, les soins & les peines du laboureur seroient inutiles. Cependant, si les lecteurs de ce Journal désirent d'apprendre ce que le Thème céleste nous fait espérer, nous pouvons dire que, moyennant la grace de Dieu, il nous assure qu'il sera suffisamment de tous biens & de bonne faveur. Que Dieu veuille nous les préserver des orages !

Des Guerres.

AINSI qu'on ne sauroit s'attendre d'une année, qu'il n'y ait d'éclipses dans quelques parties du globe: de même aussi, il est comme impossible, qu'on puissent espérer une seule qu'il n'y arrive quelque déchirement. En effet, nous voyons ♃ cet infatigable guerrier, fort & rempli d'audace, se préparer encore à répandre le sang dans des contrées sous les astérismes des ☽ & ☽: & Astrée cette précieuse Déesse, qui, durant les siècles d'Or habitant la terre: rapprovisionner sa demeure céleste, où déjà l'injustice des hommes la contraignit d'y remonter. Prions Dieu par un vrai amendement, pour que les malheurs n'entrent jamais dans notre chère Patrie !

Des Maladies.

Cette année non plus que les autres, ne sera pas exempte des diverses épreuves auxquelles les mortels sont ordinairement exposés, & durant laquelle plusieurs seront obligés de payer le tribut à la nature. Ce n'est pas que nous ayons à craindre de l'intempérie des saisons pour en augmenter le nombre, au contraire, l'année subira une température qui lui est propre & naturelle. Toutefois préparons-nous toujours à faire une heureuse fin !



RELATION CURIIEUSE DES CHOSES LES PLUS REMARQUABLES.

Notice de quelques objets propres à intéresser la curiosité publique.

Après les grands événemens qui se sont passés dans le cours des deux dernières années, et qui ont amené le retour de l'ordre en Europe par des secousses nouvelles mais inévitables, événemens auxquels notre position ne nous permettoit plus de rester étrangers comme nous avons eu le bonheur de l'être à la plupart des révolutions et des bouleversemens qui les avoient précédés, on pourroit croire que le résumé des choses survenues à la suite, la paix étant conclue et le calme rétabli, ne présenteroit rien de bien propre à exciter l'attention du public, si longtemps absorbée par des objets d'une si haute importance. On se tromperoit en jugeant ainsi. Cette année, non moins que les précédentes, offre aux Neuchâtelois une suite assez remarquable de faits curieux, intéressants, dignes d'être mis sous leurs yeux, et le *Messenger Boiteux*, pour remplir la tâche qu'il s'est imposée, d'en tracer le tableau à ses Concitoyens, ne sera embarrassé que dans le

choix des matériaux. Car ils se présentent cette fois à lui en telle abondance qu'il ne pourra que les indiquer rapidement pour s'accommoder au peu d'espace qu'il lui est permis de donner dans ses feuilles à des objets de cette nature.

Audiences générales.

La Charte constitutionnelle, que S. M. le Roi de Prusse en reprenant la souveraineté de ce pays, nous a donnée pour fixer nos droits politiques et nous en garantir la durée, annonçoit sous le nom d'*Audiences générales*, si connu dans nos annales et si fécond en souvenirs patriotiques, l'établissement d'une assemblée nationale où seroient représentés les divers Ordres de l'Etat, et qui auroit la triple attribution de délibérer sur les loix, les impôts et les formes judiciaires. Un règlement, émané du trône pour la formation de ce corps législatif, ne tarda pas à paroître, mais ne fut pas d'abord mis à exécution à cause de quelques modifications qu'on jugea convenable d'y apporter. Cene fut que dans le courant de février 1816 qu'un rescrit de la Cour annonça

l'intention de S. M. de voir les audiences s'assembler sans ultérieur délai. L'époque de leur ouverture étoit fixée au 5 mars suivant. Les ordres furent en conséquence donnés dans tout le pays, les districts convoqués; les Électeurs choisis et les Députés nommés d'après toutes les formes prescrites. Partout cette opération se fit avec tranquillité, avec décence. Aucun mouvement tumultueux, aucun esprit de parti ne troubla l'ordre nulle part. Les assemblées furent calmes, et les choix portèrent généralement sur des hommes jouissant de l'estime publique.

Tous les Députés appelés à siéger aux Audiences se réunirent, le jour fixé, au château de Neuchâtel pour se constituer. De là ils se rendirent dans le Temple, où, après une prière préparatoire à cet acte solennel, ils prêtèrent serment nominativement et l'un après l'autre entre les mains de S. E. Mr. le Gouverneur. Le canon annonça au public le moment de la prestation du serment. Un discours relatif à la circonstance, prononcé du haut de la chaire par le Doyen de la vénérable Compagnie des Pasteurs, membre lui-même des Audiences, termina cette cérémonie imposante, également propre à faire réfléchir ceux qui en étoient les objets, et à toucher vivement ceux qui n'y assistoient que comme simples spectateurs.

Cette première session des Audiences excitoit l'intérêt général: elle devoit avoir des résultats d'une grande conséquence, et l'issue de ses opérations pouvoit servir de présage à tout ce que l'on auroit lieu d'en attendre pour l'avenir. On n'étoit pas sans inquiétudes sur les suites des dissentimens d'opinion qui s'étoient manifestés et de certaines préventions que l'on savoit exister chez quelques personnes. Ces craintes étoient bien mal fondées. Le meilleur esprit, le plus touchant accord a régné dans les délibérations. Il y a eu sans doute divergence dans les avis proposés comme cela doit nécessairement être dans toute assemblée nombreuse qui discute des questions d'un grand intérêt. Mais tous les Députés; animés du noble désir de répondre à ce qu'on avoit droit d'attendre d'eux, n'ont rivalisé que de zèle pour le bien public, et n'ont pas tardé à tomber d'accord sur les moyens de le procurer.

F

Il s'agissoit avant tout d'aviser aux moyens de répartir entre les diverses Communes et tous les sujets de l'État, à proportion de leurs facultés respectives, comme le Gouvernement l'avoit sagement résolu et annoncé dans le temps, les dépenses occasionnées par le passage et le séjour des troupes alliées en 1813 et 1814 et qui s'élevoient à près de sept cent mille francs de notre monnaie; somme énorme pour un pays d'une aussi petite étendue et d'aussi peu de ressources territoriales que le nôtre. Des calculs approximatifs faits d'avance par des personnes en état d'en juger, avoient porté au sept pour mille de toutes les fortunes le quantum nécessaire pour arriver à cette somme. Toute mesure de rigueur, impôt à établir, déclaration des biens à exiger, taxation à faire d'autorité, répugnant aux Audiences, elles ont assez présumé de l'esprit public qui règne parmi nous, pour croire qu'un appel au patriotisme de leurs concitoyens seroit préférable à une contribution forcée. En conséquence elles ont voulu tenter la voye d'une souscription basée sur le principe de 7 pour 1000, mais remis à l'honneur et à la bonne foi de chacun pour en fixer le montant d'après son avoir personnel, avec une peine comminatoire toutefois contre quiconque seroit évidemment trouvé en fraude à cet égard.

L'évènement a pleinement justifié leur confiance. Les vingt-deux Comités d'arrondissemens, créés par le Conseil d'État pour vaquer sous la direction d'un Comité central, à l'exécution de cette mesure, ont eu presque partout la satisfaction de pouvoir rendre témoignage de la loyauté avec laquelle et les Corporations et les particuliers y ont concouru pour ce qui les concernoit. En résultat on a obtenu une somme excédant de passé L 32,000 celle qu'il falloit trouver. Dès que le montant de la souscription a été connu, les Audiences assemblées de nouveau (le 24 Juin) pour déterminer le mode de perception à suivre, ont décrété que cette perception se feroit par tiers, en trois termes assez éloignés l'un de l'autre pour que chacun des contribuables eut le temps d'y pourvoir sans gêne. Plusieurs de ceux ci se sont acquittés en plein dès le premier paiement, qui dans la

généralité a produit plus de la moitié de la somme totale: particularité remarquable, que nous croyons devoir rapporter ici comme faisant honneur au pays, où elle prouve qu'il y a encore beaucoup de gens chez qui les calculs de l'intérêt personnel se taisent devant les motifs du bien public. En général tout ce qui s'est passé à cette occasion, cette confiance des Autorités d'une part, la manière dont on y a répondu de l'autre, doit donner de notre caractère national une opinion avantageuse à nos contemporains, et fera aux yeux de nos neveux un trait honorable de notre histoire.

Solemnité religieuse

Un Prince religieux ne laisse échapper aucune occasion de manifester ses sentimens de piété, et de faire comprendre à ses peuples, que c'est à Dieu et à la Providence qu'il faut rapporter la gloire de tout. Le Roi notre auguste Souverain, après avoir glorieusement réparé ses pertes, raffermi les fondemens ébranlés de sa Monarchie, et ajouté de nouvelles Provinces à ses anciens Etats, rentré victorieux dans sa Capitale, rendu à l'amour de ses sujets et aux soins paisibles du gouvernement à la suite de tant de travaux, et d'épreuves, a ordonné la célébration d'un service religieux dans toutes les contrées de sa domination pour rendre grâces à Dieu de ses succès et de la paix qui en a été le fruit. Ce jour fixé au 18 Janvier 1806, a été célébré aussi dans toutes les Eglises de ce pays avec beaucoup de recueillement et de solennité. Tous les Pasteurs ont été appelés à faire à ce sujet un sermon de circonstance, dont le texte étoit ces belles paroles du Ps. XXXV. v. 27. *Que ceux qui sont affectionnés à ma justice se réjouissent avec un chant de triomphe, et qu'ils fassent éclater leur joye, qu'ils disent incessamment, Magnifié soit l'Eternel qui veut la paix de son serviteur.* Dans plusieurs Paroisses on en a fait un jour de dévotion, qui a été chommé comme un jour de jeûne; dans d'autres, une fête publique, où le service divin a été suivi de réjouissances et d'amusemens. A Neuchâtel le Conseil d'Etat et le Conseil de Ville, partis l'un du Château et l'autre de l'hôtel de Ville se sont rendus au Temple en corps et en costumes de cérémonie. C'étoit un jeudi, par conséquent jour de marché. On n'avoit pas été avi-

sé à temps pour pouvoir le contremander. Mais sans aucun ordre de la part du Magistrat, sans aucune mesure prise à ce dessein, par un simple tact des convenances, et comme si l'on se fut concerté au loin pour cela, les bateaux, les chars, la multitude de ceux qui avoient des denrées à vendre ou des approvisionnement à faire, affluèrent de toutes parts dès la veille au matin, et un marché abondant se tint le mercredi, en sorte qu'aucun bruit, aucun mouvement incommode ne troubla la solennité du lendemain.

Institutions pieuses.

Mais nulle part peut-être cette journée n'a été célébrée avec plus d'édification et de fruit qu'à la Brevine, où elle a donné naissance à une fondation pieuse qui en perpétuera le souvenir d'une manière bien honorable pour cette Commune. M^r. Huguenin, maire du lieu, ayant réuni avant l'heure du service divin les fonctionnaires publics et les notables de la Paroisse, leur proposa de consacrer l'équivalent de ce qu'ailleurs on alloit dissiper en divertissemens et en parties de plaisir, dont il ne resteroit le lendemain qu'un vain souvenir peut-être mêlé de regrets, à une œuvre de charité qui sanctifieroit cette journée et en feroit véritablement une fête patriotique. Il ouvrit, en conséquence, une souscription pour commencer un fond destiné à fournir d'abord aux Catéchumènes pauvres les livres de dévotion à leur usage, et à les aider ensuite des secours les plus essentiels pour les mettre en état de recevoir avec fruit l'instruction religieuse qui leur est destinée, surtout en ménageant à ceux dont le domicile est éloigné les moyens de se loger, pendant les six semaines que dure cette instruction, dans le village même et à portée de la Cure, pour leur éviter en allées et venues une grande perte de temps, beaucoup de fatigue et peut-être des dangers réels, dans un climat aussi rude au milieu des rigueurs de l'hiver. (a) Cette proposition fut accueillie comme elle devoit l'être. Chacun des assistans s'empressa de concourir pour quelque chose à un établis-

(a) On sait que dans ce pays les 6 semaines qui précèdent Noël sont le temps ordinairement consacré à l'instruction des Catéchumènes, qui doivent alors employer presque toutes les heures de la journée à l'étude de la religion ou à des exercices de piété.

sement ainsi fondé par des motifs de religion et d'humanité. Dès le jour même les contributions furent nombreuses, et s'élevèrent à une somme considérable pour un lieu qui n'est pas riche. Cet exemple, que vient de donner la paroisse de la Brévine, d'une sollicitude touchante en faveur d'une portion de la société, faite pour inspirer de l'intérêt à tout le monde, ne sera-t'il point imité dans les autres paroisses de ce pays, où se montrent les mêmes besoins, et plus de ressources peut-être pour y pourvoir ? Il n'en est aucune où l'on ne puisse faire quelque chose de pareil avec la certitude de produire un grand bien. Ceci nous conduit naturellement à parler d'un autre établissement, bien plus étendu, d'une utilité plus générale, auxquelles ont été appelées à concourir toutes les paroisses de ce pays indistinctement, qu'on organisait à Neuchâtel à peu près dans le même temps que la Brévine faisoit sa fondation en faveur des Catéchumènes, qui pourroit presque être envisagée comme une branche particulière de celle que nous annonçons. On comprend que nous voulons parler de la *Société Bibli- que*, qu'ont eu à cœur de former dans ce pays, à l'instar de ce qui s'est fait dans plusieurs des Cantons voisins nos Confédérés, dans la plupart des villes considérables de l'Europe, et dans quelques-unes des contrées les plus reculées et les plus sauvages des trois autres parties de la terre, des hommes animés du desir de répandre les idées religieuses, et de ramener aux principes de la morale Evangelique la classe des pauvres de la Société, qui n'y demeure souvent étrangère, que parce qu'elle n'a pas toujours à sa portée les moyens d'instructions propres à les lui inspirer. Il étoit naturel que l'impulsion donnée par cette grande Société anglaise, dont les travaux et les succès ont quelque chose de prodigieux, ne fut pas perdue pour nous et nous mit en mouvement à notre tour. Un programme répandu dans le pays, et une circulaire adressée à M^{rs}. les Pasteurs dont la coopération devenoit indispensable ont annoncé au public, que le but de l'entreprise est de fournir des exemplaires de nos saints livres aux familles pauvres ou peu aisées qui en sont dépourvues, en les donnant gratis aux premières, et les vendant aux autres à meilleur marché qu'elles

ne les achèteroient ailleurs. Le plan de l'association, avec le projet de règlement qui doit en diriger la marche, que l'on a tâché d'approprier, autant qu'il étoit possible, à nos circonstances et à nos localités, soumis à l'examen des autorités supérieures tant civiles qu'ecclésiastiques, en ont été hautement approuvés. Le Gouvernement les a munis d'une sanction expresse; le Conseil de la ville de Neuchâtel a voté un don de 100 louis pour former le premier fond, la Classe en a donné 25, plusieurs particuliers ont généreusement doté l'établissement, la plupart des Paroisses ont fourni au-delà de ce qu'on attendoit, en sorte que la souscription ouverte à ce sujet, a produit dès cette première année une somme suffisante pour mettre la Direction en état de travailler déjà efficacement à remplir la tâche qu'elle s'est imposée. Nous savons positivement qu'elle s'en occupe avec activité, et si elle tarde à en montrer les résultats, ce n'est que pour les rendre plus sûrement avantageux, plus conformes au vœu général des souscripteurs, plus analogues à ceux des Sociétés voisines avec lesquelles il est naturel de se concerter puisque l'on tend au même but. Au reste, elle rendra elle même, quand le moment en sera venu, comme elle s'y est engagée dans son programme, un compte de ses opérations, qui en fera suffisamment connaître au public les motifs et les détails.

Il nous semble qu'un tel établissement, fondé dans des vues toutes Chrétiennes, doit plaire également aux amis de la religion et aux amis de l'humanité, et trouver un concours efficace chez tous ceux qui s'intéressent aux progrès de la piété et au maintien de l'ordre et des mœurs.

Etablissement de bienfaisance.

Une autre Institution de bienfaisance, qu'on ne sauroit trop louer et qu'on devroit imiter partout, est celle d'une école de charité, formée depuis quelque temps au Locle pour recueillir, élever et mettre en état de gagner leur vie, de jeunes filles abandonnées et mendiantes, sans distinction de Commune, sans le concours d'aucune Caisse publique, et uniquement par des souscriptions particulières et ces dons volontaires, qui ont été assez considérables pour que l'on ait pu porter

Déjà à 24, le nombre de ces enfans ainsi soustraits à la misère, et mettre même quelque chose en reserve pour commencer un fond permanent. Il n'est presque personne au Locle qui n'ait eu à cœur de contribuer à cette bonne œuvre à proportion de ses moyens. Douze Dames du lieu en ont la surveillance en qualité de Directrices, elles y consacrent leur tems et leurs soins avec un zèle et un dévouement qui rappelle le tems des Dorcas, et qui sont trop au dessus de nos éloges pour que nous nous permettions de leur en donner aucun, mais nous les remercions, au nom de l'humanité qu'elles servent si bien, et nous laissons à celui qui a dit qu'il regarde comme fait à lui même ce que l'on fait à l'un de ses plus petits à les en récompenser.

La classe pauvre ou peu aisée des vigneron, des journaliers et des artisans qui manquent d'ouvrage à Neuchâtel, trouve une ressource bien commode et bien précieuse dans les travaux que la Ville continue à leur ménager à Pierrabot, où près de 200 ouvriers sont journellement occupés à un défrichement qui va mettre en valeur un vaste terrain jusqu'ici perdu pour l'agriculture, et reçoivent à la fin de chaque semaine un salaire proportionné au travail qu'ils ont fait suivant leur âge, leur sexe ou leurs forces. Dans cette entreprise dirigée avec autant d'intelligence que d'humanité, soumis à un ordre réglé et à une surveillance de tous les momens, on répartit l'ouvrage à faire entre les diverses familles auxquelles il est réservé, en raison du nombre des individus qui les composent, des besoins qui les pressent et des ressources qu'elles peuvent avoir, laissant à chacun de ceux qui y sont employés la liberté de quitter momentanément quand il se présente quelque ouvrage ailleurs, au moyen de quoi il n'y a ni journée perdue pour eux, ni travail en retard pour personne. C'est un vrai bienfait de l'Administration, dont ceux qui en profitent doivent sentir tout l'avantage dans ce temps de calamité où les moyens de gagner diminuent à mesure que toutes les denrées renchérissent.

C'est encore une mesure vraiment paternelle que celle qu'a pris le Magistrat de Neuchâtel forcé d'augmenter de nouveau (en Septembre 1816) le prix du pain pour le mettre en rapport avec celui auquel il se vendait dans le

reste du pays et dans toutes les contrées voisines, de ne le faire qu'en ménageant aux pauvres, et à ceux qui sans l'être précisément ont cependant peine à suffire par le travail à leur entretien, la facilité d'avoir à 2 creutzers au-dessous de la taxe (à 9 cr. au lieu de 11.) du très bon pain, fait de pur froment et parfaitement boulangé. Une Commission particulière a été chargée de tous les minutieux détails de mouture, de cuisson est de débit relatif à cet objet, ainsi que des précautions convenables à employer pour prévenir les fraudes et les abus. Nous savons que des mesures analogues ont eu lieu aussi en divers autres endroits, au Locle, à la Chaux de fonds, à Fleurier, dans l'une de nos manufactures à grands ateliers, et peut être ailleurs encore... (Honneur aux Chefs d'administrations publiques, aux Gérans d'associations particulières qui font un tel emploi de l'autorité qu'ils ont en mains et de la confiance qu'on leur accorde! Heureux les indigens qui trouvent ainsi chez les supérieurs dans la dépendance desquels la Providence les appelle à vivre, cette humanité cette commisération, qui leur assure une protection efficace au besoin et des secours toujours prêts au moment de la détresse).

Education publique

Ce n'est pas seulement par des ordonnances et des dispositions relatives à l'assistance des pauvres, que l'Administration de la Ville de Neuchâtel signale son zèle pour le bien public. Sa sollicitude porte sur d'autres objets d'un intérêt égal et d'une aussi grande utilité. Elle vient d'en donner une nouvelle preuve en ajoutant aux établissemens d'éducation publique depuis longtemps mis en activité par ses soins, deux nouveaux établissemens, qui en complètent en quelque sorte le plan et en étendent sensiblement les bienfaits.

L'un est une Chaire de Philosophie, destinée à fournir à ceux de nos jeunes gens qui ont achevé leurs Humanités et leurs Belles-lettres, les moyens de faire encore dans leur patrie, sous les yeux de leurs parens et à beaucoup moins de frais qu'ailleurs, les autres études préparatoires à l'Université, dont on sait que le séjour est d'autant plus dangereux qu'on y arrive plus jeune et moins bien pré-

paré. La Commission d'éducation a été chargée du soin d'organiser cette nouvelle école dans le temps qu'elle croira le plus propre à la faire quadrer avec celles dont elle a déjà la direction.

L'autre est l'érection d'une Chaire de Droit, destinée non seulement à enseigner les principes de la Jurisprudence civile et criminelle, commune à toutes les nations policées, mais encore et spécialement à faire connoître notre Coutume locale, nos formes judiciaires et tout ce qu'il y a de particulier dans notre manière de procéder en jugement, afin que ceux qui veulent courir la carrière du barreau ou celle des offices de magistrature, ayent à leur portée, pour s'y rendre propres, des secours qu'ils chercheroient vainement dans des académies étrangères, et reçoivent dans des leçons appropriées à cet objet les lumières qu'il a fallu jusqu'à présent attendre du temps et d'une longue pratique. La Direction de cette école supérieure qui va s'ouvrir incessamment a été confiée avec le titre de Professeur, à M^r. Charles de Perrot, docteur en droit et membre du Grand Conseil, dont la réputation déjà faite, quelque jeune qu'il soit encore, sert de garant à ses succès, et qui saura rendre à la fois utile et attrayante à ses disciples une étude faite pour intéresser parmi nous quiconque aime son pays et aspire à le servir. On s'empressera sans doute à profiter de cette facilité offerte à tous les sujets de l'Etat de compléter leurs études et de se former d'avance aux emplois auxquels ils pourront être appelés un jour.

Industrie.

L'association formée sous les auspices du Gouvernement, il y a quelques années, pour venir au secours de l'industrie de nos montagnes en souffrance, et dont nous avons parlé déjà plusieurs fois dans nos feuilles (Voy. Messag. Boit. de 1813. 1814. et 1815.) a continué ses travaux avec activité et avec succès. Il s'est formé dans ses ateliers des ouvriers habiles en un genre de fabrication auparavant inconnu à nos artistes (les instrumens de Physique et de Mathématiques), et il en est sorti des ouvrages qui peuvent rivaliser avec ceux des fabriques les plus renommées de l'Europe pour cette partie. Le but que l'on

G

s'étoit proposé étant suffisamment rempli, et le moment venu d'achever la liquidation de l'établissement déjà faite en grande partie, on a vendu par enchères publiques au Locle et à la Chaux de fonds, en Juin 1816, tout ce qui se trouvoit lui appartenir en machines, outils, livres ou objets manufacturés pour en répartir le produit au sol la livre entre, les intéressés déjà remboursés des $\frac{4}{5}$. de leurs avances, et qui ont ainsi la satisfaction d'avoir efficacement aidé la classe industrielle de leurs concitoyens, et retiré à peu près en plein le capital qu'ils avoient destiné à cette œuvre patriotique sans trop compter sur sa rentrée. Notons ici, comme une particularité qui n'est pas sans intérêt, que le *toisé* des deux principales routes de nos montagnes a été fait au moyen d'instrumens fabriqués dans ces ateliers, avec une facilité et une exactitude qui prouvent la perfection de ces instrumens et l'utilité de l'entreprise qui les a produits.

Dans un moment où le commerce languit et souffre partout, où les affaires et les relations mercantiles, extrêmement restreintes, n'offrent que peu de chances de bénéfice, où les récoltes les plus productives à l'ordinaire sont réduites presque à rien, où le renchérissement de toutes les choses de première nécessité, rendent rares et difficiles les moyens de subsistance, il est intéressant de voir se créer au milieu de nous des branches d'industrie qui ouvrent de nouvelles sources de gain. Telle est la raffinerie de sucre que M^{rs}. Jean Jaques Huguenin et Henry Fleury viennent d'établir aux Bercles dans l'enceinte de la Ville de Neuchâtel, et dont les premiers essais, qui ont pleinement réussi, promettent des profits suffisants aux entrepreneurs, et offrent au public le double avantage d'occuper utilement un assez grand nombre de bras et de conserver au pays une somme considérable en numéraire qui en sort annuellement pour l'acquisition de cette denrée.

Maladies.

Ce qui nous reste à dire pour achever cette notice sera moins réjouissant que ce qui a précédé. On le sait dès longtemps et on l'éprouve tous les jours, que tout est mêlé de biens et de maux dans la vie; et quand on rencontre tant de chances heureuses, il faut bien s'at-

tendre à en subir aussi quelques unes de contraires.

Une maladie cruelle dont le nom même était autrefois inconnu, et qui depuis quelques années a été l'objet des recherches des médecins, et a, dans plusieurs pays, excité l'attention des Gouvernemens, le terrible *Croup* a exercé ses ravages parmi nous, enlevé un grand nombre d'enfans; et plongé bien des familles dans le deuil. On en connoit assez maintenant la marche et le traitement pour réussir à sauver la plupart de ceux qui en sont atteints, moyennant que les remèdes soient administrés avec la plus grande promptitude. On ne sauroit donc assez recommander aux parens d'appeler les secours de l'art, dès qu'ils croient appercevoir les premiers symptômes de ce mal. Le moindre délai, une heure de retard pourroit devenir funeste, tant les progrès en sont rapides et la fin soudaine. Quelques personnes ont craint qu'il ne fut lié de quelque manière avec la *Vaccine*. Mais on ne voit pas trop quel rapport il y auroit entre un moyen reconnu si efficace pour arracher les enfans à la mort et un mal qui les tue, et pour nous rassurer entièrement à cet égard, il suffit d'observer ici que plusieurs des enfans que nous avons vu mourir du *Croup* n'avoient point été vaccinés, et que même les premiers qui l'ont eu parmi nous (c'est un fait bien constaté) en furent atteints avant que l'usage de la vaccine fut venu jusqu'à nous.

Une autre prévention, mieux fondée en apparence contre cette pratique presque partout adoptée de nos jours, est celle à laquelle a donné lieu l'épidémie de petite vérole naturelle qui a régné en divers endroits de ce pays pendant le cours de cette année, que les précautions de la police pour prévenir la contagion n'ont pû arrêter, et qui a atteint plusieurs enfans que l'on savoit positivement avoir été vaccinés. Nous répondrons avec les médecins qui ont observé de plus près ce phénomène, 1^o. qu'il n'est nullement prouvé que les enfans dont on parle eussent eu le véritable vaccin, leur vaccination ayant eu lieu à une époque où l'on ne prenoit encore aucune mesure légale pour en suivre la marche et en constater les effets; 2^o. que parmi les enfans qui ont

ainsi pris la petite vérole naturelle, il en est plusieurs qui n'avoient point été vaccinés, mais bien inoculés, ce qui confirme ce que l'on savoit déjà, que l'on peut avoir deux fois cette redoutable maladie; 3^o. que tous les enfans vaccinés, qui ont pris la petite vérole, l'ont eue bénigne et sans accident, tandis que chez beaucoup d'autres elle a été confluyente et mortelle, ensorte qu'il paroît démontré, que la vaccine est au moins un préservatif contre le danger et les suites de cette affreuse maladie, si elle n'en est pas toujours un infailible contre la maladie elle même.

Température et cherté.

La température de l'année a été constamment humide et froide. A un hiver long et rigoureux ont succédé des pluies presque continuelles et tellement abondantes que les eaux se sont élevées et maintenues pendant plusieurs mois à une hauteur où on ne les vit jamais en cette saison, et où il est rare qu'elles restent en aucune autre au-delà de quelques jours. Toutes les terres basses en ont été couvertes de manière à en rendre la culture impossible ou les récoltes nulles. Les fourrages, les céréales et toutes les autres productions en ont souffert en beaucoup d'endroits. Partout les grains ont eu peine à mûrir, la moisson a été fort tardive même dans le bas; elle n'a commencé qu'avec le mois d'Octobre dans les vallées intermédiaires, et l'on ne savoit si elle pourroit se faire aux montagnes, comme l'on doutoit encore à cette époque sil y auroit une vendange, tant étoient retardés le peu de raisins restés dans nos vignes qui avoient offert la plus belle apparence au printemps.

Ce dérangement des saisons ayant eu également lieu dans tous les pays qui nous environnent et qui nous fournissent des comestibles, il en est résulté un renchérissement extraordinaire de toutes les denrées, des embarras réels pour les subsistances, des craintes de disette qui en faisoient déjà ressentir les effets: les blés, les pommes de terre, les légumes, les fruits, le vin, tout est monté à un prix excessif, tout est devenu rare et difficile à se procurer. Un tel état de détresse ne pouvoit manquer d'exciter la sollicitude des Adminis-

trations. Aussi les a-t-on vu prendre à l'envi des mesures de surveillance contre les fraudes du moment, et des mesures de prévoyance pour les approvisionnements à venir.

Divers phénomènes singuliers, entr'autres des taches répandues sur le disque du Soleil, et auxquelles on attribuoit ce désordre des éléments et tout ce qui en résultoit de fâcheux, avoient donné lieu à des appréhensions populaires que nourrissoient les sinistres prédictions de certains Astronomes ou Prophètes prétendus, qui en étoient venus jusqu'à annoncer à jour fixe la fin du monde. Bientôt après on a cru avoir des pronostics d'une autre nature et des signes avant-coureurs d'une belle arrière saison. Les Cigognes, disoit-on, étoient revenues et pondoient de nouveau, les hirondelles, au lieu de partir, recommençoient à nicher, les morilles reparaissoient dans les bois comme au printemps..... C'est au moment où ces heureux présages semblent se vérifier par le retour d'un Soleil radieux et de plus de chaleur qu'on n'en ait éprouvé de toute l'année, que nous terminons cette notice, qui ne seroit pas sans intérêt pour nos lecteurs, si nous avions sù l'approprier convenablement aux choses qui en font le sujet.

Mouvement de l'Hôpital POURTALÈS, pendant les années 1813, 1814 et 1815; rendu public par ordre de la Direction.

Au commencement de l'année 1813, la Direction de l'Hôpital fondé par M^r. Jacques L^s DE POURTALÈS l'ainé, fit connaître (a) au public le nombre des malades qui avoient été reçus et traités depuis l'ouverture de cet établissement. Elle se proposoit d'en agir de même à l'expiration de chaque année; mais au mois de Décembre 1813, le service ordinaire de l'Hôpital fut totalement interrompu. La colonne de l'armée Autrichienne, qui, à cette époque, traversa la Principauté, conduisoit à sa suite un très-grand nombre de soldats atteints de fièvres nerveuses. A son passage

(a) Voyez le *Messenger Boiteux* de 1814.

par Neuchâtel, elle en plaça 125 dans l'Hôpital Pourtalès, où il n'existoit que 30 lits, et d'où furent immédiatement expulsés tous les sujets du Pays. Cet entassement de malades disproportionné au local et aux ressources de l'établissement, eut les suites les plus fâcheuses. L'ordre et le service de la maison furent complètement changés. Les Dames hospitalières, épuisées par des fatigues excessives, exposées à l'infection d'une maladie très-contagieuse, furent presque toutes grièvement malades. Quatre aides et élèves du Médecin en chef, sept domestiques ou infirmiers eurent le même sort. Cet état pénible, qui menaçoit l'hôpital d'une désorganisation totale, fut supporté avec courage et résignation. Les Dames hospitalières, habituées à servir Dieu en l'humanité souffrante, prodiguèrent leurs soins à ces soldats étrangers. Au mois de Mars 1814, l'étendue donnée aux hôpitaux militaires dans ce pays permit enfin l'entière évacuation de l'Hôpital Pourtalès. A cette époque son aspect étoit affligeant. Le mobilier étoit en quelque sorte détruit; l'extrême propreté, ordonnée par le fondateur, et qui distingue si avantageusement cette maison, avoit disparu. La Direction fit travailler sans retard à rétablir les objets perdus ou endommagés, et surtout à purifier l'Hôpital des miasmes dont il étoit infecté. Elle résolut de n'y admettre de nouveaux malades qu'au 1^{er} Octobre: six mois ayant été jugés indispensables pour le rétablissement du mobilier, et surtout pour l'entière purification des appartemens.

Les détails dans lesquels on vient d'entrer, expliqueront la différence sensible qui existe entre le nombre des malades soignés en 1814, et celui des malades qui ont été admis dans les années 1813 et 1815. Ils justifieront aussi le silence qu'a gardé la Direction depuis la notice qu'elle publia en 1813.

Le tableau ci-après, tiré des Registres de l'Hôpital, (mais dans lequel ne sont point compris les soldats Autrichiens reçus au nombre de 231, et portés dans l'Etat-général des Hôpitaux militaires), indique le nombre des malades du pays, entrés et sortis pendant les années 1813, 1814 et 1815.

Entrés.						Sortis.			
A N N É E S.	Malades existans au 1 ^{er} Janvier.	Hommes	Femmes.	Femmes en couche	TOTAL.	Guéris ou soulagés.	Morts.	Restant au 1 ^{er} Janvier.	TOTAL.
1813 du 1 ^r Janvier au 23 Décemb.	8	146	85	10	269	248	20	1	269
1814 du 1 ^r Octob ^{re} au 31 Décemb.	1	51	26	2	80	52	9	19	80
1815	19	210	79	4	312	266	18	28	312

En 1813, le nombre des journées de séjour à l'Hôpital a été de 10,522. Ce nombre, divisé par 269, total des malades, produit pour chacun d'eux un terme moyen de séjour d'environ 39 journées.

En 1814, le nombre des journées est de 2,700: terme moyen du séjour d'un malade 33 $\frac{3}{4}$ jours.

En 1815, 10,220 journées: pour chaque malade 33 jours.

En 1813, la proportion de la mortalité a été de 1 mort sur 13 $\frac{9}{20}$ de malades, ou de 7 $\frac{1}{2}$ environ sur cent.

En 1814, cette proportion a été d'un mort sur 6 $\frac{7}{9}$ de malades, ce qui est égal à peu-près à 14 $\frac{4}{5}$ morts sur 100. Cette mortalité plus considérable provient de ce qu'en 1814 on n'a admis que les maladies graves et les victimes d'accidens survenus.

En 1815, il est mort 1 malade sur 15 $\frac{14}{18}$, ou à-peu-près 6 $\frac{1}{3}$ sur 100.

Société d'émulation.

LA Société d'émulation patriotique, dont les circonstances publiques avaient interrompu les travaux pendant les deux années précédentes, a tenu le 16 février 1816 sa séance solennelle, sous la présidence de S. E. M^r. le Baron de Chambrier notre Gouverneur.

En reprenant ses fonctions, elle annonce

au public dans son Programme, qu'elle va redoubler d'efforts pour répondre au but de son institution: Elle invite, en conséquence, tous les citoyens éclairés de cet Etat à lui faire passer toutes les idées, toutes les observations, toutes les expériences qu'ils croiront pouvoir contribuer au bien public. Elle fait connaître la résolution qu'elle a prise d'accorder de tems en tems des primes d'encouragement, soit aux agriculteurs qui par leur intelligence et leur activité auront amélioré leurs terres d'une manière sensible, soit aux artistes ou artisans dont les ouvrages porteront l'empreinte d'une supériorité marquée. Elle décernera dès la première année une médaille d'or du poids de douze ducats (ou, si on le préfère, la valeur en argent) à l'horloger qui aura fait une montre simple, dont le mouvement sans répétition ni autre mécanisme, sera reconnu le plus parfait quant à la solidité de sa construction et à l'exactitude de ses fonctions. Une prime de six ducats sera également accordée à l'ouvrière en dentelles dont le travail aura été jugé le plus parfait. Une Commission présidée par M^r. l'Officier de la Jurisdiction, et formée des Chefs des principales maisons qui font l'un ou l'autre de ces deux genres de commerce, prononcera d'après la décision de six experts nommés par elle à cet effet, sur les ouvrages envoyés au concours.

Aucun des mémoires qu'elle a reçus sur la

Bienfaisance d'un Cosaque.



▲ Retour du généreux Cosaque rapportant l'enfant et une bourse de cent écus. B. La mère joyeuse de revoir son nourrisson qu'elle croyoit perdu. C. Le père extasié des beaux procédés du Cosaque.

dernière question qu'elle avoit proposée, ne lui paroissant l'avoir suffisamment résolue, elle la remet de nouveau au concours, avec l'offre d'un prix qui consistera en une médaille d'or du poids de 20 ducats: Voici cette question.

« Quelle serait la meilleure manière de « traiter les vignes de ce pays et leurs produits, « pour en obtenir des vins de la meilleure qua- « lité possible, et comment ces vins doivent- « ils être faits et soignés ?

Elle décernera de plus une médaille d'or du poids de douze ducats, à la meilleure description topographique et économique, d'une Jurisdiction quelconque de cet Etat, qu'aucun mémoire couronné n'a encore fait connaître; (Les Juridictions déjà décrites sont celles de Vallengin, Lignères, Bevaix, la Brévine et les Ponts) de sa population, de la culture qui y est en usage, des défauts de cette culture, des corrections qu'on pourroit y apporter et des perfectionnemens dont elle seroit susceptible. Cette description doit embrasser les bois et les forêts, les indices de mines; de houille, de gyps etc.

La Société fait ensuite mention honorable (en exprimant ses regrets de ce qu'il ne lui est pas encore permis d'en faire connaître et le contenu et l'auteur) d'un mémoire sur les débordemens de la Reuse dans le Val de Travers, qui lui paroît remonter aux véritables causes du mal, et indiquer les seuls moyens que l'on doit employer pour y remédier avec un plein succès. (a)

Enfin elle termine son rapport en payant un juste tribut de louange au zèle de M^r. Huguenin, Maire de la Brévine, et aux sentimens religieux de la Paroisse de ce lieu, pour l'établissement qu'on y a fondé par une souscription volontaire, dans but de fournir aux Catéchumènes pauvres les secours en livres et autres objets nécessaires pour les mettre à même de recevoir convenablement l'instruction particulière qui leur est destinée.

(a) Ce mémoire, présenté au Gouvernement, qui dès lors a jugé convenable de le rendre public, est de M^r. Escher de Zurich si connu par la belle et grande entreprise du dessèchement des Marais de la Biuth, dont il a la principale direction.

Trait de sensibilité et de générosité d'un Cosaque.

(Voyez la planche ci devant).

QUoique assez généralement l'on soit revenu de l'opinion que l'on s'étoit faite du caractère des cosaques, il reste cependant encore bien des préventions contr'eux: Plusieurs s'imaginent que tous les individus qui composent les diverses peuplades de ce nom, sont aussi barbares dans leurs mœurs qu'inhumains & féroces dans leurs actions. Sans doute qu'ils sont encore loin d'avoir atteint le degré de civilisation des habitans des provinces populeuses de la Russie, mais il est également vrai de dire que l'exercice des vertus simples, hospitalières & généreuses ne leur sont nullement étrangères. Les Cosaques ont prouvé par plusieurs traits, qui sont connus du public, qu'ils savoient associer les sentimens de la bonté & de la compassion envers les malheureuses victimes de la guerre, avec les habitudes d'un métier qui consiste à harceler sans cesse l'ennemi, en l'attaquant par ruse, par surprise & presque toujours dans ses moyens de subsistance. C'est ce que confirme d'une manière touchante le fait suivant.

Dans la seconde incursion des armées russes en France, un soldat d'un détachement de Cosaques, cantonné l'été de 1815 dans les environs de Strasbourg, fut logé dans la chaumière d'un des habitans du village. L'état de dénue- ment où il trouva cette famille intéressante par sa résignation à son sort, le toucha vivement. Loin de songer à ses propres besoins, il ne fut occupé que de ceux de ses hôtes. Le Cosaque n'eut pas de

47
peine à fournir le ménage de tout ce qui y manquoit, grace à son adresse. Chaque soir aussi aisément que s'il alloit au marché, on le voyoit sortir, sur un cheval maigre, mais singulièrement intelligent et bon coursier, pour revenir peu d'heures ensuite avec un sac rempli de provisions.

La pauvre hôtesse, sur ces entrefaites, mit au jour un nouveau né, qui sembloit aggraver encore la misère de cette famille déjà nombreuse. Cet événement inspira au Cosaque une pitié encore plus affectueuse; et son cœur lui dicta incontinent un moyen de venir à son secours. Il épia un moment où la mère seule, goûtoit le repos du sommeil, et s'avançant doucement vers son grabat, il se saisit du nouveau né, à peine enveloppé de mauvais langes, & l'emporta.

On peut aisément se représenter le trouble atterrant du père, mais surtout les cruelles anxiétés, les accens douloureux de cette mère, quand elle se vit privée de celui sur lequel étoient alors concentrées toutes ses affections... Elle appelle à grands cris l'objet de sa tendresse, elle le demande à son mari, à ses enfans, elle prie Dieu, de lui rendre celui qu'il venoit de lui donner. Elle forme mille conjectures sinistres sur son sort; mais son désespoir ne fut pas de longue durée, bientôt elle vit arriver le bon Cosaque pressant le petit nourrisson contre sa barbe noire & avec une bourse contenant cent écus, qu'il lui remit. Elle étoit le produit de la collecte qu'il avoit été solliciter auprès des soldats & des officiers de son détachement pour son petit protégé & la famille qu'il avoit pour ainsi dire adopté. Son recours auprès de ses compagnons d'armes ne fut point sans

effet, tous y satisfirent à l'envi, plusieurs même généreusement.

Le Perruquier coiffé par sa pratique.

Un de ces braves gens qui spéculent sur la bonne foi & la crédulité, apprend qu'un honnête perruquier a de l'argent à placer; il se rend chez lui, gagne sa confiance d'abord par ses discours, en déclamant contre les *titus*, ensuite par des manières généreuses, en lui payant deux mois d'avance pour *barbe & coiffure*. Dans la conversation il a soin de glisser qu'il fait valoir des fonds de la manière la plus avantageuse: le barbier lui offre les siens; mais qu'en feroit l'homme aux grandes affaires? il ne fait à qui entendre. Le lendemain nouvelles instances, nouveau refus; cependant, au bout de quelques jours, l'homme obligeant se laisse aller, & pour faire plaisir à son barbier, il consent à prendre les 3000 francs qu'on lui offre de si bonne grace. Les fonds sont apportés, ils vont produire de gros intérêts; le perruquier est transporté, mais sa joye est de courte durée. Le lendemain, lorsqu'il se présente pour raser le monsieur & signer l'acte que celui-ci a dû faire rédiger; il ne trouve plus personne: l'homme aux placemens est déménagé en emportant les mille écus. Un confrère du perruquier, en apprenant ce malheur, lui dit, en termes du métier: Mon cher ami, pour le coup c'est ta *pratique* qui t'a fait la queue.

Mme de Barentin étoit très connue par son extrême laideur & par le ridicule que lui imprima sa petite rixe avec le comte de Lauraguais. Sa voiture & celle du comte se trouvant engagées sous l'arcade de la place du Carrousel, ce fut entre les deux

cochers à qui feroit reculer l'autre. Au-
 cun ne vouloit céder. Madame de Baren-
 tin , impatientée , pour terminer ce dé-
 bat , avance la tête hors de la portière , se
 nomme , & ordonne au cocher adverse
 de lui céder la place. Le comte de Laura-
 guais s'avance au même instant-&s'écrie:
 „ Eh ! Madame , que ne vous montriez-
 „ vous plutôt ; les chevaux , le cocher ,
 „ le carosse , tout eut reculé. “

Un nommé Dubois , détenu au bagne
 de Rochefort , vient de se signaler par un
 trait dont l'histoire des galères n'avoit
 point encore fourni d'exemple. Ce Du-
 bois , qui exerçoit avant sa détention la
 profession d'horloger , étoit versé dans
 tous les secrets de la mécanique. Sou-
 ple & adroit ; il avoit su , par ses maniè-
 res aisées & polies , capter la bienveil-
 lance de ses chefs. On lui accordoit tou-
 tes sortes de facilités , & il s'occupoit d'u-
 ne machine ingénieuse avec laquelle il
 devoit , disoit-il , faire des expériences
 surprenantes. On attendoit avec impa-
 tience l'issue de cette grande entreprise
 que retardoit toujours quelque difficulté
 qu'il savoit faire naître à propos. Enfin ,
 on s'apperçut , que depuis qu'il s'occu-
 poit de cette machine , il jouissoit d'une
 aisance qu'on ne lui connoissoit point.
 Cette opulence de nouvelle fabrique é-
 veilla les soupçons ; on l'épia. On décou-
 vrit que , dans le bagne même , & sous
 les yeux de ses gardiens , il faisoit , à ce
 qu'il paroît , de la fausse monnoye. Au
 moment de son arrestation , Dubois fils
 a été trouvé nanti d'une somme de 3000
 francs de pièces fausses.

Une des plus jolies actrices du Théâ-
 tre Français , & qui , à l'exemple de l'L,

sabelle des Plaideurs , est dans le b.l. de
 ge pour plaider , a comparu dernière-
 ment en tribunal de première instan ce.
 La partie adverse de la jeune princesse
 étoit un apothicaire , qui , peu accoutumé,
 comme l'a dit Molière , à parler à d'aussi
 jolis visages , lui faisoit depuis long-
 temps d'inciviles poursuites au sujet d'u-
 ne somme de cent écus , dette suivant lui,
 fort ancienne. Aux termes de la loi , le
 ferment a été déféré à l'aimable actrice ,
 qui a juré avec beaucoup de grâce ne
 rien devoir à l'apothicaire ; en consé-
 quence les deux parties ont été ren-
 voyées dos à dos.

Le Voleur puni.

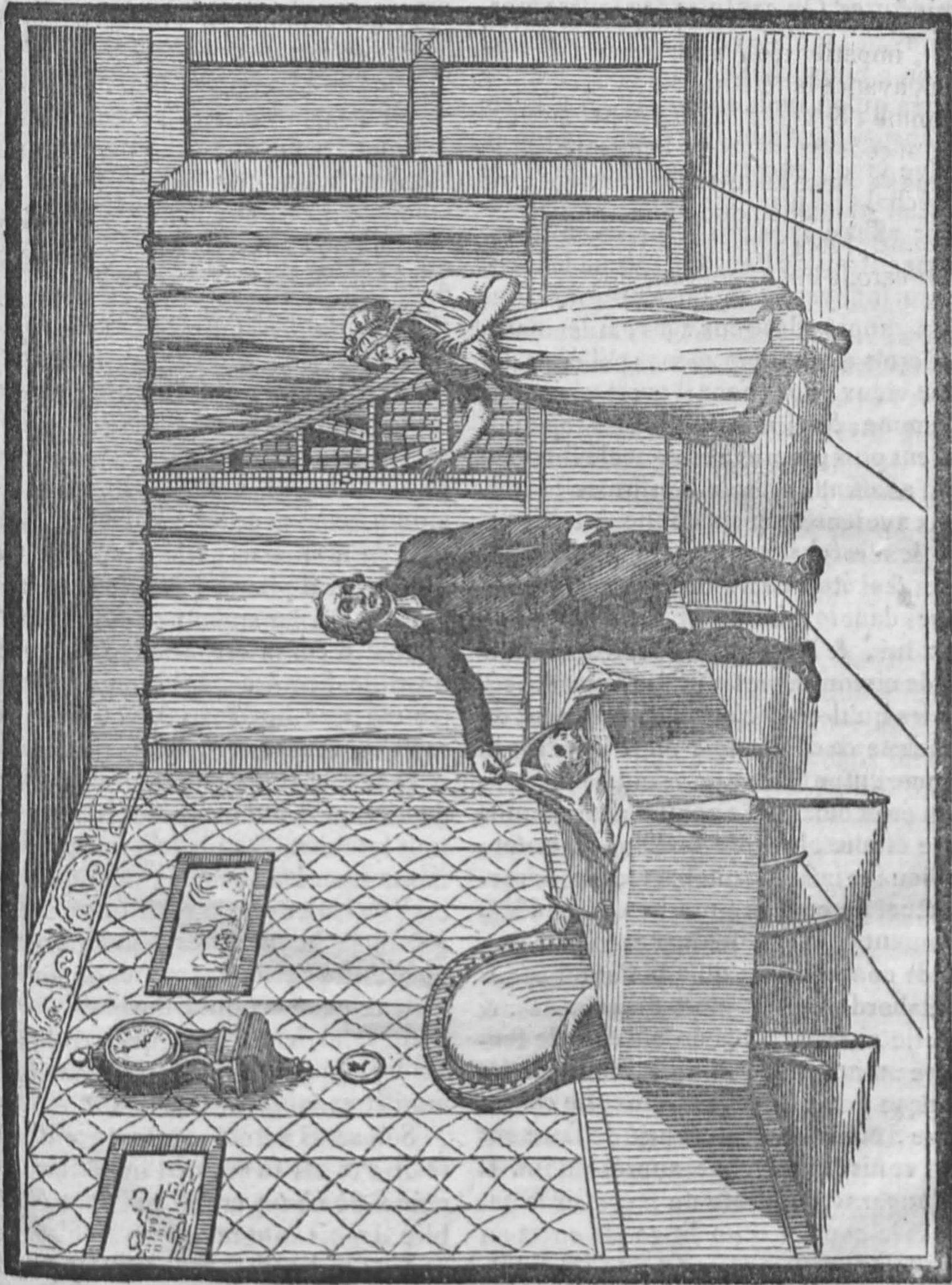
Un homme des environs de Brest con-
 voitoit le cochon d'un fermier. Il péné-
 tre , la nuit , sous l'humble toit de l'a-
 nimal , l'assomme d'un coup de bâton ,
 le charge sur sa tête & s'enfait. Mais la
 punition suit souvent de pres le crime.
 Le voleur trouve sur sa route un fossé ,
 veut le franchir , y tombe avec sa proie ,
 & le lendemain matin on trouve sans vie
 la victime & le larron meurtrier.

Crime découvert.

Voici un évènement propre à confir-
 mer que tôt ou tard le crime reçoit son
 châtement.

Un fossoyeur étoit occupé à creuser
 une fosse pour un mort , il s'apperçut
 qu'un crâne qu'il venoit de jeter hors de
 la fosse se remuoit de côté & d'autre. En
 l'examinant il trouve que ce mouve-
 ment provenoit d'un crapaud qui s'y étoit
 logé & un clou quiavoit été planté dans ce
 crâne. Cela l'étonne , il le prend & le por-
 te chez le Ministre de l'endroit , auquel
 cette apparition suggère une foule de

Le Crime découvert.



Regardez ! voilà la tête de ton défunt mari, qui vient pour l'accuser !

conjectures. On consulta le registre mortuaire que les fossoyeurs ont accoutumé de tenir pour chaque cimetièere, & on trouva qu'on avoit enterré là, il y avoit 28 ans, un certain maréchal, dont la veuve vivoit encore, mariée à un autre maréchal. Le Ministre trouve cet événement assez important pour en instruire les magistrats du lieu. On intima le silence au fossoyeur, & on s'informa sous main, auprès des gens âgés, si le maréchal étoit mort subitement; s'il étoit devenu vieux; comment il avoit vécu avec sa femme, &c.; mais toutes les réponses étoient plus propres à éloigner le soupçon d'un assassinat qu'à le confirmer: les époux avoient vécu en bonne intelligence; le maréchal avoit été longtemps malade, & il étoit parvenu à un âge avancé. Cependant le ministre fit venir la femme chez lui, & l'interrogea sur toutes sortes de circonstances; mais toutes les réponses qu'il obtint annonçoient tant de franchise & de fermeté qu'il la regarda comme entièrement innocente.

On étoit déjà sur le point d'abandonner cette affaire, lorsque le Bourguemaitre du lieu fut informé par hasard que le mari actuel de cette femme avoit été précédemment chez son premier mari en qualité de compagnon; qu'elle l'avoit épousé d'abord après la mort de celui-là, & qu'elle avoit accouché déjà dans le septième mois de son nouveau mariage. Le soupçon prit par là une nouvelle consistance, & le ministre fut prié de faire encore venir cette femme auprès de lui. Il mit auparavant la tête du mort sur la table & la couvrit d'un linge. Il entra en conversation avec cette femme; mais elle répondit de nouveau avec beaucoup d'effronterie, & finit par se fâcher & par

menacer le ministre de le dénoncer. Mais il ne se déconcerta point, & finit par lui demander si elle pourroit bien encore reconnoitre son défunt mari si elle le voyoit? Elle pâlit, & demanda, mais avec un air effrayé, comment cela seroit possible puisqu'il y avoit déjà 28 ans que son mari étoit mort? Le ministre l'assure qu'il veut le lui faire voir, & lui demande si elle osera le regarder en face, *Et au même instant & sans attendre sa réponse, il enlève le linge qui couvroit la tête. Regarde lui dit-il, voilà la tête de ton défunt mari, qui vient t'accuser! la femme fut saisie à cet aspect, d'une frayeur & d'une angoisse extraordinaires: Oh mon Dieu! s'écria-t-elle, oui, voilà la tête de mon mari, elle a encore le clou que je lui ai planté, & elle détourna la tête.*

Elle raconta au ministre toute cette horrible histoire; lui dit qu'elle avoit trouvé que son mari vivoit trop longtemps, & que comme il étoit toujours malade elle avoit désiré sa mort, surtout depuis qu'il lui avoit fait donation de tout son bien, & qu'elle avoit pris de l'amour pour leur compagnon; qu'enfin étant devenue enceinte de celui-ci & craignant la honte & les reproches de son mari, elle s'étoit approchée de son lit, de nuit & pendant qu'il dormoit, qu'elle avoit tenu le clou, & que le compagnon avoit frappé pour l'enfoncer; ce dont son mari étoit mort sur le champ.

Son mari actuel confirma ensuite ce recit, & ils subirent l'un & l'autre la peine due à un crime qui paroissoit oublié depuis longtemps.

Apprends ici, cher lecteur, ce que l'expérience a déjà confirmé si souvent; qu'une mauvaise action ne demeure ja-

mais entièrement inconnue, & reconnois en cela même une providence qui veille attentivement sur les actions des hommes. C'est envain que le criminel s'enveloppe de ténèbres impénétrables : un rayon de lumière pénètre à l'improviste dans cette obscurité, & met au jour ce qu'elle devoit couvrir à jamais. Oh ! n'oublie pas, lorsque tu te caches dans les repaires du crime, que tu es observé par l'œil pénétrant de la justice suprême, & qu'elle met en évidence tôt ou tard, les œuvres de ténèbres.

Un parvenu se trouvant dans une salle d'armes, le prévôt lui présenta un fleuret, & lui proposa de tirer une *botte*. Il s'en défendit en disant qu'il ne connoissoit pas cet exercice... „ Il ment comme un chien, dit quelqu'un ; il a tiré, pendant plus de dix ans, celles de son maître, officier de cavalerie.

Un général français un peu brusque dans sa façon d'agir, prenoit souvent la licence de battre sa femme. Un de ses aides-de-camp dit à un de ses amis : „ Je croyois servir sous un général, & pas du tout, je suis aide-de-camp d'un tambour. Que veux-tu dire ? répliqua l'ami. — Eh oui, tous les jours il bat la *générale*.”

Ah, ah ! voilà du mieux, disoit un médecin à un de ses malades ; & le pouls est excellent : vous avez je le vois, *suivi* mon ordonnance. — Suivi ? non pas, s'il vous plait ; je me ferois cassé le cou. — Que voulez-vous dire, je ne vous entends pas ? — Je veux dire que j'ai jeté l'ordonnance par la fenêtre.

Un apprenti boucher écrivoit ainsi à son oncle, devenu gros fermier, dans le pays de Caux : „ Mon cher oncle, je vous écris ces deux lignes pour m'informer de la votre, & pour vous faire part que je suis bien aise que vous avez fait fortune. Vous m'avez promis de m'aider à m'établir ; vous voilà en posture pour ça, & j'y compte. Je trouve à louer une boutique, où, je crois, je ferai tout-à-fait bien. C'est dans ces sentimens que je suis votre respectable neveu, *Luc Merlin*.

Rue Trouffe-Vache, N°. 100, à Paris.

P. S. J'oublois de vous dire que je me porte bien. Le maître boucher chez qui je suis en apprentissage est très content de moi ; il m'a déjà fait saigner quatre fois, & si je continue comme cela, il me fera écorcher avant l'hiver. “

Le comte Louis de R..., passant par Carcassonne, s'arrêta dans une auberge où étoient plusieurs voyageurs, & en attendant le diner, se retira dans un coin un livre à la main. Arrive dans la même salle un jeune homme tout fraîchement débarqué de la diligence de Paris, & vêtu avec toute l'élégance d'un petit maître. Il entre sans saluer, fait une ou deux pirouettes, s'avance sur la pointe du pied, se regarde dans une glace, raccommode sa cravatte, fredonne un air d'opéra, en toisant d'un air de côté chacun des assistans de la tête aux pieds. On le regarde avec étonnement ; & le jeune homme qui lisoit ne parut pas jeter les yeux sur lui. L'élégant, piqué de cette indifférence, s'approche de lui, le salue légèrement, en disant : „ Monsieur lit ? — „ Comme vous voyez, monsieur. — Oseroit-on vous demander quel livre ? — „ Des comédies. — Et quelle est la piè-

ce qui nous prive ainsi de votre conversation? — *Le Curieux Impertinent*, lui répond le liseur en le regardant avec le sourire du mépris. Le questionneur sentit la force du propos, rougit, & dit en balbutiant un peu : „ Oserois-je de-
„ mander le nom de celui qui me répond
„ sur ce ton-là? — C'est le comte L. de
„ R., colonel à la suite du régiment
„ de***. Vous devez bien connoître ce
„ nom-là; Monsieur Z.... votre père est
„ venu souvent chez moi m'apporter des
„ bijoux, des boucles &c. “ Tous ceux
qui étoient dans la chambre, & s'étoient
approchés pour entendre cette conversation, partirent d'un éclat de rire; & M. Z.... se hâta de sortir fort déconcerté & sans prononcer un seul mot.

M. l'abbé May étoit le plus célèbre juriconsulte canoniste de Paris; & dans les causes douteuses on étoit accoutumé à voir son avis former presque toujours la décision des juges. Aussi étoit-il fréquemment consulté dans les grandes affaires, & ses consultations étoient-elles généreusement payées, quoiqu'il ne taxât jamais ses honoraires.

Un bon curé de campagne vient un jour le trouver, & après beaucoup de compliments sur la juste réputation dont il jouissoit, lui expose qu'on lui fait sur son bénéfice un procès auquel il ne comprend rien, le prie de lui donner une consultation qui détermine s'il a tort ou raison, pour qu'il abandonne ou poursuive cette affaire, & lui laisse entre les mains un énorme paquet de papiers presque indéchiffrables. L'abbé May lui promet une réponse décisive dans la quinzaine; & pénétré de tout l'intérêt qu'inspire la candeur de ce brave ecclésiastique,

il met de côté toute affaire, pour s'occuper exclusivement de celle-là. Le curé ne manque pas de revenir au jour fixé, reçoit sa consultation, se retire dans un coin pour la lire, & est aussi étonné qu'enthousiasmé de la clarté avec laquelle tous ses droits sont développés. Dans l'effusion de sa reconnoissance, il serre dans ses bras M. May, & s'écrie : „ Ah! Monsieur,
„ personne n'est plus content que je suis;
„ mais je veux que vous le soyez aussi. „ En même temps, jetant un petit écu sur la table : „ Tenez, Monsieur, prenez ce
„ qu'il vous faut. “ Le digne avocat qui ne veut point humilier ce bon homme, tire trente-six sous de sa poche, & les lui rend.

L'abbé May se plaisait à parler de cette anecdote, & quand on lui répondoit qu'il seroit toujours dupe de son désintéressement : „ Comptez-vous pour rien, dit-il, le plaisir de raconter cette histoire? “

Il fut très à la mode, pendant un temps de gâter par de ridicules cajoleries les chanteurs, les comédiens, & les artistes mercenaires de toute espèce. C'étoit à qui les auroit chez soi : on les combloit de petites attentions, & ces gens-là, qui en général avoient reçu la plus mauvaise éducation, n'en devenoient que plus impertinents.

Le maréchal duc de Brissac, qui, malgré sa tournure & son esprit chevaleresque, ne les regardoit pas comme les anciens Troubadours, se prêta cependant à la fantaisie générale. Il invita à souper Jélot, le plus célèbre acteur de l'Opéra, en le prévenant qu'il desiroit le faire entendre à sa société. Celui-ci ne manqua pas de se rendre à l'heure prescrite. Une

nombreuse compagnie étoit rassemblée : tous les yeux étoient fixés sur l'acteur, & le maréchal, après quelques moments de repos, le pria de chanter Jeliot s'excusa en assurant que cela lui seroit impossible, en disant d'une voix très claire, qu'il étoit fort enrhumé. On insista; il refusa opiniâtement. A la fin, le maréchal impatienté, s'adressant à lui: „ Mons
 „ Jeliot, quand un homme comme moi
 „ fait tant que d'inviter chez lui un hom-
 „ me de votre espèce, sachez que c'est
 „ pour jouir de ses talens, & non pas
 „ pour en faire sa société. Vous chante-
 „ rez, ou je vous ferai traiter par mes
 „ gens comme vous le méritez. “ Jeliot, fort étourdi d'un genre d'incartade auquel il n'étoit point accoutumé, chercha à s'excuser du mieux qu'il put, & chanta en tremblotant une petite ariette „ C'est bon, mon ami, dit le maréchal, & se tournant vers un valet de chambre : Qu'on donne deux louis à cet homme & qu'on le renvoye. “ On assure que cette leçon corrigea le chanteur de ses impertinences.

Mademoiselle Clairon, qui avoit été très connue sous le nom de Fretillon, par la vie la plus licencieuse, & qui fit ensuite les délices de la capitale par ses rares talens sur la scène française; gâtée également par les applaudissemens publics & par les adulations de la société, se croyoit entièrement indépendante de toute subordination. Elle fit un soir manquer le spectacle annoncé, en refusant de paroître sur le théâtre, parce que les gentilshommes de la chambre du roi, chargés de la police des spectacles, n'avoient pas voulu renvoyer un acteur qui avoit le malheur de lui déplaire. Elle fut en con-

séquence condamnée à passer un mois au Fort l'Evêque. L'inspecteur chargé de la conduire, lui ayant présenté cet ordre : „ Monsieur, lui dit-elle avec une dignité théâtrale, je ne peux me dispenser de me soumettre à l'autorité du roi, il peut disposer de mes biens, de ma liberté, de ma vie même; mais il apprendra qu'il ne peut rien sur mon honneur. “ — „ Mademoiselle, vous avez raison, repliqua l'inspecteur: *Ou il n'y a rien, le roi perd ses droits.*

Réponse d'un filou.

Lorsqu'on décréta la liberté de la presse, un filou ayant été pris sur le fait, fut conduit chez le commissaire du quartier, qui lui demanda si c'étoit la misère qui le portoit à voler? — *Non, dit-il, je profitois de la liberté de la presse.*

Le mot de l'énigme.

Un jour d'hiver très rigoureux,
 Un vieux courtisan très frilleux,
 Au coin de la place Dauphine
 Avifant un jeune aigrefin
 Couvert ainsi qu'au mois de Juin,
 De la plus légère étamine;
 S'en approche, & lui dit: comment
 Avec ce mince vêtement
 Et cette bise si cruelle,
 Comment donc faites vous? — Je gèle.

Le Conseil intéressé,

Un Peintre, à Nicolas son gendre,
 Avoit emprunté dix écus:
 Nicolas les demande & reçoit un refus;
 L'autre niait devoir ce qu'il ne pouvoit rendre.
 La cause étant portée au tribunal du lieu,
 On fit jurer le Peintre; il hésitoit un peu;
 Mais sa femme étoit là derrière,
 Qui lui dit: jure donc, Vaurien,
 Puisque tu gagnes à le faire:
 Tu jures si souvent pour rien.

34
Proverbes

(extraits des feuilles d'Agr. culture.)

Avant l'achat d'un fonds connoissez les
voisins ,
Les abords , l'air & l'eau , la terre & les
chemins.

Grands fleuves , grands seigneurs & sur-
tout grands chemins
Ce sont là trois mauvais voisins.

Sol brumeux au matin , jonc , lierre ,
aulne , ruisseaux
Annoncent au dessous de l'eau.

Laboureur ! si tu joins, vouloir, pouvoir,
savoir,
Du succès conserve l'espoir.

Semez quand le ciel sombre annoncera
la pluie
Prête à faire germer votre graine enfouie.

Mais quant au Sarrazin choisis pour le
semer ,
Un temps sec quelques jours , il pourra
mieux germer.

Si tu veux bien moissonner
Ne crains pas de trop semer.

Terre humide ou trop sèche
Ne veut ni le soc ni la bêche.

Semer l'avoine plus dru
Semer l'orge plus menu.

Qui sème dru recueille menu
Qui sème menu recueillera dru.

Le blé semé trop épais verfe
En terrain sec passe et & repasse la herse.

La viorne aux champs comme au grenier
Empêche taupe & rat d'y venir trépigner.

En terrain froid semer trop tôt
Semer plus tard en terrain chaud.

Pour avoir toujours de bons champs
N'y mettez que deux fois même graine
en six ans.

Alternar, affoler, c'est changer de culture,
La terre ainsi repose & travaille & s'épure.

Avoine, treffle, blé, pommes de terre,
Font un assolement pour six ans salutai-
re.

Minez, fumcz, maulez, sarclez,
Si double profit vous voulez.

Jamais en même sol deux ans,
Ne mettez de suite grains blancs.

Pour ne pas voir verfer vos blés,
Avril durant qu'ils foyent roulés.

Le beau grain vient en terres bien her-
fées,
Quand les mottes sont bien cassées.

Moissonnez quand le grain est mur,
Mais n'attendez pas qu'il soit dur.

Une récolte verte entre deux céréales,
Fait que jamais les terres ne sont sâles.

Mélange de terre est utile,
Le sable féconde l'argile.

Le fumier trois ans d'ure , & fait effet
plus prompt ,
De la terre l'effet est plus sûr & plus long.

Au bout de quelques mois la chaux unie
au tan

Donne un terreau d'un effet surprenant.

C'est au printemps
Qu'il faut d'engrais couvrir les champs.

Labour d'été
Vaut fumier.

Herse au temps sec , laboure au temps
humide ,

Garde cette règle pour guide.

Millet , pommes de terre , avoine , fèves,
pois ,

Veulent être arrosés par fois.

Dès que la faux vous a des champs livré
les dons ,

Que le soc nourricier y rouvre les sillons.

Jean Bruleman.

Il y a des monstres dans l'ordre moral
comme dans l'ordre physique. Il faut ob-
server les uns & les autres , pour appren-
dre à connoître la nature. L'aventure que
nous allons rapporter est une de ces
monstruosités morales ; elle porte un ca-
ractère d'atrocité bizarre , de folie rai-
sonnée , qui est encore plus éloignée de
nos mœurs , que les lieux où elle s'est
passée ne le sont de nos climats.

Jean Bruleman , né dans l'Amérique
septentrionale , avoit d'abord été orfèvre
à Philadelphie. Il quitta sa profession pour
se mettre dans le service , & il fut officier
dans le régiment Royal - Américain.

33
Ayant été ensuite soupçonné de faire ou
de débiter de la fausse monnoye , on le
renvoya. Revenu à Philadelphie , une
sombre mélancolie s'empara de lui , la vie
lui devint insupportable ; mais le suicide
l'épouvantoit : la peur de l'enfer l'empê-
cha d'attenter sur lui même , & il crut
qu'il seroit plus sûr de commettre quel-
que crime qui méritât la mort , parce qu'il
aurait encore le temps de se sauver. Dans
cette idée , il prit un fusil qu'il chargea
de deux balles , & demanda à son hôte
s'il vouloit aller chasser avec lui. Cet
homme ayant refusé la proposition , é-
chappa à la mort que Bruleman lui desti-
noit : celui-ci sortit donc seul. Il rencon-
tra dans son chemin un homme qu'il fut
sur le point d'affaîner ; mais il le laissa
passer , parce qu'il fit réflexion qu'il n'y
avoit point de témoins qui pussent attes-
ter le fait. Il entra dans une maison de jeu
où l'on faisoit une partie de billard ; il
causa avec ceux qui se trouvoient dans
la chambre , & montra beaucoup de gai-
té & de bonne humeur. Un des joueurs ,
nommé M. Schull , ayant fait un fort
beau coup , Bruleman lui dit : „ Monsieur ,
„ vous me paroissez un beau joueur , je
„ veux vous faire voir aussi un beau
„ coup de ma façon. “ En même temps ,
il ajuste son fusil , & fait passer les deux
balles dans le corps de M. Schull. Alors
Bruleman s'approche tranquillement du
blessé , qui ne perdit connoissance & n'ex-
pira que quelques heures après , & lui
dit : „ Monsieur , je vous assure que je
„ ne vous en veux aucunement ; vous
„ ne m'avez jamais offensé , je ne vous
„ avois même jamais vu ; mais j'ai pris le
„ parti de tuer un homme pour me faire
„ pendre. Je suis fâché que le sort soit
„ tombé sur vous , & je vous plains , car

56
„ vous me paroissez un jeune homme
„ fort aimable. “ M. Schull eut le temps
de faire son testament ; il pardonna à son
meurtrier, & demanda même sa grâce :
mais Bruleman aimoit mieux la mort. Il
se laissa prendre sans aucune résistance ;
il avoua froidement son crime & le motif
qui le lui avoit fait commettre. On le
condamna à être pendu. Il reçut sa sen-
tence comme le terme de ses ennuis, &
fut exécuté.

Débarquement de Buonaparte à l'Isle de S. Hélène & description de cette Ile.

(Voyez la planche ci-contre.)

En terminant notre dernier almanach, nous
avons rendu compte de quelle manière Napo-
léon Buonaparte, pressé de s'embarquer à Ro-
chefort, et bloqué à l'Isle d'Aix par une croi-
sière anglaise, s'étoit enfin constitué prisonnier
à bord du vaisseau le *Bélérophon* commandé
par le capitaine anglais Maitland, puis conduit
dans la rade de Plymouth où il attendoit sa desti-
nation ultérieure. Quelques détails sur sa trans-
lation à l'Isle de S. Hélène, accompagnés d'u-
ne description succincte de cette Ile, deve-
nue célèbre par le séjour du personnage impor-
tant qu'elle recèle, ne pourront manquer d'inté-
resser nos lecteurs ; étant accompagnés d'une
planche qui représente le débarquement avec
une vue exacte de cette petite colonie.

Le 4 Aoust le *Bélérophon* appareilla de Ply-
mouth ; le 6 il signala le *Northumberland* à
quelque distance de Torbay, où ils mouillèrent
ensemble. Dans l'après midi, lord Keith et sir
George Cockburn montèrent à bord du *Bé-
lérophon* ; Buonaparte était sur le pont pour les
recevoir. Après les civilités d'usage, lord Keith
l'informa qu'il devait être transféré sur le *Nor-
thumberland*, vaisseau du premier rang, qui
était destiné à le conduire à l'Isle de S. Hélène.
A cette nouvelle Buonaparte parut très surpris
et protesta immédiatement et avec une grande
véhémence.

Lord Keith & sir George Cockburn ne firent

aucune réponse, et quelques instans après, ce
dernier dit : “ A quelle heure demain matin vien-
„ drai-je, général, et pourrai-je vous recevoir
„ à mon bord ? ” Buonaparte, un peu surpris du
titre de général, répondit : — A dix heures.

A onze heures & demie, lord Keith se rendit
à bord pour le recevoir avec ceux qui devoient
l'accompagner, & reçut dans sa chaloupe les
personnages suivans :

Buonaparte ; le général Bertrand, M^e. Ber-
trand & leurs enfans ; le comte & la comtesse
de Montholon & un enfant ; le comte de Las-
Cafes ; le général Gourgaud ; neuf domestiques
mâles et trois femmes. — Les autres personnes
de sa suite restèrent à bord du *Bélérophon*,
d'où une partie fut conduite en France, l'autre
à Malthe.

A midi la chaloupe atteignit le *Northumber-
land* ; la garnison du vaisseau était sur le pont
et reçut Buonaparte comme un simple géné-
ral, en lui présentant les armes. Il ôta son cha-
peau, et dit à sir George Cockburn : *Amiral je
suis à vos ordres.*

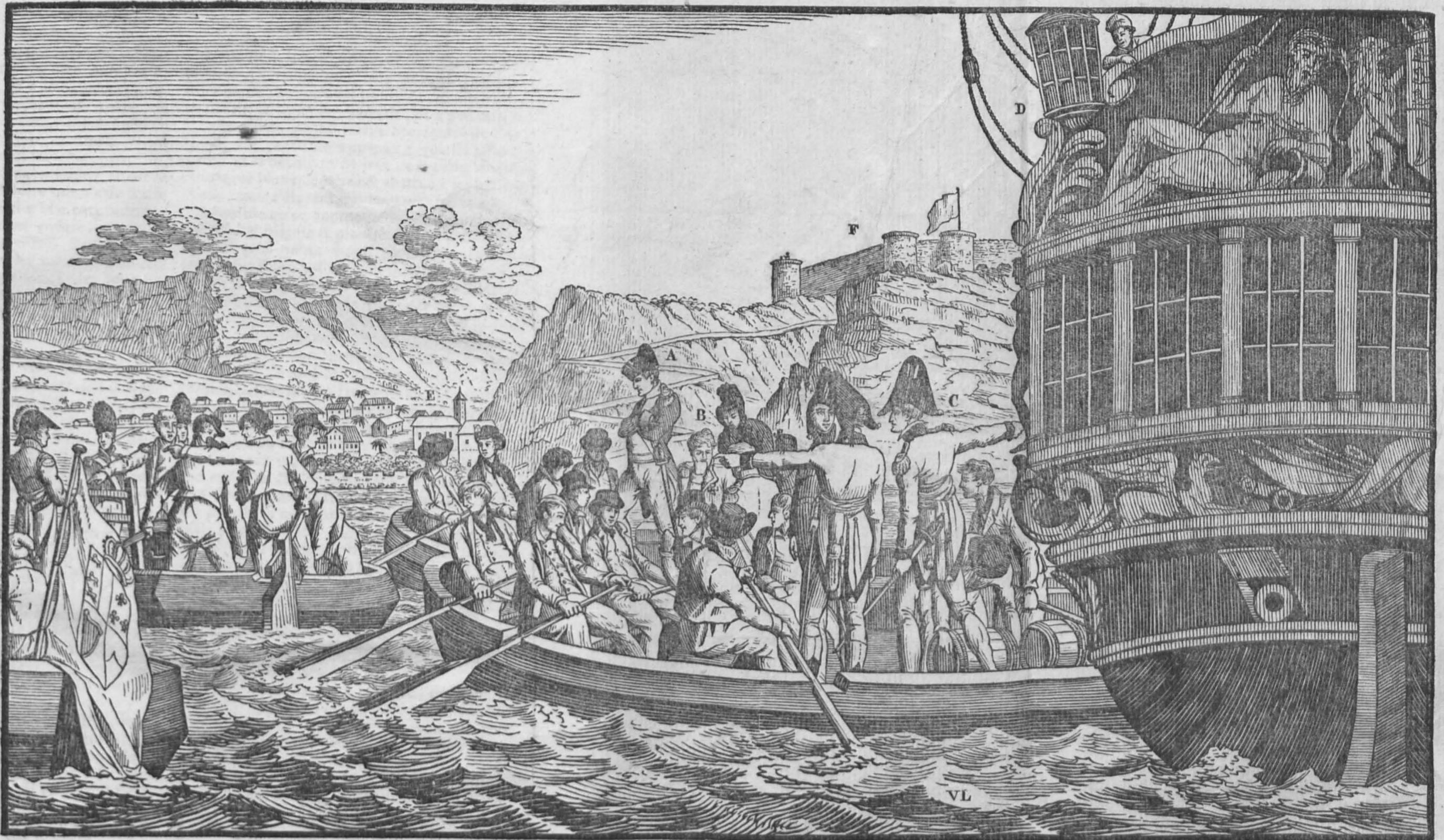
Le vaisseau avait été disposé pour le recevoir
commodément lui et sa suite ; sa cabine était
meublée avec une grande élégance ; son lit sur-
tout était de la plus rare beauté. Sur sa deman-
de il lui fut fourni un billard, les vins les plus
rares, une immense quantité de jeux de cartes,
de jeux d'échecs, &c. et les meilleurs livres
anglais.

Enfin le 11 Aoust 1815, le *Northumber-
land*, escorté de quelques autres bâtimens,
sortit du canal de la Manche & fit voile pour
l'Isle S. Hélène, où, après une traversée lon-
gue et ennuyeuse, il arriva le 16 Octobre sui-
vant.

Le 18, Buonaparte fut débarqué et logé mo-
mentanément dans une campagne appartenant
à un gentilhomme, puis transféré quelques jours
après à *Longwood*, dont nous allons donner
la description ainsi que des précautions prises
pour sa garde.

A environ une lieue & demie de l'espèce de
petit village qu'on honore, à S. Hélène, du ti-
tre de ville, sous le nom de *James-Town*,
est un sentier tortueux, étroit bordé de ravins,
& de précipices, par où l'on arrive à un pla-
teau resserré et long de demi lieue environ,

Débarquement de Napoléon Buonaparte à l'Isle St. Hélène le 18 Octobre 1815.



A. Napoléon Buonaparte et B. le général Bertrand avec son épouse, Las Cases et plusieurs personnes de cette suite, après être descendus du vaisseau le Northumberland, dans une chaloupe, abordent à l'Isle de St. Hélène. C. Des Officiers supérieurs anglais, dans un autre canot surveillent le débarquement, D. Le vaisseau le Northumberland. E. James-town principal endroit de l'Isle. F. Le fort qui défend les approches de l'Isle.

37
dont l'extrémité se termine par un escarpement à pic au-dessus de la mer.

Au milieu de ce plateau est la demeure de Buonaparte. Cette demeure consiste en une petite maison dont toutes les avenues sont garnies de sentinelles. En avant, à cinq minutes de distance vers le sentier, on a placé un corps-de-garde, où un officier toujours de veille, ne laisse sortir personne que sur un ordre signé de la main même de l'Amiral. A droite est un large ravin qu'on ne saurait franchir; à gauche, un flanc de montagne inaccessible; et sur le quatrième côté, un précipice qui n'a de fonds que l'abîme des mers. Tel est l'espace accordé au prisonnier, & sur lequel encore on a établi un camp de 250 à 300 hommes. Des sentinelles sont posées sur toutes les hauteurs d'où l'on peut observer ses démarches. Telles sont les précautions prises à l'intérieur. Celles confiées à la marine, pour la garde du dehors, sont plus grandes & plus multipliées encore s'il est possible.

Nul bâtiment, quelque vent qui le pousse, ne saurait se montrer en haute mer sans être aperçu des vigies qui bordent l'île, correspondent entre elles par des signaux, et préviennent aussitôt la croisière. Celle-ci est formée en deux divisions dont les mouvemens se succèdent sans cesse, & qui n'ont d'autre affaire que de veiller, sans relâche, ce petit point de terre & de rocher perdu dans le vaste Océan. Quelque vaisseau venant de l'Europe ou de l'Inde, semble-t-il s'écarter de sa route, & vouloir s'approcher; on court sur lui, on l'examine; s'il y a lieu, on l'oblige à venir se faire reconnaître par l'amiral, sans néanmoins qu'il lui soit permis de jeter l'ancre. Cette liberté n'est donnée qu'aux vaisseaux de l'Etat ou à ceux de la compagnie des Indes, encore ces derniers sont-ils soumis à une surveillance très sévère; les équipages n'ont point la permission de venir à terre: à peine on le permet aux capitaines.

Quant aux bateaux pêcheurs de l'île, on les visite au départ & au retour; on ne leur accorde que peu d'heures pour les opérations de la pêche: le reste du temps il faut qu'ils se tiennent sous le canon du port. Il est fort difficile aux officiers de l'escadre eux-mêmes d'obtenir la permission de passer la nuit à terre. En général il faut être embarqué avant le soleil couché; alors on lève le pont mobile, qui ne s'abaisse

plus qu'après le soleil levé; et des bateaux de garde rasent la côte durant toute la nuit.

Description de l'Isle.

L'île de S. Hélène est située dans la partie de la mer Atlantique qui porte le nom d'Océan Ethiopique, à trois cent trente lieues environ, au sud de la ligne équinoxiale, et à peu près à la même distance du rivage occidental de l'Afrique. La première apparence qu'elle offre, quand on la découvre de loin, est celle d'une montagne bleue, déchirée & abattue à ses extrémités, mais s'élevant très haut vers le milieu.

A mesure qu'on approche de cette terre, elle paroît plus inégale & plus déchirée. Bientôt on n'y voit plus qu'un entassement irrégulier de rocs brisés & de collines qui sortent de la mer, coupés à pic perpendiculairement à la surface de l'eau, puis s'élèvent intérieurement à de grandes hauteurs, & laissent voir çà & là des rochers suspendus, entrecoupés de vallées étroites. On ne peut rien imaginer de plus triste et de plus désolé. Ce sont des côtes noirs, déchirés, consumés, sans arbres, sans buisson, sans aucune verdure. Cet aspect sauvage et inhospitalier fait sentir d'une manière pénible la solitude d'un lieu séparé du reste de l'univers, & livré en quelque sorte aux vagues de l'Océan. Cette île a un peu moins de dix lieues de tour. Sa longueur est de 3 lieues & demie sur 2 de largeur. Les collines près de la mer ont huit, douze, ou quatorze cents pieds de haut. Celles de l'intérieur sont plus hautes, & recouvertes de la plus riche verdure. Elles sont boisées à leurs extrémités, mais si froides que les fruits ont de la peine à y mûrir. Parmi les arbres fruitiers qu'on y a transportés, et dont on encourage la culture, les pommiers sont ceux qui ont le mieux réussi. Le sol y est fertile, & avec un tems favorable, il produit quelquefois deux récoltes par an.

La mer qui baigne les côtes de l'île, abonde en excellent poisson, & en tortues dont quelques unes pèsent jusqu'à six quintaux. On voit beaucoup de baleines bondir, et la pêche pourroit s'en faire avec avantage.

S. Hélène se trouve sur le passage des vaisseaux qui reviennent de l'Inde ou de la Chine en Europe. Cette situation a engagé les directeurs de la compagnie des Indes à s'efforcer de faire de cette île un lieu qui put fournir des provisions fraîches aux vaisseaux, & particulière-

ment à ceux qui retournent en Angleterre. Avant que l'isle fut habitée, les productions spontanées du sol ne pouvaient point servir à nourrir l'homme, Il n'y avait guère que du pourpier & du céleri. Depuis, il y a des fruits, des végétaux qu'on y a portés d'Europe, d'Afrique & même de l'Inde, & on y a mis aussi beaucoup de bétail. L'humaine industrie a rendu en peu de tems cette isle capable de fournir plusieurs espèces de provisions, non seulement à ceux qui y demeurent, mais aux divers voyageurs qui y abordent & qui ont besoin d'une nourriture saine après avoir été longtems en mer. Les équipages & les passagers des vaisseaux qui se trouvent à S. Hélène sont quelquefois aussi nombreux que les habitans de cette isle.

Les principaux officiers, les passagers, & les malades résident ordinairement à terre durant la relâche de leurs vaisseaux. Il n'y a point d'auberge, mais chaque maison est ouverte aux étrangers, qui, pendant le tems qu'ils y demeurent, sont considérés comme faisant partie de la famille. Le maître de la maison reçoit une compensation fixe & modérée, pour les secours & les agrémens qu'il procure à ses hôtes.

Ceux qui restent à bord ont, à un prix réglé, de la viande fraîche & des végétaux, qui sont si agréables & si sains après un long usage de salaisons. Les vaisseaux prennent aussi à S. Hélène, une provision d'eau & de bois pour le reste de leur voyage.

C'est au vent alisé sud-est que les collines & les vallées de cette isle doivent l'avantage d'une température si douce, qui contribue également à la santé des habitans & à la fertilité du sol. Ce vent y souffle sans interruption & d'une manière constante & uniforme excepté à l'époque où le soleil est vertical. Il maintient sur les hauteurs une brume légère & assez de vapeurs pour modérer les rayons du soleil. Produit par le mouvement diurne de notre planète, et traversant des mers immenses, où aucune terre ne lui fait obstacle, il a un cours tranquille et réglé, et selon la situation des lieux, il souffle avec plus ou moins de force, sans calmes ni orages. Dans les mers où il domine, l'air est doux et serein, les saisons bien réglées; il y pleut rarement: les tonnerres et les éclairs y sont plus rares encore.

Le long de la côte sous le vent, c'est-à-dire au nord, les vaisseaux peuvent mouiller en sûreté dans toutes les saisons. Plus loin la côte

s'incline si rapidement que la profondeur de la mer fait que le mouillage y est peu sûr. La marée y monte rarement de plus de trois pieds et demi; mais la houle y est quelquefois terrible, et plusieurs accidens y sont arrivés à des canots qui vouloient aborder ou qui partoient. Depuis peu, on y a construit un quai, qui rend l'arrivée et le départ très commodes.

L'Isle S. Hélène fut découverte par les Portugais en 1508, le 21 Mai, fête de la sainte dont elle porte le nom. Les Anglais s'y établirent en 1660. En 1673, les Hollandais s'en emparèrent par surprise. Elle fut reprise l'année suivante, par le capitaine Munden. Dès-lors elle a été constamment possédée par la Compagnie anglaise des Indes orientales.

Expédition contre les puissances Barbaresques.

Au moment où une réconciliation des peuples de l'Europe cimente la paix si heureusement rétablie, les puissances se voyent contraintes de tourner leurs armes contre ces peuplades des côtes d'Afrique, si longtems redoutées par leurs pirateries & le commerce honteux & cruel qu'elles font des chrétiens.

Loin d'être intimidées par l'amitié & la sainte alliance des monarques européens, leur audace n'a fait qu'accroître. Non contents de traîner en captivité les malheureux équipages des bâtimens qui tomboient en leur pouvoir, ces Pirates ont poussé des excursions sur les côtes de la Sicile, du royaume de Naples, des Etats de l'Eglise, & plus particulièrement dans l'Isle de Sardaigne; enlevant tout les habitans qu'ils pouvoient atteindre pour les charger de chaînes & les conduire en esclavage dans les différentes villes de la Barbarie, où ils sont employés aux travaux les plus pénibles & les plus abjects, sous un ciel brûlant.

Les traitemens qu'éprouvent ces mal-

heureux font révoltans. Battus de verges pour les plus légères fautes, ou suivant le caprice de leurs maîtres, leur nourriture est grossière, le plus souvent dégoûtante & mal-saine; aussi la plupart expirerent d'inanition, d'ennui, ou dans les supplices les plus affreux.

Touchée de la position alarmante dans laquelle se trouvoient les malheureux habitans exposés aux excursions de ces barbares, l'Angleterre envoya au commencement de cette année (1816), l'amiral Exmouth, pour traiter avec les diverses régences d'Afrique, réclamer la mise en liberté des chrétiens & exiger la cessation d'un trafic aussi honteux pour les états de l'Europe. Il négocia avantageusement avec la plupart, mais pour se servir de la propre expression d'un membre du Parlement d'Angleterre, ces brigands rompirent aussitôt un traité dont les signatures n'étoient pas encore sèches. Après le départ de l'amiral ils se livrèrent avec plus d'acharnement que jamais à la poursuite des chrétiens, dont ils massacrèrent un grand nombre, qui sur la foi des traités, s'occupoit de la pêche du corail près de Bona.

Cependant lord Exmouth, de retour avec sa flotte dans les ports d'Angleterre, rendit compte de la manière abominable dont les barbaresques avoient rompu leurs traités. Une escadre formidable fut de suite mise en commission, pour aller punir ces Forbans & faire respecter les pavillons des nations civilisées. Le commandement en a été confié au noble lord. Des projectiles énormes, comme mortiers &c. ont été embarqués, ainsi qu'une très grande quantité de fusées à la Congrève, & une compagnie entière de militaires dressés à lancer ce feu redouta-

ble, dont on ne peut arrêter les progrès une fois qu'il a atteint quelque matière combustible. Enfin tout a été prévu pour que cette expédition remplisse le but proposé, celui de châtier d'une manière exemplaire ces Pirates qui, trop longtemps, ont désolé la chrétienté, & de les atteindre dans leurs repaires.

La Hollande, la France, l'Espagne, le St. Siège, le roi de Sardaigne, les Etats-unis d'Amérique, &c. concourent aussi à cette croisade & ont fourni des hommes & des vaisseaux.

Voici une notice abrégée sur les principales villes de Barbarie contre lesquelles l'expédition agira.

Alger contient 100 mille habitans. Cette ville, bien fortifiée, est défendue par une artillerie formidable. La plupart des maisons, dont on porte le nombre à 15 mille, sont dominées par des plateformes agréables, embellies de verdure & de fleurs. Les rues sont étroites & tortueuses; le port offre un excellent abri. La ville contient plusieurs manufactures en foyeries, en toileries & en peaux. On y compte 16 mille juifs, Le terrain près des côtes est fertile, mais l'intérieur est sablonneux, désert & couvert d'épaisses forêts.

Tunis est l'état le plus policé de la Barbarie. Les habitans, civilisés par l'industrie, se livrent à l'agriculture, au commerce & aux arts. La capitale a une lieue de tour & offre une population d'environ 80 mille habitans dont 30 mille appartiennent à la religion mosaïque. Son sol d'abord un peu sablonneux offre bientôt une couche de terre végétale, propre à la culture du blé, des légumes & même de la canne à sucre & de l'arbre à café. Les gens riches & presquetous les consuls

européens ont de superbes maisons de campagne qui se prolongent jusqu'à cette charmante contrée connue sous le nom de *Mazza*, (près des ruines de l'ancienne Carthage) où la vue se repose avec délices sur la beauté des sites & les nombreux villages situés sur le versoir des monts.

Tripoli a moins d'importance. Cependant les habitans de cet état font un commerce considérable, & leurs pirateries ont souvent été funestes aux européens. On ne compte dans la ville que 45 mille habitans. Un petit fort, armé de 24 canons, en défend les approches. Tripoli manque d'eau. On la ramasse pendant les pluies, dans de vastes citernes, & dans la sécheresse, on la fait chercher jusqu'aux sources du désert par des esclaves chrétiens. Les principales ressources des habitans sont le pillage & un petit commerce de safran.

On peut encore compter Maroc au nombre des états barbaresques. Cet état offre un terrain fertile, un climat agréable, mais des habitans ignorans & paresseux. Les revenus du gouvernement consistent en un million de piastrès, provenant en partie du honteux tribut que lui payent les européens. L'armée marocaine est composée de 36 mille hommes; sa force maritime est de 30 vaisseaux.

La position d'Alger est forte. Bâtie sur le penchant d'une montagne, il faut, pour y parvenir, se jeter dans des gorges effrayantes, où le moindre développement est impossible. D'un côté de la mer l'entrée du port est défendue par des batteries formidables, Cependant Tunis est encore plus difficile à réduire. Les fortifications ont une lieue de circonférence, & sont placées à six mille en mer, avec

laquelle la ville communique par un grand lac navigable. Le Goulet est son principal point de défense. L'opinion générale est que, si Tunis est détruit, il ne restera plus d'abri à la marine des Barbaresques.

Le Cordonnier mis à son aise.

Un Cordonnier étoit parvenu à force d'intrigues à un emploi bien au dessus de ses talens : il prononçoit en public un discours de circonstance, & entassoit de longues phrases sans gout & sans choix : Une période entr'autres se trouva si étendue que les derniers mots expiroient sur les lèvres de notre orateur. Un plaisant lui cria : citoyen, croyez-moi, *reprenez votre baleine.* (alène)

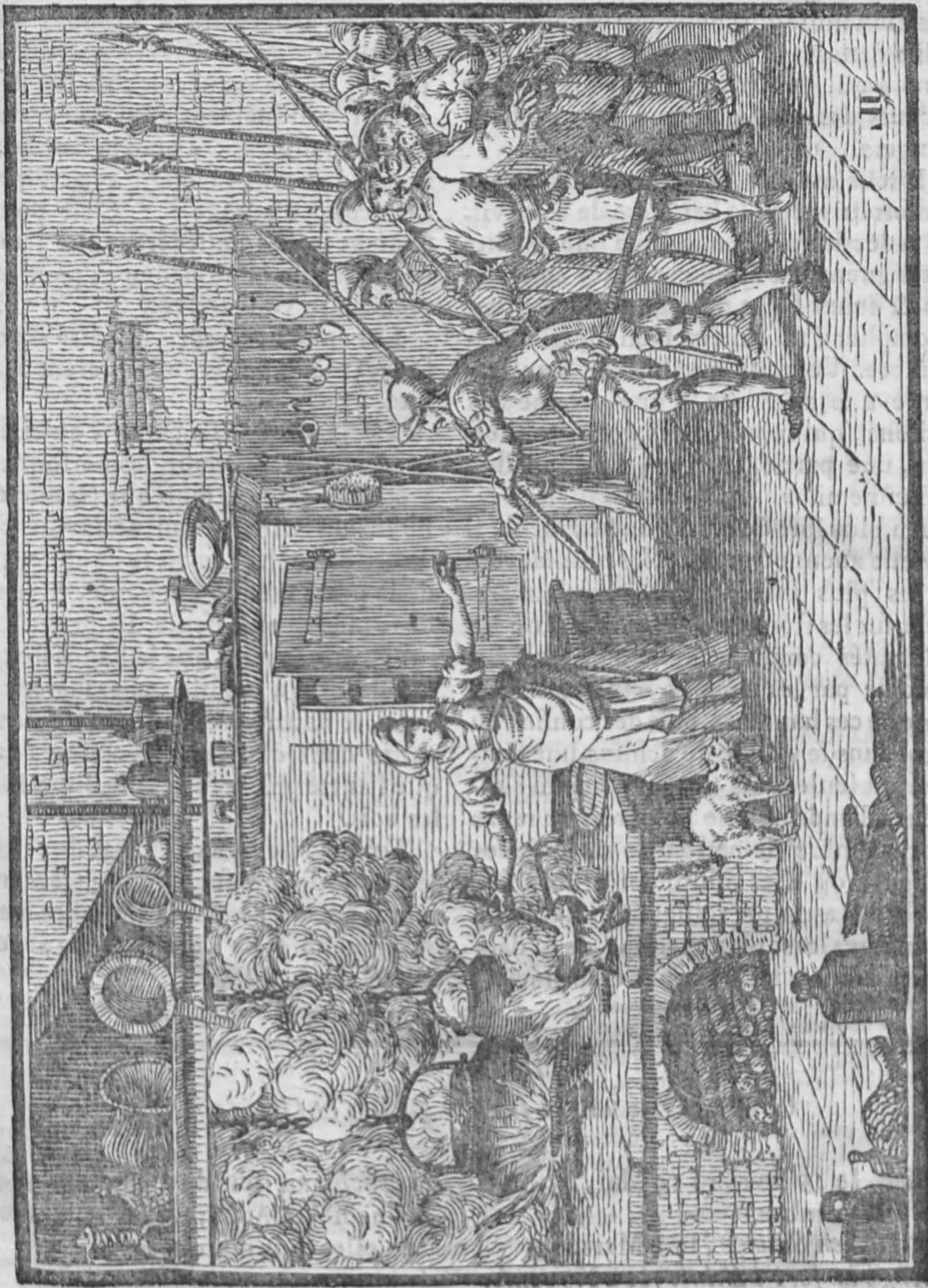
Réponse d'une dame à un Philosophe.

Un philosophe moderne avoit entassé beaucoup d'absurdités, pour prouver que nous n'avons pas une ame. Les personnes présentes à ce discours étoient à se regarder sans lui répondre. Il s'adressa à une dame, & lui demanda d'un air de triomphe ce qu'elle pensoit de sa philosophie. *Monsieur*, lui répondit cette dame : *Il me semble que vous venez de nous prouver avec beaucoup d'esprit que vous n'êtes qu'UNE BÊTE.*

Présence d'esprit d'une femme des Grisons.

(Voyez la planche ci-contre)
A l'époque des guerres de la Souabe, des princes puissans & plusieurs villes de l'Allemagne se liguèrent contre la confé-

Présence d'esprit d'une femme des Grisons.



Ne m'interrompez pas, je suis pressée, ils vont arriver.

dération suisse qui cherchoit de nouveaux alliés dans les habitans de la Rhétie (Grifons) qui de leur côté invoquoient le secours des Cantons dans leur pressans dangers.

Birckeimer de Nuremberg, qui conduisoit lui même la bannière de cette ville, a décrit avec beaucoup d'impartialité cette guerre où la concorde des confédérés & leurs sages dispositions les firent triompher d'un ennemi bien supérieur en nombre. Voici de quelle manière il raconte une anecdote d'une femme des Grifons, qui sauva par sa présence d'esprit, une partie du pays, de l'invasion de l'ennemi.

Au plus fort de cette guerre, dit-il, il n'y eut aucune des Alpes les plus élevées & les plus inaccessibles, particulièrement sur les frontières des Grifons où les hostilités commencèrent, qui ne fut franchie par les troupes ennemies. Sur l'une de ces hauteurs, près des confins du Tirol dans le village de Schlins, une femme étoit seule, dans une maison peu éloignée de l'endroit elle préparoit un repas pour nombre de personnes rassemblées à l'église où elles assistoient à l'oraison funèbre & aux funérailles d'un habitant du village, lorsqu'une troupe de soldats ennemis entoure la maison & se précipi-

te dans l'appartement. Etonnés de l'air d'assurance de cette femme au milieu du danger qui la menaçoit, ils lui demandèrent brusquement pour qui ces préparatifs se faisoient : à quoi la femme, sans se déconcerter, répondit avec fermeté & beaucoup d'adresse : " C'est pour les troupes suisses confédérées que j'apprête ce repas, ne m'interrompez pas, je suis pressée, ils vont arriver. "

Les ennemis surpris de cette réponse, se regardèrent puis s'esquivèrent au plus vite.

A peine furent-ils partis, qu'elle courut à l'Eglise prévenir les personnes qui y étoient réunies ainsi que les autres habitans du village, qui ne savoient rien de cette marche, mais se doutoient bien de la proximité de l'ennemi, & leur dit de se mettre en défense. Ils prirent aussitôt les armes ainsi que la bannière qui étoit déposée à l'église, cherchèrent l'ennemi, le battirent & en précipitèrent une partie dans d'affreux précipices, tandis que l'autre prit la fuite & se dispersa dans les bois.

Tel fut l'heureux résultat de cette expédition, dont le succès doit être attribué autant à l'adresse & à la présence d'esprit incomparable de cette femme, qu'à la valeur des habitans.

Changemens de foires pour cette année.

Cerlier, le 19 fevrier, 14 Mai, 13 Août & 3 Décembre.

Montrion en Savoye, le 1 Mars.

Collonge au fort l'Ecluse, le 2 Novemb.

Zurzach, au lieu du 1 Septembre, le samedi 30 Août; & les autres telles qu'elles sont marquées.

33

Les Sieurs LORTSCHER et FILS, Imprimeurs Libraires à Vevey, continuent d'être assortis de Livres d'usage et de littérature, de Bible de Mr. Ostervald, de différentes et belles Éditions : de nouveaux Testamens Psaumes tout musique et autres, de même que de plusieurs sortes de Papiers à écrire, peints, à dessiner et pour plans : Parchemins, Encre de Paris de différentes couleurs, Plumes, Cire fine : Cartes de visite et d'invitation ornées, à un prix raisonnable. Leur correspondance au dehors leur facilite les moyens de se pourvoir de livres qui ne se trouvent pas dans leur Catalogue, et qu'on désireroit d'eux ; ils assurent un chacun de leur empressement à exécuter les différentes commissions relatives à leur commerce, et à faire exécuter les ouvrages qu'on voudroit faire imprimer ou relier chez eux, de manière à s'attirer la confiance publique.

On trouve actuellement chez eux les Etrennes Helvétiques, qui jusqu'à présent ont paru à Lausanne. MM. les Libraires et autres personnes qui leur en feront des demandes les obtiendront au même prix que du passé.

Sermons de circonstances suivis de quelques poésies religieuses ; par Ph. Bridel, Pasteur à Montreux, membre de plusieurs Sociétés suisses. Ces discours ont été prononcés pour des occasions particulières, comme le massacre des Gardes-Suisses à Paris, le 10 Août 1792 ; — la chute d'une montagne dans le canton de Schwitz ; — le Pacte fédéral des XXII Cantons à Zurich, etc. etc. Ils sont suivis de notes, la plupart historiques, et se vendent au profit des pauvres. (Un vol. 8° de 224 pages. Prix 12 batz.)

Ces Sermons se trouvent aussi chez les principaux Libraires de la Suisse.

L*ES Sieurs DEVELEY, Père et Fils, mécaniciens, machinistes, établis à Lausanne, continuent avec succès à faire et à débiter des Bandages élastiques, de la meilleure quantité pour le soulagement et guérison de toutes sortes d'hernies, soit descente, tant pour homme que pour femme et enfans.*

Comme il y a plusieurs années que les dits DEVELEY débitent les susdits Bandages, ils ont remarqué qu'il y a beaucoup de personnes des deux sexes, atteintes de descente, qui se négligent eux-mêmes, jusqu'à leurs enfans, par le défaut d'apporter remède à ces sortes d'infirmités, et restent ainsi estropiés le reste de leur vie : d'autres en cherchant les moyens de se guérir, se servent de mauvais Bandages, soit de peau, de toile ou de fer, qui n'ont aucune forme, moins encore de propriété, plus propres à estropier et empirer le mal, que d'y apporter du soulagement ; d'autres croient mieux faire d'en acheter des marchands qui les vendent sous le nom de Bandages anglais, afin de leur donner plus de crédit, et qui ne sont que de mauvais Bandages, fabriqués par des personnes qui n'ont aucune connoissance dans cette partie, qui même leur mettent des prix excédant les facultés des personnes qui cherchent à se procurer une guérison, ou au moins du soulagement à ces sortes d'infirmités.

Les dits DEVELEY avisent le public que vu le grand débit qu'ils ont de leurs Bandages, par la réputation qu'ils s'en sont acquis, les faisant eux-mêmes, ils peuvent les donner à plus bas prix que d'autres personnes ; d'ailleurs ils auront égard à la situation des personnes pauvres qui, en étant munie d'une attestation de leur Pasteur qui constate de leur indigence, il leur sera délivré des Bandages au prix de leur débours, avec leurs soins gratis. Ils ont aussi un onguent très-efficace pour lesdites descentes, dont les propriétés sont connues par le nombre de cures opérées. Ils prient les personnes de leur adresser franco la mesure du tour du corps, indiquant le côté attaqué. Leur demeure est à Lausanne, rue du pont, N 16.